

LA LIGUE DE JUDO DES PAYS DE LA LOIRE

de 1962 à nos jours



Dessin de couverture : **Hervé DEGASNE** - 6^{ème} Dan

SOMMAIRE

Avant-propos	<i>Page 5</i>
Chapitre 1 - L'histoire du Judo	<i>Page 7</i>
Chapitre 2 - Le Judo ligérien	<i>Page 13</i>
Chapitre 3 - Souvenirs des Présidents	<i>Page 15</i>
Chapitre 4	
- Le Judo avant 1962	<i>Page 19</i>
- 1962, création de la Ligue Atlantique de Judo	<i>Page 23</i>
Chapitre 5	
- 1971, passage à cinq départements	<i>Page 25</i>
- Paroles de pionniers : l'histoire des comités départementaux	<i>Page 29</i>
Chapitre 6	
- 1985, création du Dojo Régional à Angers	<i>Page 49</i>
- 1997, naissance du Pôle Espoirs	<i>Page 51</i>
- Portraits de champions	<i>Page 55</i>
- Développement du Judo féminin dans la Ligue	<i>Page 64</i>
- Le Jujitsu et le Ne Waza dans la Ligue	<i>Page 68</i>
Chapitre 7	
- Paroles de pionniers	<i>Page 77</i>
Annexes	
- La Ligue en chiffres	<i>Page 129</i>
- Évolution chronologique	<i>Page 135</i>
Conclusion	<i>Page 139</i>

Avant-propos

Cet ouvrage correspond à une idée émanant du Conseil Culture Judo de la Ligue. Il est né il y a maintenant de nombreuses années.

Il a pour but de perpétuer la mémoire de la Ligue Atlantique, devenue ensuite Ligue des Pays de la Loire, depuis sa création en 1962 jusqu'à aujourd'hui, soient soixante années d'une vie riche et mouvementée !



Le Conseil Culture Judo actuel et moi-même avons repris le flambeau en créant et complétant, au fur et à mesure du temps, le présent document. Nous y avons intégré des traits d'histoires, des anecdotes, des informations diverses concernant nos pratiquants, les clubs et les Comités Départementaux de la Ligue.

Il manquera bien évidemment des témoignages. Cependant, ce document comprend toutes les informations que l'on aura bien voulu nous transmettre. Il n'est pas exhaustif, mais il a l'immense mérite d'exister !

Pour conclure, je tiens ici à remercier particulièrement Monsieur André LECLET, ancien Président de Ligue, qui est à l'origine des prises de témoignages de nos pionniers ainsi que toutes les personnes qui, de près ou de loin, auront contribué à la création de cet ouvrage.

Denis RINCK

Vice-Président Culture Judo
de la Ligue de Judo des Pays de la Loire

Chapitre 1

L'histoire du Judo

Le Judo a pour ancêtre le Ju-Jitsu. En effet, Jigoro KANO était un spécialiste du Ju-Jitsu qu'il avait étudié dans plusieurs écoles et dont il a extrait les techniques de projection et de contrôle que nous connaissons actuellement.

1) Les origines des Arts Martiaux.

La première mention, datant de l'an 720, se trouve dans une ancienne histoire du Japon. Un tournoi de lutte s'est tenu sous l'empereur SUININ, pendant la 7^{ème} année de son règne, soit en l'an 24 av. J.-C.

Le mot Ju-Jitsu apparaît en Europe dans certains ouvrages publiés avant 1600 en Hollande. (Période TOKUGAWA).

Avant l'apparition des armes à feu, les combats se déroulaient avec des armes de jet tel l'arc ou le javelot, ou de près avec le sabre, le couteau ou à mains nues (KUMI-HUCHI). Le port des armes étant réservé aux nobles, le reste de la population, n'avait d'autres choix que de développer des techniques de combats à mains nues ou d'utiliser les outils agraires pour se défendre (Ko-Budo). Les moines ont joué un rôle très important dans le développement et la diffusion de ces techniques. Ils se déplaçaient en effet très souvent et, n'étant pas nobles, ils n'étaient pas autorisés au port des armes.

Il faut aussi mentionner des dessins représentant des postures et des mouvements étrangement semblables à ceux que nous connaissons aujourd'hui et qui ont été relevés sur une fresque égyptienne datant d'environ 2000 ans. Rappelons aussi que les techniques de lutte et de combat au bâton étaient utilisées plus près de nous, en Europe, au moyen âge. Les Arts Martiaux se sont donc développés de manière quasi universelle, mais ils n'ont, sans aucun doute, jamais connu un développement aussi important qu'au Japon.

2) Le passage des Jitsu vers les Do.

La légende veut que tout ait commencé par un vieux médecin chinois qui faisait une promenade en forêt durant un rude hiver. Il remarqua comment de fines branches de pin qui s'inclinaient sous le poids de la neige parvenaient à s'en débarrasser, et pouvaient ainsi se redresser sans dommage, alors que les branches d'arbres plus robustes cassaient sous le poids de cette neige. C'est à partir de là qu'il imagina les premières techniques du Ju-Jitsu (Art de la souplesse) avec ses premiers principes, comme l'utilisation de la force de l'adversaire pour la retourner contre ce dernier et le vaincre.

L'harmonisation fut très lente. En effet, les différentes écoles gardaient jalousement le secret de leurs techniques, d'autant plus qu'elles pouvaient être un atout majeur lors d'une rencontre sur un champ de bataille, ces techniques étant surtout utilisées lors de combats entre armées de seigneurs rivaux.

C'était l'époque de Bo-Jutsu (L'art du guerrier), du VII^{ème} au XIII^{ème} siècle, pendant les grandes guerres civiles qui ont ravagé le pays.

Suivra l'époque du Bu-Gei (entraînement du guerrier) qui verra apparaître un début de codification des techniques et d'apprentissage systématique. Des manuscrits illustrés décrivent les prises et techniques, les premières écoles (Ryu) apparaissent.

Puis vint l'époque du Budo (la voie du guerrier). Suite à une très longue période de paix instaurée par le Shogunat (ère TOKUGAWA vers 1603), les batailles entre armées n'avaient plus lieu d'être. Les écoles se multiplièrent et s'ouvrirent au plus grand nombre. Vers le milieu des années 1800, on dénombrait 159 écoles majeures d'arts martiaux, réparties en huit familles, dont le Ju-Jitsu.

Ces écoles, en se multipliant, évoluèrent aussi et passèrent des Jutsu (arts, ensembles de recettes), vers les Do (voie, styles de vie). Ainsi le Iai-Jitsu devint le Iai-Do, l'Aiki-Jitsu devint l'Aikido, le Ken-Jutsu devint le Kendo..., et le Ju-Jitsu le Judo.

3) Le développement du Judo au Japon.

Jeune, Jigoro KANO, était petit et chétif tant et si bien que ses camarades se moquaient de lui en permanence. Il reçut le sabre des Samourai à 10 ans, juste avant que l'empereur MEIJI n'en interdise le port. De santé fragile, Jigoro KANO décida de s'adonner au sport pour se développer le corps. Il pratiqua d'abord la gymnastique et le base-ball, sport pour lequel il créa le premier club du Japon en 1878.

Il ne commença l'étude du Ju-Jitsu qu'à l'âge de 17 ans au moment de son entrée à l'université de lettres, avec le maître Hachinosuke FUKUDA au sein de l'école Tenjin-Shinyo-Ryu dans laquelle il découvrit l'Atemi Waza et le Katame Waza.



Jigoro KANO allait au Dojo tous les jours. À l'époque, les Judogi avaient des manches courtes et les pantalons ressemblaient à des bermudas. Les entraînements étaient très rudes et Jigoro KANO en revenait souvent couvert d'ecchymoses et d'égratignures. Mais jamais il ne se serait plaint. Il devint plus fort et résistant, mais restait petit et léger. Aussi essayait-il de bien étudier les autres pratiquants sur leurs techniques et leurs déplacements afin de mettre au point des techniques lui permettant de les vaincre. Ainsi, dans le cours de maître FUKUDA, il observa un élève, Kenkichi FUKUSHIMA qui pesait près de 90 kilos. À la fin d'un cours, il lui demanda s'il acceptait de le rencontrer. Jigoro Kano le projeta, malgré son poids, de façon spectaculaire, avec une technique qu'il venait de mettre au point, Kata Guruma.



À la mort du maître FUKUDA, Jigoro KANO entra à l'école Kito-Ryu, où il découvrit un esprit qui ne le quittera plus et qu'il inclura plus tard dans sa propre méthode. Il s'agit du principe : SEIRIOKU ZENYO (Minimum d'énergie, maximum d'efficacité ou utilisation efficace de l'énergie).

Dans le même temps, Jigoro KANO, avait une telle soif de connaissance, qu'il fréquentait les bouquinistes et achetait tous les vieux manuscrits qu'il pouvait trouver. Il put ainsi se procurer des documents originaux de certaines écoles. Il apprit les techniques du Sumo et redécouvrit l'ancien art des saisies (Kumi Uchi) qui aboutira au travail primordial du Kumi Kata en Judo.



Il fit une synthèse de toutes ses recherches et il décida de créer son propre Dojo en 1882, à côté du petit temple shintoïste d'Eisho-Ji où il avait élu domicile. Ce Dojo comptait 12 tatamis (environ 24 m²) et neuf disciples venaient y étudier dont Shiro SAÏGO qui allait bientôt devenir célèbre. Il nomma cette école le Kodokan. La réputation de l'école ne tarda pas à se propager, les maîtres des anciennes écoles en devenaient jaloux. À l'époque, la coutume était de se lancer des défis entre écoles concurrentes afin de prouver son efficacité par rapport à l'autre. La tradition étant d'emporter l'enseigne des vaincus, le Dojo de ces derniers perdait ainsi presque tous ses élèves. L'école du maître Jigoro KANO gagna les défis qui lui furent lancés par bon nombre d'écoles.

Le Dojo ne cessa de s'agrandir et de déménagement en déménagement, il passa de 12 tatamis à 167 tatamis en l'espace de sept années. Le Judo Kodokan fut reconnu en peu de temps comme excellent et efficace depuis que ses étudiants avaient vaincu des athlètes des autres écoles de Ju-Jitsu et des brigades de polices spéciales venant du Bujutsu.

La plus célèbre rencontre à laquelle participèrent les élèves du Kodokan, fut celle organisée par la préfecture de police de Tokyo. Shiro SAÏGO avait été désigné pour combattre avec

Entaro KOSHI, une sorte de géant patibulaire surnommé le démon de l'école Tokuzu. SAÏGO esquiva simplement les attaques de KOSHI et semblait se moquer de ses tentatives pour l'atteindre. A un moment pourtant, KOSHI trouva l'ouverture et réussit à attaquer SAÏGO. Il le souleva à hauteur de ses épaules et le projeta à terre de toutes ses forces. Mais SAÏGO que l'on surnommait "le chat" était tellement agile qu'il réussit à retrouver son équilibre au milieu de sa trajectoire et se retrouva à nouveau debout face à KOSHI. Le démon de l'école Tokuzu eut une seconde de stupeur que SAÏGO mit à profit, il le fit basculer par-dessus son épaule avec une projection devenue célèbre, mais aujourd'hui plus utilisée, "Yama Arashi". Ce fut réellement le premier pas de sa fulgurante ascension.

Jigoro KANO présenta le Judo comme un exercice physique accessible à tous. Il procéda avec l'organisation du Kodokan à l'élaboration des règlements du Judo. Il devint le premier membre asiatique du C.I.O. en 1909 et travailla pour le développement du Judo dans le monde entier. Le Judo devint sport invité aux J.O. de 1964 à Tokyo, supporté par tous les fans de Judo de la planète. Il devint enfin sport officiel du programme olympique aux J.O. de 1972 à MUNICH. C'est maintenant un sport très populaire partout dans le monde.



Le Judo, sport maintenant pratiqué partout dans le monde, est le véritable Judo du Kodokan, créé en 1882 par Jigoro KANO. Ceci est clairement établi dans l'article 1 des statuts, de la Fédération Internationale de Judo (F.I.J.). "La F.I.J. reconnaît comme "Judo" celui créé par Jigoro KANO".

La vie du fondateur, Jigoro KANO, en quelques dates :

- 18/10/1860 : Naissance à Mikage (près de Kobe), de Jigoro, 3^{ème} fils de Jirosaku Mareshiba KANO, intendant naval du Shogunat TOKUGAWA.
- 1871 : La famille KANO se fixe à Tokyo.
- 1877 : Jigoro KANO rentre à l'université impériale de Tokyo.
- 1878 : Il fonde le Kasei Base Ball Club (le premier au Japon), entre au Tenshi'Yo Ryu.
- 1879 : Jigoro KANO étudie le Ju-Jitsu chez maître FUKUDA et maître ISO.
- 1881 : Jigoro KANO est licencié en lettre et étudie le Ju-Jitsu à l'école de Kito RYU.
- 1882 : Diplômé en sciences esthétiques et morales. Il crée le premier Dojo dans lequel on étudie le Judo : le Kodokan
- 1884 : Attaché à la maison impériale.
- 1885 : Reçoit le 7^{ème} rang impérial.
- 1886 : Reçoit le 6^{ème} rang impérial - promu vice-président au collège des nobles.
- 1888 : Recteur au collège des nobles.

- 1889 - 1891 : En mission en Europe pour le compte de la maison impériale.
- 1891 : Promu conseiller du ministre de l'Éducation.
- 1893 : Directeur de l'École Normale Supérieure puis secrétaire du ministre de l'Éducation.
- 1895 : Reçoit le 5ème rang impérial.
- 1899 : Nommé président du BUTOKUKAI (centre d'étude des arts martiaux).
- 1902 - 1905 : Accomplit deux missions en Chine.
- 1905 : Reçoit le 4ème rang impérial.
- 1909 : Il est le premier Japonais membre du Comité International Olympique.
- 1911 : Président de la Fédération Sportive (unique) du Japon.
- 1912 - 1913 : Accomplit des missions en Europe et en Amérique.
- 1916 : Reçoit le 3ème rang impérial.
- 1920 : Prend sa retraite de fonctionnaire et se consacre entièrement au Judo.
- 04/05/1938 : Meurt sur le bateau qui le ramenait du Caire (assemblée générale du C.I.O) ; reçoit le 2ème rang impérial à titre posthume.



Autres dates importantes du Judo dans le monde :

- Entre 1900 et 1910 : apparition du Judo en EUROPE.
- 1934 : premier championnat national de Judo au JAPON.
- 1948 : création de l'Union Européenne de Judo.
- 1952 : création de la Fédération Internationale de Judo.
- 1956 : 1er championnat du monde de Judo à TOKYO.
- 1964 : le Judo masculin, sport invité aux J.O de TOKYO.
- 1972 : le Judo masculin, inscrit définitivement comme sport olympique à MUNICH.
- 1988 : le Judo féminin, sport invité aux J.O de SÉOUL.
- 1992 : le Judo féminin, inscrit définitivement comme sport olympique à BARCELONE.

4) L'histoire du Judo français

1904-1911	Salle de Lutte/Jiu Jitsu de Guy Montgrilhard, dit Ré-Nié	
1933	Conférence de Jigoro KANO à Paris	
1934	JIU JITSU CLUB DE FRANCE Créé par M. Feldenkrais à Paris	
1935	JIU JITSU CLUB DE FRANCE	CLUB FRANCO JAPONAIS Créé par M. Kawaishi
1937	JIU JITSU CLUB DE FRANCE Fusion des deux premiers clubs	
1942	FEDERATION FRANCAISE DE LUTTE Création de nombreux clubs à Paris Premier championnat de France Départ de M ^e Kawaishi pour le Japon / Ouverture de salles en Province (Police, Armée)	
1943		
1944		
1947	FEDERATION FRANCAISE DE JUDO JIU JITSU Retour de M ^e Kawaishi en 1948 qui reprend en main le judo français Arrivée de S. Awazu en 1950, H. Michigami en 1953 Ishiro Abe, envoyé officiel du Kodokan, s'installe en France en 1951.	COLLEGE DES CEINTURES NOIRES (Officialisation en 1947)
1954	Union Fédérale Française des Amateurs de Judo Kodokan	
1956	FEDERATION FRANCAISE DE JUDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES Fusion avec l'U.F.F.A.J.K	COLLEGE DES CEINTURES NOIRES
1957	FEDERATION FRANCAISE DE JUDO ET DISCIPLINE ASSOCIEES Fédération d'amateurs élus Aspect sportif important Union Fédérale des Ceintures Noires de France (1957)	COLLEGE DES CEINTURES NOIRES Collège, respect des traditions Pouvoir aux plus hauts gradés Fédération Nationale de Judo Sportif (1960)
1971	FEDERATION FRANCAISE DE JUDO ET DISCIPLINE ASSOCIEES Comité National des grades	COLLEGE DES CEINTURES NOIRES
2000	FEDERATION FRANCAISE DE JUDO ET DISCIPLINE ASSOCIEES	

Chapitre 2

Le Judo ligérien

Créée en 1962, la Ligue connaît à ses débuts peu de très jeune Judoka, peu d'activités officielles sont organisées. Loin de la Fédération, les rencontres restent amicales et sous forme d'interclubs. Seulement quelques manifestations régionales débouchent sur des compétitions nationales. Quelques individualités dominent, comme Alphonse LEMOINE qui collectionne les titres ; il est d'ailleurs membre de l'équipe de France, il est même inscrit dans des compétitions internationales.

En 1967, à la demande de la Fédération, des Comités Départementaux sont créés à l'aide des statuts proposés par la commission fédérale des statuts et règlements. Le premier Comité Départemental à voir le jour est celui de la Vendée. Les deux autres sont opérationnels peu de temps après.

En 1968, la Ligue obtient un poste de C.T.R. (Conseiller Technique Régional). Maurice VIAUD de La Baule, est retenu, après de nombreuses et difficiles démarches.

Le développement de la Ligue s'accélère. Maurice VIAUD est continuellement sur le terrain, dans les trois départements. Il est à l'origine de nombreuses créations de clubs. Les principes de travail du Cadre Technique sont, à cette époque, totalement différents de ce qu'ils sont devenus aujourd'hui.

En 1971, la Ligue Atlantique de Judo doit calquer son territoire géographique sur celui de l'Académie de Nantes.

La Mayenne (issue de la Ligue Bretagne) et la Sarthe (issue de la Ligue de Normandie) viennent donc la rejoindre. Le développement de la nouvelle Ligue sera constant : de 80 clubs et 8 000 licenciés en 1970, elle passera à 15 000 en 1979.

Le Judo français vit également un temps fort : la réunification est effective entre la Fédération Française de Judo et la Fédération Nationale de Judo Traditionnel. Une trentaine de clubs, regroupant près de 2 000 licenciés, rejoignent la Ligue Atlantique de Judo. M. Henri COURTINE, Directeur Technique National, participe à un colloque technique au Dojo Nantais pour officialiser cet événement.

En 1979, le nouveau CTR, Marcel ERIAUD, relance l'école des cadres et permet à la Ligue de former les enseignants indispensables à son développement. En 1985, le Dojo Régional est inauguré à Angers. Cette même année, le cap des 20 000 licenciés est franchi.

En 1991, une Section Sportive Régionale est créée, qui deviendra un Pôle Espoir en 1997.

Les structures sont en place, les compétences sont là : les 30 000 licenciés seront atteints en 2002.

La crise Covid en 2020 sera difficile à traverser pour l'ensemble de nos clubs et de nos licenciés, mais la reprise en 2022 a montré que le Judo ligérien avait des ressources !

Entre 1962 et 2022, de nombreuses personnalités ont participé à l'évolution de la Ligue des Pays de la Loire. Voici, résumées en trois catégories, celles que nous pouvons citer :

Les Présidents de Ligue

Denis COULLAUD (1962/1965)

Antoine RICHARD (1965/1967)

Jacques SENEAU (1967/1988)

André LECLET (1988/1996)

Yunsan MEAS (1996/2004)

Christian LE CRANN (2004/2012)

Raynal COSTANTINI (2012/2017)

Christian LE CRANN (2017/2024)

Les Conseillers Techniques Régionaux

Maurice VIAUD (1968/1974)

Serge RULLEAU (1975/1978)

Georges BENOIT (faisant fonction de 1978 à 1979)

Marcel ERIAUD (1979/2014)

Frank VUILLEMINÉY (depuis 2014)

Les plus grands Champions

Alphonse LEMOINE

Paulette FOUILLET

Annie BECHEPAY

Stéphane TRAINEAU

Laëtitia TIGNOLA

Karine RAMBAULT

Barbara HAREL

Cyril SOYER

Et tout récemment : **Yahn MOTOLY BONGAMBE** et **Zacharie DIJOL**, Champions du Monde cadets en août 2022 !

Chapitre 3

Souvenirs des Présidents

« Quelle belle aventure... » : Jacques SENEAU – 1967/1988



« Des souvenirs de débuts difficiles de 1962 à 1966, dans un contexte assez trouble, la petite ligue Atlantique entourée par la puissante Bretagne et l'énorme Poitou-Touraine-Limousin (onze départements).

Élu à la présidence dès 1967 ensuite, pour plus de 20 années et 6 mandats consécutifs. De vingt clubs et 2000 licenciés, nous passons à 8000 fin 1967.

Nous obtenons un poste de C.T.R. après maintes démarches et difficultés pour notre camarade Maurice VIAUD professeur à La Baule.

En 1971 pour des raisons administratives, les départements de la Mayenne et de la Sarthe rejoignent notre ligue qui prend rapidement un essor important.

Quelques temps forts de mes années de présidence :

En 1973, pour la seconde fois après Limoges, l'assemblée générale annuelle de la Fédération a lieu en province. L'organisation en est confiée à notre ligue et nous choisissons La Baule pour recevoir 350 congressistes à l'hôtel Hermitage. Dans cette unité de lieu et un cadre exceptionnel, c'est une réussite incontestable qui laisse en excellent souvenir à tous.

En 1974, un autre temps fort malheureux celui-ci, dans la tristesse et la consternation : le décès accidentel de notre ami C.T.R. Maurice VIAUD avec deux de ses trois fils, à leur retour vers La Baule, d'un entraînement à Nantes. Catastrophique...

En 1979, Marcel ERIAUD sera nommé C.T.R. pour notre ligue ; il est toujours en activité en 2002, comme vous le savez.

Enfin en 1985, nous inaugurons notre Dojo Régional à Angers. En projet depuis longtemps, il nous a fallu plus de cinq années de recherches et d'efforts pour arriver à nos fins. Je remercie sincèrement André LECLET mon successeur, pour les aides efficaces et diverses qu'il m'a apportées dans la réussite de notre projet.

1985/1988, la dernière olympiade de ma présidence. La Ligue Atlantique est devenue la Ligue des Pays de la Loire. Elle prend un nouvel essor dans son dojo régional flambant neuf, magnifique outil de travail à sa mesure.

Pendant plus de deux décennies, j'ai travaillé avec des collaborateurs valeureux : Alphonse LEMOINE, Charles HERVÉ, Louis RENAudeau, Louis RENOU, André LECLET, Jacques COCHARD, Marcel ERIAUD, Georges BENOIT, et bien d'autres, que je ne puis tous citer. Ils sont mes amis. Merci également à Madame COCHARD, qui m'a secondé de belle façon au secrétariat durant de longues années.

C'est toujours avec un peu de nostalgie que j'évoque les moments parfois difficiles que nous avons connus, mais qui ont été largement compensés par de grandes satisfactions et dans l'ensemble une belle réussite. »



« Lorsque l'on accepte de présider aux destinées de la Ligue, il est nécessaire d'avoir une vision du devenir à long terme. Tel a été le sens de mon engagement fin 1987.

Siégeant au comité directeur régional en qualité de Président du C.D 49 depuis de nombreuses années et bénéficiant de la mise à disposition d'un outil remarquable, le Dojo Régional d'Angers, les objectifs intermédiaires pouvaient être formalisés.

Ouvrir une section sportive régionale pour permettre à nos meilleurs athlètes d'accéder au haut niveau, l'objectif final étant une évolution vers un pôle espoir.

Favoriser l'ouverture de SSD dans les cinq départements de la Ligue pour bâtir une structure de détection et assurer la cohérence avec le projet global,

Permettre le recrutement dans chaque comité départemental d'un cadre technique compétent pour favoriser la mise en place d'une réelle politique sportive en cohérence avec les objectifs régionaux et fédéraux.

Accéder au plus haut niveau de compétition, sachant que sauf exceptions rares peu de combattants participaient aux phases finales des championnats de France.

Développer une politique de masse sans laquelle le haut niveau n'existe pas. Dès 1990 l'objectif de 30 000 licenciés était fixé.

Il est agréable de constater aujourd'hui que tous ces objectifs ont été atteints. Aussi utopiques qu'ils aient pu apparaître aux yeux de certains, force est de constater qu'ils étaient réalistes.

Bien entendu toute cette évolution qui correspond à une page de l'histoire de la Ligue a été rendue possible grâce au travail des cadres techniques, du secrétariat administratif et au soutien de nombreux dirigeants, mais aussi parce qu'avant nous, avec Jacques SENEAU, d'autres avaient œuvré pour le Judo.

Afin que le Judo dans notre Ligue écrive une nouvelle page tout aussi efficace de son histoire, que celles écrites depuis 40 années, mais aussi différente parce le contexte évolue, je souhaite à ceux qui en ont la charge aujourd'hui d'avoir toujours la vision qui fonde le projet d'un développement ambitieux et réaliste. »



« L'aventure, commencée voici 40 ans et à laquelle les Présidents Jacques SENEAU et André LECLET ont, à jamais, associé leur nom, se poursuit avec succès. En 2002, la barre des 30 000 licenciés inscrits dans notre Ligue était dépassée ; 37 de nos athlètes figurent désormais sur la liste des internationaux ou anciens internationaux, et ont défendu nos couleurs sur tous les tapis du monde. De cette réussite, je suis, nous pouvons tous être légitimement fiers.

Cette évolution s'est faite dans le respect de la tradition, mais en introduisant les éléments de modernité nécessaires. Nécessaires à la satisfaction, dès à présent, de besoins liés à l'évolution des mentalités, du sport en général et du nôtre en particulier, mais nécessaires aussi à la consolidation des résultats acquis et au développement de nos disciplines dans le futur.

Parmi les actions menées, je citerais la création du Pôle Espoirs qui, venant compléter la Section Sportive Régionale, permettait d'améliorer notre filière d'accès au haut niveau (Barbara HAREL, Emmanuelle TOUCANNE, Marc SEMONIN ou Cyril SOYER y ont fait leurs « classes »), la mise en place d'un Cadre Technique Fédéral par département, l'amélioration de nos structures (passage à cinq surfaces de combat au Dojo Régional, agrandissement des locaux administratifs, dotation en matériels informatiques et en outils de communication performants), l'emploi à temps complet de deux secrétaires administratives qui, par leurs compétences et leur professionnalisme, sont les « moteurs » indispensables de nos actions.

En ce jour anniversaire des 40 ans de notre Ligue, je voudrais remercier tous ceux qui l'ont mise à l'honneur ou ont contribué à son développement et à son rayonnement. Les athlètes tout d'abord, et tout particulièrement les internationaux qui n'ont pas oublié leur région d'origine quand les impératifs de leur carrière les amenaient à s'expatrier. Les dirigeants et les Cadres Techniques ensuite, les enseignants, le personnel administratif et médical. Enfin tous les partenaires qui ont soutenu nos efforts : le Conseil Régional des Pays de la Loire, les Conseils Généraux, les villes de Nantes et d'Angers, les Directions Régionale et Départementales de la Jeunesse et des Sports, le Comité Régional Olympique et Sportif, le Crédit Lyonnais, Gaz de France, et notre équipementier, la société Budo Ouest. Sans leur soutien, tout aurait été bien plus difficile, sinon impossible !

Mais comment terminer cette série de remerciements sans remercier le Judo qui a fait de nous, qui un athlète, qui un dirigeant, qui un enseignant, mais qui surtout, parce que c'est une formidable école de vie, nous a fait tout simplement plus humains.

Stéphane TRAINEAU disait récemment lors d'une interview radiophonique : « Le Judo est en nous ». Puisse-t-il y rester encore longtemps... »



« Il me revient le plaisir de clore ce rapide survol des soixante premières années d'existence de notre Ligue ébauché par Messieurs SENEAU, LECLET et MEAS.

Mes prédécesseurs, les équipes de dirigeants et de techniciens qui s'étaient succédé, avaient mis en place toutes les conditions pour que notre Ligue prospère et évolue.

Nous avons donc tout naturellement marché dans leurs pas, et avons choisi, avec la participation de l'incontournable Marcel ERIAUD, de renforcer la politique menée dans le domaine de la formation. Ainsi, enseignants et dirigeants, arbitres et commissaires sportifs, toutes ces personnes qui sont la cheville ouvrière de notre fonctionnement se sont vues proposer une large palette de formations initiales et continues qui permettent à chacun de s'investir, retransmettre et se réaliser au sein de nos disciplines : les jeunes athlètes dans les structures d'accès au haut niveau, les enseignants de l'assistant club au DESJEPS, les commissaires et arbitres avec, en 2012, le premier titre d'arbitre continental obtenu par un ligérien en la personne de Denis RINCK.

Nombre de Judoka s'inscrivent dans cette démarche de progression, suivant en cela l'exemple du plus haut gradé de la région, Alphonse LEMOINE, Ceinture Noire 8^{ème} Dan, toujours actif sur le tapis et il y a peu encore membre élu du Comité Directeur de la Loire Atlantique. Il est une référence pour nos 31 000 licenciés. Souhaitons que nombre d'entre eux s'en inspirent !

J'ai quitté la présidence de la Ligue en 2012 avec la certitude que les structures en place, les hommes et les femmes présents étaient prêts à relever les défis à venir. Je suis revenu en 2017 pour reprendre le poste suite à la démission de M. Raynal COSTANTINI... preuve que la tâche n'est pas toujours facile !

En 2020 et 2021, le Judo et la société française ont traversé une crise sans précédent. Nos structures, clubs et OTD, ont souffert, mais ils vont faire face. J'ai encore et toujours confiance dans nos Judoka, hommes et femmes, enseignants, dirigeants, pratiquants. J'ai confiance dans notre activité, le Judo, sport olympique, sport éducatif, porteur de valeurs.

L'aventure continue ! »

Chapitre4

Le Judo avant puis après 1962

Le Judo avant 1962 : qui peut mieux en parler que les pionniers ?

Claude BELLANGER, 2^{ème} Dan, né le 5 octobre 1943 à Laval.



« J'ai commencé le Judo en 1960, c'était au Judo Club Lavallois, nous étions très peu nombreux. Le bâtiment était un ancien théâtre désaffecté, c'était horrible. Maintenant ce serait impossible ! J'y ai connu Georges BENOIT qui était ceinture jaune, et nous sommes restés amis.

Si on expliquait aujourd'hui à un jeune dans quelles conditions on a commencé le Judo, il ne nous croirait pas. C'était tout petit, 4 m x 4m ou 5m x 5m, le premier qui arrivait commençait par prendre le balai pour nettoyer le tapis parce que les poules du voisin venaient faire des saletés. Le tapis c'était de la sciure, des copeaux de bois.

En 1960, on ne rentrait pas dans un club comme ça ! Le Judo était encore mystique, maintenant il ne l'est plus du tout. »

Charles HERVE, 4^{ème} Dan, né le 16 mai 1929 à Nantes.



« J'ai commencé le Judo au cours de la saison 1954 - 1955, donc à 25 ans. (...)

On pratiquait dans une salle de sport privée, où se trouvait également le Cercle d'Épée de Nantes. On montait les tapis : un tapis mousse d'environ 4 x 5 m. C'était l'époque où on faisait beaucoup de démonstrations en campagne et c'est ce tapis que l'on transportait dans ma 402 familiale, modèle 1935 ! Sur le tapis un ou deux couples pour les démonstrations, c'est tout. »

Georges BENOIT, 8^{ème} Dan, né le 31 août 1945 à Paris XVIIème.

« J'ai commencé le Judo en 1960, (...), A mon arrivée à Laval, je me suis inscrit dans un Dojo. En fait, c'était un simple hangar, avec de la toile de jute au plafond et, en guise de tapis, des copeaux ! Le poêle à bois enfumait tout le monde, la douche était « factice », les toilettes comme le tout étaient bien précaires ! Le cadre était très spartiate, mais on venait au dojo avec beaucoup de plaisir. On savait pourquoi on était là. (...) Quand j'ai débuté dans le club, un endroit très austère, il y avait 25 licenciés. Aux entraînements où il y avait foule, nous étions cinq ou six ! »



Alphonse LEMOINE, 8^{ème} Dan, né le 19 novembre 1933 à Saint-Nazaire.

« J'ai commencé le Judo à 18 ans en novembre 1951.

Le Judo m'avait attiré par son mystérieux principe : l'homme fort peut être terrassé par un petit, avec des prises redoutables, on pouvait être immobilisé par un adversaire sans pouvoir échapper à son contrôle. Ces techniques étaient très énigmatiques, en ce temps-là, on ignorait tout sur le Judo. Naturellement, l'envie d'être initié m'a conduit à pratiquer cet art alors très confidentiel. Quand j'ai appris qu'un club de Judo allait se créer à Saint-Nazaire, j'étais dans les premiers inscrits et j'ai même commencé un jour avant son ouverture. (...)

À la création du dojo, on ignorait complètement en quoi consistait le Judo. Les débutants étaient là simplement pour apprendre. Progressivement, le club s'est orienté vers la compétition : en 1953 et 1954 nous avons remporté les championnats d'Anjou - Bretagne par équipe. À cette époque les compétitions individuelles existaient déjà, mais la participation du JC Saint-Nazaire a plutôt été motivée par les championnats par équipes. (...) En 1954, j'ai arrêté la pratique pour faire l'armée.

À mon retour de l'armée, fin 1956, le club n'avait pas de professeur et seules quatre personnes étaient licenciées ! J'ai décidé de prendre le club en main, progressivement les effectifs ont augmenté et les résultats ont bien progressé.

»



Jacques MAJEWSKI, né le 2 novembre 1942 à Alger.

« J'ai commencé la pratique du Judo à treize ans et demi, j'ai eu la chance d'être dans un club extraordinaire, dans la mesure où c'était le club d'application des élèves professeurs de l'INSEP, et le professeur n'était autre que M. Robert BOULAT qui a été le DTN de la Fédération, j'ai donc été à très bonne école.

L'activité, que j'avais découverte dans une colonie de vacances, alors que j'habitais à Vincennes, correspondait tout à fait au garçon remuant et tonique que j'étais (...).

Mon premier club était assez extraordinaire, dans la mesure où c'était le terrain d'application des sports de combat des futurs professeurs d'éducation physique et sportive, à Vincennes. On y pratiquait la lutte et le Judo. J'ai donc profité de cette double opportunité : en effet, dès qu'il y avait une compétition en lutte libre, M. BOULAT nous inscrivait. À partir de 1960, la lutte et le Judo ont été dissociés et ont intégré des fédérations distinctes. »



Marcel PERES, 6^{ème} Dan, né le 13 mars 1950 à Angers.

« J'ai commencé le Judo en 1961 avec M. Jacques FEYOX au Judo Club d'Anjou.

À ce moment-là, il ne devait y avoir à Angers qu'un ou deux clubs, donc je n'ai pas eu trop le choix. Il y avait des gens qui venaient s'entraîner, sincères, sans se poser de question, avec un engagement généreux, des gens simples désirant apprendre et progresser. On était pratiquement des pionniers du Judo, on se sentait libre et innovant. »



Michel PROVOST, 6^{ème} Dan, né le 15 mars 1937 à Bonnetable dans la Sarthe.

« J'ai commencé le Judo en 1961, à 22 ans. En revenant de l'armée je me suis inscrit au club Olympique de Pontlieue. Le seul club en Sarthe. »



Louis RENAUDEAU, 7^{ème} Dan, né le 6 mars 1934 à Saint-Hilaire de Riez (Vendée).

« J'ai commencé la pratique du Judo en 1951 à la caserne Hasco, dans la Garde Républicaine.

En 1952 le Judo Jujitsu club Yonnais est créé.

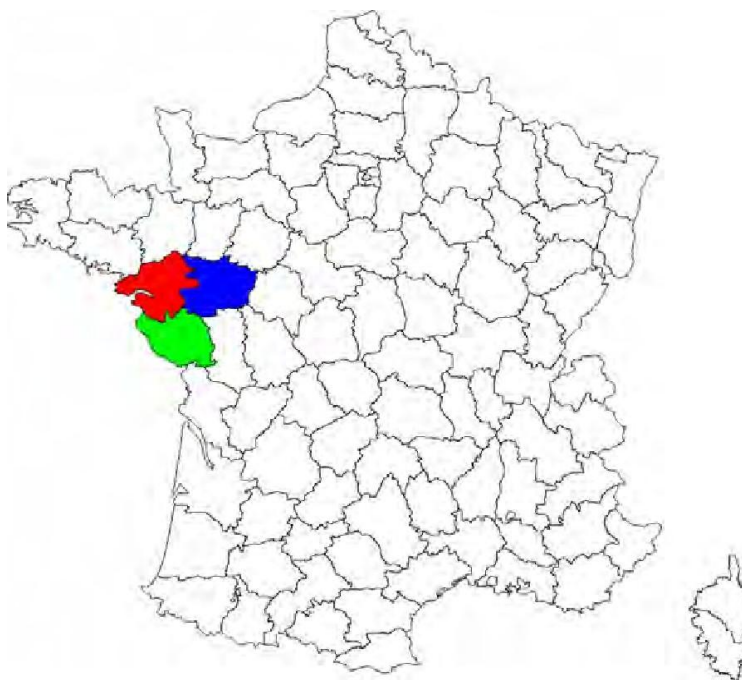
Le côté mythique du Judo m'avait fasciné, associé à une grande curiosité, mais peut-être aussi l'enfant turbulent que j'étais avait enfin trouvé sa voie !

À mes débuts, le côté militaire de la Garde Républicaine l'emportait sur les autres aspects de la pratique, le moniteur était tout simplement une ceinture orange ! Le professeur, un policier de Niort, venait tous les quinze jours faire un cours et occasionnellement, il assurait les passages de grades.

À l'époque les professeurs diplômés n'existaient pas et les ceintures noires étaient rares. »

En 1962, création de la Ligue Atlantique regroupant trois départements : la Loire Atlantique, le Maine et Loire et la Vendée

1962 / 1971



1962 : création de la Ligue Atlantique de Judo et Disciplines associées, affiliée à la F.F.J.D.A.

Trois départements : la **Loire-Atlantique** et le **Maine et Loire**, issus de la Ligue de Bretagne, et la **Vendée**, venant de la Ligue Poitou-Touraine-Limousin.

Président : Dr **Denis COULLAUD**, d'Angers

Membres du bureau : MM. **Georges CHUPIN**
Jacques FEYOX
Michel GAUTIER
Alphonse LEMOINE
Louis RENAUDEAU
Jacques SENEAU
Francisque VIEVILLE
M^{me} Denise GAUTIER

La ligue comprend vingt-trois clubs et environ 1 000 licenciés...On dénombre peu de très jeunes Judoka, peu d'activités officielles sont organisées. Loin de la Fédération, les rencontres sont amicales et sous forme d'interclubs. Seulement quelques manifestations régionales qualifient sur des compétitions nationales. Quelques individualités dominent, comme Alphonse LEMOINE qui collectionne les titres, il est d'ailleurs membre de l'équipe de France, il est même inscrit dans des compétitions internationales.

1965 : Changement de l'équipe dirigeante. La présidence revient à Antoine RICHARD de la Roche-sur-Yon, les vendéens étant largement majoritaires dans le comité directeur.

Création du stage international d'été de la Baule.

1967 : Jacques SENEAU des Sables d'Olonne est élu à la présidence de la Ligue et une nouvelle équipe est constituée.

La même année, à la demande de la Fédération, création des Comités Départementaux à l'aide des statuts proposés par la commission fédérale des statuts et règlements. Le premier Comité Départemental est celui de la Vendée. Les deux autres sont opérationnels peu de temps après.

1968 : La Ligue obtient un poste de C.T.R. (Conseiller Technique Régional). Maurice VIAUD de La Baule, est retenu, après de nombreuses et difficiles démarches.

Le développement de la Ligue s'accélère. Maurice VIAUD est continuellement sur le terrain, dans les trois départements. Il est à l'origine de nombreuses créations de clubs. Les principes de travail du Cadre Technique sont, à cette époque, totalement différents de ce qu'ils sont devenus aujourd'hui.



Maurice VIAUD, Conseiller Technique Régional de 1968 à 1974



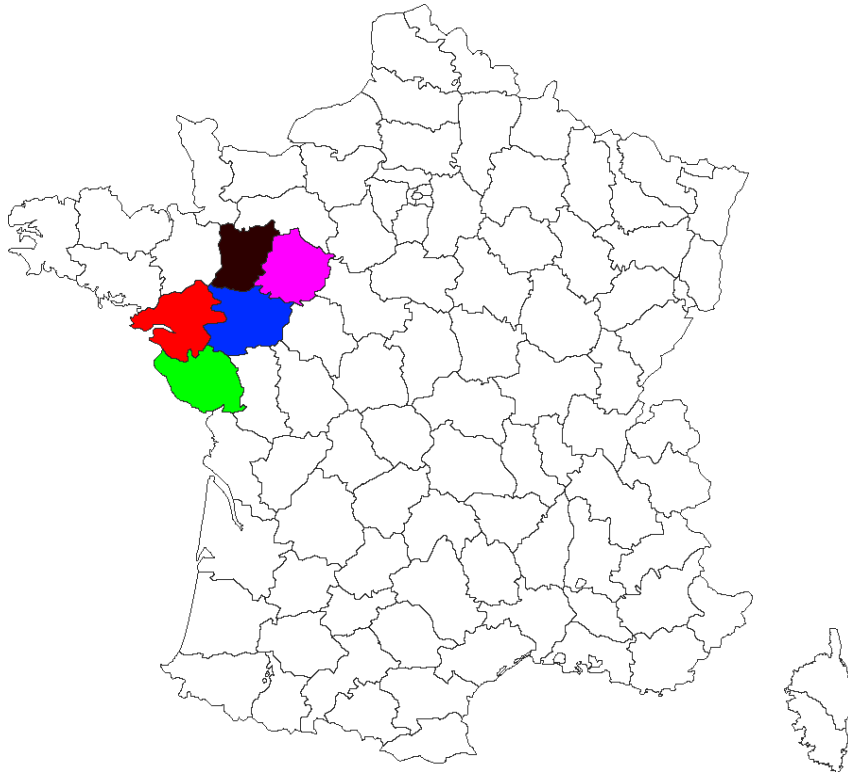
**M. et M^{me} LEMOINE,
M^{me} et M. VIAUD**

Chapitre 5

1971, la Ligue Atlantique de Judo passe à cinq départements.

1971, Passage à cinq départements, la Mayenne et la Sarthe rejoignent la Loire Atlantique, le Maine et Loire et la Vendée

1971 / 2017



1971 : la Ligue Atlantique de Judo doit calquer son territoire géographique sur celui de l'Académie de Nantes.

La Mayenne (issue de la Ligue Bretagne) et la Sarthe (issue de la Ligue de Normandie) viennent donc la rejoindre. Le développement de la nouvelle Ligue sera constant : de 80 clubs et 8 000 licenciés en 1970, elle passera à 15 000 en 1979.

Le Judo français vit un temps fort : la réunification est effective entre la Fédération Française de Judo et la Fédération Nationale de Judo Traditionnel. Une trentaine de clubs, regroupant près de 2 000 licenciés, rejoignent la Ligue Atlantique de Judo. M. Henri COURTINE, Directeur Technique National, participe à un colloque technique au Dojo Nantais pour officialiser cet événement.

La même année, l'école des cadres est créée. Elle a pour mission de former les futurs diplômés d'état. La responsabilité en est confiée à Jacques MAJEWSKI, professeur d'E.P.S, aidé dans sa tâche par le C.T.R. Maurice VIAUD.

Le premier stage d'enseignement préparatoire aux examens du Brevet d'État d'animateur et de moniteur, qui a lieu aux Sables d'Olonne, compte 30 participants. 20 candidats se présenteront aux épreuves et seront reçus avec succès.

Très vite, les dirigeants de la Ligue ont compris la nécessité de réaliser des entraînements de masse. Ils resserrent ainsi les contacts humains et les liens d'amitié, mais ils permettent également à tous les pratiquants, combattants ou professeurs, d'améliorer leurs qualités techniques et leur condition physique. Ces entraînements ont lieu régulièrement en divers points de la Ligue : à Nantes, à Saint-Nazaire, à la Roche-sur-Yon... Bien que la ligue ne dispose pas de Dojo, un club est toujours prêt à accueillir les pratiquants, et un entraîneur national, comme Lionel GROSSAIN, Jacques LE BERRE ou Armand DESMET, pour les diriger. Parfaitement structurée, sous la direction de son président Jacques SENEAU, secondé par les vice-présidents HERVE et MALLET, la Ligue possède une organisation qui ne laisse rien au hasard.

Les tâches sont réparties en secteurs précis entre le C.T.R., les comités départementaux et les différentes commissions :

- La commission des grades est composée de MM. SENEAU, LEMOINE, VIAUD, BENOIT, HERVE, RENAUDEAU, AVRIL, VITEL, LE HECHO et BERTHIER.
- La commission d'arbitrage, présidée par M. GAUTIER, comprend MM. LEMOINE, HERVE, RENAUDEAU, MAJEWSKI, GAUDIN, AVRIL, HALBMEYER, LE HECHO, BERTHIER, CAMUSARD et SOLIER.
- La commission technique sportive, présidée par M. LEMOINE est composée de MM. HERVE, RENAUDEAU, LANGUET, BENOIT, RABEAU, CORREA, AVRIL, VITEL, HALBMEYER et LE HECHO.
- MM. GAUTIER et MAUSSION s'occupent du secrétariat
- MM. SENEAU, MORILLON et LEROUX, de la trésorerie
- MM. DELAGE, CLAUDIN, GALISSON, CANCE et VRIET, de l'administration
- Les délégués des disciplines associées : le délégué du Karaté est M. TACAIL, celui de l'Aïkido, M. BODET et celui de la Boxe Française est M. LEGAL.

Les podiums de la Ligue Pays de Loire 1971

Seniors :

- M. AIRAUD (les Sables d'Olonne)
- R. GOUBIL (Nantes)
- E. PRIOU (Saint-Nazaire)
- CALARD (Nantes)
- M. FARRUGIA (La Roche sur Yon)

Juniors :

- BOUTET (Nantes)
- BARBOT (La Roche sur Yon)
- LE DERFF (Saint-Nazaire)
- Y. FARRUGIA (Saint-Nazaire)

Espoirs

- GAUTREAU (Saint Laurent sur Sèvre)
- Y. VIAUD (La Baule), international
- BADIER (Ernée)
- BIGAUD (Luçon)

Yannick VIAUD, du Judo-Club de la Baule (professeur Maurice VIAUD) est sélectionné en espoir mi-moyen à l'occasion de France-Hollande et pour participer aux championnats d'Europe à Leningrad. Il représente également la Ligue des Pays de la Loire aux championnats de France individuels.



Les vainqueurs du championnat de Ligue par équipes sont :

- en espoirs : JC Yonnais, professeur Louis RENAudeau
- en juniors : JC Nazairien, professeur Alphonse LEMOINE
- en seniors : JC Nazairien, professeur Alphonse LEMOINE

1973 : Au mois de mai, une des toutes premières assemblées générales de la Fédération organisées en province, est confiée à la Ligue Atlantique.

Elle se tient à La Baule, dans d'excellentes conditions et un cadre unique (l'Hôtel Hermitage). Tous les participants de l'époque en conservent un excellent souvenir.

1974 : À la suite d'un tragique accident en janvier, au retour d'un entraînement à Nantes, vers La Baule, Maurice VIAUD, le C.T.R. trouve la mort avec deux de ses trois fils. C'est la consternation et une grande tristesse dans la ligue.

Après des difficultés et de nombreuses démarches, et un intérim assuré par Georges BENOIT, le C.T.R. est enfin remplacé par un cadre technique parisien, sur la proposition de M. COURTINE, directeur de la Fédération. Il s'agit de Serge RULLEAU qui occupera le poste durant trois ans. En 1978, le C.T.R. sera déplacé en région parisienne.

1979 : Au début de l'année, nomination d'un nouveau C.T.R., Marcel ERIAUD, des Sables d'Olonne.

1980 : 15^{ème} anniversaire des stages d'été organisés à La Baule.

Créé en 1965, « Le stage international des arts martiaux » organisé par la Ligue Atlantique est devenu incontournable pour l'élite du Judo français et étranger, ainsi que pour les autres disciplines associées.

Durant six semaines, chaque été, sous les responsabilités successives de Georges CHUPIN, Maurice VIAUD..., on y pratique le Judo sous la direction de M. FUKAMI, 6^{ème} Dan, l'Aïkido sous la direction de M. NOCQUET, 6^{ème} Dan et le Karaté avec M. OKAMOTO 5^{ème} Dan.

De plus, une école de voile, animée par des moniteurs diplômés d'état, permet aux stagiaires de se détendre.





Le 15^e Stage International des Arts Martiaux

sera heureux de vous accueillir cet été à La Baule, du 20 Juillet au 17 Août

Le stage est placé sous le patronage de la Ville de La Baule
Entraînement au complexe omni-sports, à 800 m de la Plage
Place des Salines sur un Tatamis de 600 m²
Vestiaires et douche pour 150 personnes

★ ★ ★

Pour son 15^e anniversaire, le stage international des Arts Martiaux vous propose de venir pratiquer votre sport favori, dans le cadre exceptionnel et renommé de LA BAULE.

Avec son enseignement de haut niveau.
son organisation sympathique et expérimentée.

L'accueil est prévu chaque dimanche soir autour d'une sangria et suivi pour ceux choisissant la formule 1/2 pension d'un buffet campagnard.

L'animation orchestrée par Yannick Viaud, prévoit deux soirées par semaine avec des projections de films et une soirée piscine.

Footing et musculation.
Possibilités de Sports et Loisirs très nombreux.

Louis Renaudeau Directeur	Yannick Viaud Animation	M ^{re} A. Nocquet	M ^{re} Fukami
			

JUDO

« Gagnez le plus grand résultat avec la moindre force est la meilleure expression de l'énergie »
Jigoro Kano

avec
du 20 Juillet au 17 Août

- M^{re} FUKAMI, C.N. 6^e Dan
Ex-champion universitaire du Japon
8 ans entraîneur de l'équipe de France
- Alphonse LEMOINE, C.N. 6^e Dan
17 fois international
- Louis RENAudeau C.N., 4^e Dan
- Yannick VIAUD, C.N. 4^e Dan
- Jean DONZEL, C.N. 4^e Dan
membre de l'équipe de France

Du 20 au 27 Juillet
Stage Féminin
avec
Paulette FOUILLET
3^e Dan, Championne d'Europe



Durant ces quinze ans, il n'y a que deux stages d'été dans l'ouest de la France, celui de Royan et celui de La Baule.



Stage de la Baule : MM. MURAKAMI et RENAUDEAU - Mlle FOUILLET - MM. FUKAMI et LEMOINE

Ensuite la relève est assurée par le J.C. Yonnais avec Fabien CANU, double champion du Monde et Marc ALEXANDRE, champion olympique.



En 2002 enfin, la Ligue reprend le flambeau pour l'organisation d'un stage aux Sables d'Olonne, sous la responsabilité du CTR, Marcel ERIAUD et de Christian LE CRANN.

Paroles de pionniers : l'histoire des comités départementaux

La Sarthe

Le Judo sarthois a pris un tel essor en 75 ans, que les acteurs de cette discipline en sont stupéfaits. Cette expansion reste toutefois fragile et dépendante de la ferveur des bénévoles qui se relaient de génération en génération. Découvrons ensemble l'évolution du Judo sur le territoire sarthois et comment sommes-nous arrivés au 1er Comité Départemental de France ?

En effet, le 14 janvier 1947, 5 pionniers fondaient le Jujitsu Club Manceau. Les cours avaient alors lieu dans la salle de gymnastique de l'Union Sarthoise au Mans. Les Judoka ne

disposaient que de 25 m² de tatamis... une surface de sable, ainsi que des cartons. Une bâche recouvrait le tout ! Ce club était alors rattaché à la Ligue de Bretagne.

En 1948, Messieurs CRESTEY et Bossé ont créé le Club Olympique de Pontlieu (actuel ASL Le Mans). Il est ensuite décidé en 1953 de fusionner ces 2 clubs pour que tout le monde profite d'une surface de 75m², au 21 rue Bigot. M. COLEAU y assurait les cours.

En 1961, les quelques clubs sarthois se retrouvent rattachés à la Ligue de Normandie. L'équipe du COP devient même championne de Normandie en 1963.

Une nouvelle page se tourne à partir de 1964, le temps de la structuration et de l'émancipation. C'est cette année que la Sarthe devient le premier Comité Départemental de Judo en France. Le 20 septembre 1964 Michel PROVOST (Président du Club du COP) avec M. ROSSIN (Conseiller Technique Régional de Normandie) et M. Devarieux (Président de la Ligue de Normandie), créent cette nouvelle structure fédérale à l'échelon de la Sarthe. Ils étaient accompagnés de MM. BOUILLEAUX, TAILLANDIER Bernard et RENOU Louis, LABBE Émile, CARTIGNY Alain. L'annonce paraîtra au Journal Officiel le 19 novembre 1965. Ce 1er Comité Départemental de la Sarthe était composé d'un bureau (Président : P. POREZ, Vice-Président : M. PROVOST, Secrétaire : E. LABBE, Trésorier : R. LABBE) et représentait déjà plus d'une dizaine de clubs sarthois. Fort de ce dynamisme, plusieurs initiatives sont mises en place :

En 1965, des cours en école municipale sont ouverts aux jeunes de 7 à 10 ans à raison de 5 francs par mois. Cette opportunité sera un tremplin pour le futur Judo Club Du Mans.

Continuons vers l'émancipation en 1966, avec la création du Judo Club du Mans qui accueille 150 adhérents dès la première année. Bernard TAILLANDIER et Alain Courbe contribuent à cet élan. Côté compétition, Alain FLOQUART de l'Avia Club du Mans termine 2ème des Championnats de Normandie. Le 29 novembre 1966 a lieu le premier tour des Médailles de la Ville du Mans : 18 clubs sont représentés avec 304 benjamins et minimes du département. En tissant des partenariats (école et ville du Mans), et en organisant des manifestations, le Judo sarthois fait parler de lui. Il se développe, forme des champions, et prépare ainsi, un nouveau chapitre.

Dans les années 70, un nouveau dynamisme est insufflé. D'une part, la Sarthe est rattachée la Ligue des Pays de Loire, d'autre part, une multitude d'animations sont organisées : Sélection et entraînement de l'équipe Sarthe, entraînement de masse (Espoir, Junior, Senior), stage d'arbitrage, Médailles de la Ville du Mans, Championnat toutes catégories ou encore Critériums techniques. Le dynamisme du Comité s'observe aussi par le nombre de commissions, significatif des engagements humains. Les Commissions Arbitrage, Commission Sportive, Commission Féminine ainsi que le Comité d'organisation départementale des grades voient notamment le jour.

Une prolifération de clubs fait suite à ce dynamisme. C'est notamment la saison 1976-1977 qui en sera la plus représentative avec 27 clubs homologués et 3 en cours. En à peine plus de dix ans, le nombre de clubs a triplé !

Cette décennie se termine avec 32 clubs et 2 436 adhérents, des manifestations départementales officielles (Toutes catégories, Critériums techniques, Sélection d'hiver, championnat et coupes, individuels et par équipe), mais aussi avec un corps arbitral qui monte en compétence. Par exemple, Luis Renou devient arbitre national, Michel Provost et Roger LABBE, arbitres inter-régionaux.

Dans les années 80, un réel retour aux racines anime le Judo. Au niveau national, le fameux code moral est instauré, ainsi qu'un dynamisme autour du Jujitsu. En Sarthe, en avril 1984,

Marcel ERIAUD délègue sa mission Jujitsu sarthoise à Thierry LOISON. Ce dernier sera suppléé dès l'année suivante par Michel ADOLPHE. Le Judo et le Jujitsu vont alors se côtoyer dans les clubs comme dans les animations proposées par le Comité.

Le Judo Sarthois prend un nouveau virage dans la saison 1988-1989 suite au décès de Paul POREZ, président depuis 1964. Il sera remplacé par Jean-Yves DENIS qui assure la transition. Par la suite, il lance un appel dans la gazette du Comité. « Le Comité Départemental doit devenir la locomotive du Judo Sarthois. Nous devons, nous tous, dirigeants de clubs, professeurs, arbitres, Judoka, relever nos manches et faire ce pari ». Ainsi, c'est une nouvelle structure qui voit le jour avec un Bureau Exécutif et un Comité Directeur distinguant ensuite l'administration et la gestion générale d'un côté et les activités sportives, techniques et pédagogiques de l'autre. En 1989, on dénombre alors 44 clubs en Sarthe et 31 enseignants !

C'est en 1990 que Ronan POREZ prend la relève de la Présidence du Comité. Avec son équipe, plusieurs projets prennent forme comme la Section Sportive Départementale en 1994 animée à ses débuts par Thierry LOISON, cadre technique. Un Centre Local d'Entraînement, une École Départementale de Judo ainsi qu'une École d'Approfondissement verront aussi le jour. Cette structuration trouve néanmoins des limites humaines, car des quotas d'arbitres et commissaires sont imposés, significatifs d'un manque de mobilisation.

Un Collège des Ceintures Noires, présidé par Jean-Marie PETIT, apparaît. Lors de la Cérémonie des Vœux, il affirme sa volonté de transmettre l'héritage moral de la discipline : « Jusqu'à la Ceinture Noire, le Judoka reçoit. Après la Ceinture Noire, il donne. »

Le Judo Sarthois semble consolidé dans son déploiement lors des Années 90. À la veille du nouveau millénaire, un nouveau visage prend la présidence du Comité Départemental, en la personne d'Annick TROUILLET, première femme ceinture noire de Sarthe et déjà investie de longue date. Le Jujitsu, quant à lui, est riche de 3 formateurs et ce jusqu'au début des années 2000. Michel ADOLPHE, à partir de cette période, poursuivra cette mission portant haut les couleurs de l'Art Martial jusqu'aux niveaux régional et national.

Pour poursuivre leur essor dans un monde qui devient assez complexe, le Comité fait appel à Alexandra PRADEL, agent de Développement du Judo, salariée, notamment sur des missions de secrétariat. En cette saison 1998-1999, 51 clubs existent. Ce nombre restera relativement constant jusqu'à aujourd'hui, mais il permet un déploiement géographique important.

Dans les années 2004-2005, une tournure s'observe dans les orientations données au Judo et peut-être aux activités physiques en générales. En effet, on ne parle plus de : Collège des Ceintures Noires, ni de Cérémonie des Vœux, mais davantage de Cadres Techniques animant notamment des « Cours de Perfectionnement Sportif » et des « Stages Sportifs ».

Les Années 2000 vont se terminer avec l'obtention de deux 6^{èmes} Dan pour Luc LAUNAY et Pascal HEDOUIN suivis de Michel PROVOST ainsi que du 5^{ème} Dan pour Roger LABBE et Abdel RAHMANI. Mais c'est aussi un début de pénurie d'enseignants : les pionniers partent à la retraite tandis que le nombre de clubs, malgré leur petite taille, reste important. Le dispositif des assistants clubs voit alors le jour.

Le Judo Sarthois a donc besoin de renouveau. Des expériences sont alors menées, comme la coupe Ne Waza et les entraînements à la Japonaise, le sport adapté et le sport entreprise... « La roue tourne » dès le début des Années 2010. Le Judo sarthois est secoué par le Décès du Maître Louis RENOU, le comité est transféré à la Maison Départementale des sports (sans pouvoir y stocker pour autant le matériel). Une Commission « Ceintures Noires »

réapparaît dans les lignes avec Michel PROVOST à sa tête... Ces transformations s'illustrent enfin en 2012-2013 par un nouveau Président pour le Comité de Judo de la Sarthe en la personne de Christophe NAIL

Avec une nouvelle équipe, apparaissent de nouvelles missions autour de la promotion du Judo (de la cohésion sociale par exemple). Cette équipe est composée de 2 conseillers techniques et 3 salariés qui poursuivent les travaux menés, comme les entraînements à la japonaise. Un focus est donné à la catégorie minime avec des sélections organisées pour obtenir une équipe, cet âge est en effet ciblé pour préserver des licenciés.

Dans ce renouveau et malgré des envies porteuses, différentes démissions et des choix de gestion contestés amènent le président à démissionner à son tour. Le 17 février 2015, le Comité sarthois est mis sous la tutelle de la ligue des Pays de la Loire (délégué par la FFJDA). Le Judo sarthois est dans la tourmente, qui peut relancer une équipe alors que les conditions semblent difficiles ? Tandis que l'aîné Michel PROVOST tente de mobiliser des troupes, son âge le rattrape. Catherine LÉVRIER se porte alors volontaire tandis que notre aîné nous quitte.

Une équipe plus ou moins nouvelle se constitue autour de Cathy avec l'objectif de reprendre en main le « Comité Sarthe Judo ». Son projet associatif, solide, qui a pour premier objectif de « Pérenniser l'activité, les emplois et assurer la viabilité financière » marque le besoin d'avancer. Ainsi, les conseils précieux de Luc BELAUD mais aussi la création d'une commission financière dédiée, différentes actions et partenariats ont permis, non sans difficulté, de redresser la barre durant l'olympiade 2016-2020.

Quelques bénévoles deviennent ainsi des piliers irremplaçables pour la bonne tenue des manifestations. Il reste pourtant difficile de faire venir les Judoka et le corps arbitral ainsi que des bénévoles pour installer et désinstaller le matériel. Les commissions Culture Judo menées par Benoit PLANCHENAULT, ainsi que les récompenses et distinctions menées par Michel ADOLPHE et André POUPARD tentent à leur façon de valoriser Jita Kyoei, l'entraide et la prospérité mutuelle.

De leur côté, les enseignants se font toujours plus rares et sont très mobilisés. La Sarthe repose sur une multitude de petits clubs, certes, mais ne permettant pas aux jeunes de bénéficier d'un dynamisme de progression jusqu'en Ligue (sauf exception).

En 2020, arrive l'épidémie de Covid, une période particulièrement difficile pour tout le monde du bénévolat, mettant en exergue des difficultés de ressources humaines. Beaucoup ne souhaitent pas reprendre. D'autres viennent les remplacer après un appel à l'aide pour sauver le Judo Sarthois. Si la Vie est un perpétuel recommencement, le principe Ju de l'adaptation s'illustre à nouveau au Comité départemental avec le recrutement d'un nouveau Conseiller Technique Fédéral : Jordan CHEVALIER.

Nouveau chapitre pour une nouvelle équipe en Sarthe, département définitivement rural où nos racines ancrent un Judo convivial et généreux pour lequel des hommes et des femmes souhaitent encore donner !

La Loire Atlantique

À l'origine, la Loire Atlantique était rattachée à la Ligue de Bretagne qui regroupe 3 départements : Loire Atlantique - Maine et Loire - Vendée.

- 1962 : Création de la « Ligue Atlantique de Judo et disciplines associées », affiliée à la Fédération en 1962.
- 1968 : En novembre 1968, création du premier Comité départemental de Judo de Loire Atlantique.
- 1970 : Création du « Comité Départemental de Judo et D.A. » en septembre 1970, avec Charles Hervé comme président. Cette appellation sera modifiée en 1978 en « Comité Départemental de Loire Atlantique de Judo, Jujitsu et D.A. ».
- 1971 : En 1971, la Ligue Atlantique doit calquer son territoire géographique sur celui de l'Académie de Nantes. La Mayenne et la Sarthe rejoignent la ligue.

Les premiers clubs du département :

- 1945 : ouverture de la section Judo - Jujitsu de la police à NANTES, avec comme enseignant M. Le PICHON
- 1949 : Jujitsu club de Nantes, situé passage des écoles
- 1950 : Judo Club de la Baule
- 1951 : Judo Club de Saint Nazaire
- 1952 : Club Ailes Sportives Bouguenais Rezé
- 1957 : Cercle de Judo de Nantes, qui deviendra le Dojo Nantais en 1962

Composition des comités directeurs du département depuis sa création

OLYMPIADE	PRESIDENT	GRADE	CLUB	SECRETAIRE GENERAL	TRESORIER GENERAL
1970 - 1978	Charles HERVE	4 ^{ème} Dan	Dojo Nantais	Claude BERNARD	
1978 - 1989	Jean-Yves MAUSSION	4 ^{ème} Dan	ASBR	Claude BERNARD	Jacky GABORIAU
1990 - 1996	Jean-Claude LE GALL	2 ^{ème} Dan	Dojo savennaisien	Claude BERNARD	Yvon VINCE
1997	Jacques LEBESCOND	3 ^{ème} Dan	JC Nazairien	Jacky MONOT	Yvon VINCE
1997 - 2004	Robert FANGUIN BROCHE	1 ^{er} Dan	JC La Montagne	Marie Thérèse LE GALL	
2004 - 2008	Lucien VALLEE	6 ^{ème} Dan	JC Nantes	Marie Th. LE GALL Claudie DAVID	Claude SAUNIERE
2008 - 2010	Claudie DAVID	4 ^{ème} Dan	JC St Sébastien	Roger PILI	Alexis ALBERT
2010 - 2016	Roger PILI	5 ^{ème} Dan	JC Carquefou	Christian LESCAUDRON	Jean-Marc SOTIN
2016-2020	Roger PILI	5 ^{ème} Dan	JC Carquefou	Dominique RENNOU	Emmanuel MENARD
Depuis 2020	Dominique RENNOU	1 ^{er} Dan	Judo Atlantic Club	Stéphanie CLOUTEAU	Emmanuel MENARD

C'est à M. Charles HERVE et son équipe que revient le mérite de la mise en place du Comité Départemental 44.

Le 2^{ème} président fut Jean-Yves MAUSSION. Chacun se souvient de son dynamisme, parfois débordant. C'est à lui, aidé de Charles HERVE et de l'équipe en place, que l'on doit le Dojo du

Croissant. Appelé pour raison professionnelle à Toulouse, Jean-Yves MAUSSION propose Jean-Claude LE GALL pour successeur lors de l'Assemblée générale du département, en septembre 1990, à Saint-Nazaire.

Évènements marquants de la vie du comité

En 1950, M. Francis LE PICHON devient la première ceinture noire de Loire Atlantique (Loire Inférieure à l'époque). M. LE PICHON décède le 27 janvier 2001, à l'âge de 85 ans.

En 1955, le premier stage international des Arts Martiaux se tient à La Baule. À cette époque deux stages d'été furent organisés et dirigés par M^e Ishiro ABE, 6^{ème} Dan.

En 1965, le stage sera encadré par M^e Masanori FUKAMI et s'étalera sur 3 semaines. Ces stages cesseront en 1979.

En 1971, de l'école des cadres, qui a pour mission de former des enseignants diplômés d'état, est créée. M. Jacques MAJEWSKI en est le responsable, aidé par M. Maurice VIAUD, C.T.R.

En janvier 1974, M. Maurice VIAUD est victime d'un accident de la route avec deux de ses fils. Son fils, Yannick VIAUD doit reprendre la direction technique du club pour continuer à enseigner le Judo et poursuivre l'action de son père. Le club change d'intitulé et devient le « Judo Club Maurice Viaud ».

En mai 1973, une des premières assemblées générales de la Fédération est confiée à la Ligue Atlantique. Elle se tient à La Baule.

1981 voit la création du Collège Départemental des Ceintures Noires, présidé par M^e LEMOINE.

1989 sera marquée par l'inauguration et l'installation du comité départemental au Dojo du Croissant. La même saison aura lieu le 1^{er} tournoi national de Judo de Nantes-Atlantique.

En 1990 est créé le club d'élite départemental « Judo club de Loire Atlantique » sous l'égide de Jean-Claude LE GALL, regroupant l'élite du département. Ce club sera dissout en juin 1996.

L'année 1991 inscrit la création de la Section Sportive Départementale, au collège Victor HUGO, à Nantes et la création de 3 districts (nord, ouest, sud) en vue d'une pré-sélection Benjamins - Poussins pour le championnat de département.

L'Assemblée Générale du Département 44 à Saint-Brévin se tient en présence de Jean-Luc Rougé. Trois districts, Nord, Ouest, Sud sont alors officialisés. Enfin, le critérium technique pour les Benjamins est mis en place.

En 1993, des dirigeants de la Loire Atlantique accueillent l'Équipe Fédérale au Dojo du Croissant à Nantes. Un stage est organisé pour les enseignants de la Loire Atlantique élargi à la ligue des Pays de la Loire : Jean-Luc ROUGE, Fabien CANU, Didier JANICOT, Eugène DOMAGATA, Marc BAYLO, Alphonse LEMOINE, Louis RENOU, Louis RENAUDEAU, Marcel ERIAUD et Georges BENOIT encadrent ce stage.

En 1994 le Centre Régional Fédéral de Haut Niveau est ouvert ; la S.S.D. cesse d'exister.

En 1995, l'Assemblée Générale de la F.F.J.D.A. est organisée en Loire Atlantique sous la coupe de la ligue des Pays de la Loire. Lors des mercredis de l'équipe de France, 12 Internationaux se déplacent au Dojo du Croissant à Nantes avec les jeunes Judoka du département (participation élargie à l'ensemble des clubs de la ligue des Pays de la Loire).

En 1997, les bureaux du comité départemental sont transférés à la Maison des Sports, rue Romain Rolland, à Nantes.

Dès 2001 l'école d'arbitres et commissaires sportifs est mise en place.

Maître Alphonse LEMOINE obtient, en 2007, le grade 8^{ème} Dan.

En mars 2009, les effectifs du département passent le cap des 10 000 licenciés.

Malheureusement, en avril 2010, Jean-Yves MAUSSION président du CD44 de 1978 à 1989, décède. En juillet, c'est au tour de Marie-Thérèse LE GALL, membre et secrétaire du comité 44 pendant de nombreuses années.

En juillet et août 2021, les clubs sont ouverts tout l'été, complétant ainsi les actions de la tournée Kodomo dans les clubs Mickey sur le littoral, "Judo Tour Eté 44".

La Loire Atlantique compte à présent 65 clubs.

Les Hauts Gradés du département :

- M^e LEMOINE : nommé au grade de 8^{ème} dan en 2007. Il est le plus haut gradé de la Ligue des Pays de la Loire.
- M^e Yannick VIAUD : 7^{ème} dan - 2011
- M^e Michel BERTHIER : 6^{ème} dan - 2005
- M^e Lucien VALLEE : 6^{ème} dan - 2006
- M^e Thierry GUILLON : 6^{ème} dan - 2007
- M^e Olivier LE SAUVAGE : 6^{ème} dan - 2013
- M^e Roger PILI 6^{ème} dan - 2020

Le Conseiller Technique Fédéral :

Dans l'attente du recrutement d'un Conseiller Technique Fédéral, M. Olivier RAYON, responsable de la commission sportive, assure cette fonction.

En 1997 M. Laurent COMMANAY devient Cadre Technique Fédéral. Il quittera Nantes en 1998, pour Poitiers, suite à sa réussite au concours de Professeur de Sport, intégrant ainsi le corps des Cadres Techniques du Ministère des Sports.

Il sera remplacé par Olivier FRABOULET, Conseiller Technique Fédéral, recruté en C.D.I. à mi-temps. Ce poste passera à 75% le premier décembre 2012, et à 100% en 2018.

Mise en œuvre de formations

- Formation des dirigeants

En 1991, Robert FANGUIN BROCHE met en place et anime la formation des dirigeants (FODEDI)

- Arbitres et commissaires sportifs
Michel BERTHIER assure, depuis 1990, la responsabilité de la commission d'arbitrage.
- Formation Enseignement et développement des pratiques
En 2004, M^e LEMOINE anime et dirige des ateliers Kata où chaque élève peut travailler le Kata de son choix.

Organisation de stages techniques

Les gradés du département animent ces stages.

Aujourd'hui en 2021, le département du 44 compte 71 clubs de Judo et disciplines associées

La Vendée

À l'époque, la récente mutation des clubs de Judo de Vendée dans la ligue de Bretagne posait quelques problèmes, vu la situation géographique de ce département. Aussi, lors d'une réunion des clubs le 2 décembre 1962, l'idée de la création d'une entité vendéenne regroupant l'ensemble des clubs est décidée, et cette Association fédérative portera le nom d'**Amicale des Clubs de Judo Vendéens**.

Le 21 mai 1967, l'Assemblée générale de l'Amicale des Clubs de Judo Vendéen est dissoute en Assemblée Générale Extraordinaire et devient le « Comité Départemental des Clubs de Judo Vendéens » conformément aux nouveaux textes de décentralisation.

Le 20 novembre 1967, la création de l'Association est déclarée à la Préfecture de la Vendée sous ce nom. Son siège social se situe au 71 rue du Palais les Sables d'Olonne.

Le Comité Départemental des Clubs de Judo Vendéens élit les membres pour son nouveau Comité Départemental pour l'Olympiade 1972-1976.

En 1973, on recense 1928 licenciés dans les 27 clubs divisés en deux sections. En début d'année, 4 clubs ont accepté de bénéficier de l'enseignement de deux experts japonais : Monsieur KATO et Mademoiselle SAKAI. Ces stages ont eu lieu à la Roche-sur-Yon et aux Sables d'Olonne.

Suite au courrier du 10 juin 1974 de Monsieur Georges PFEIFER alors Président de l'Association Fédérale des Ceintures Noires, les CN des Arts Martiaux de Vendée se réunissent le 1^{er} septembre 1974 à la salle Omnisports, rue Sully, à la Roche-sur-Yon pour créer l'**Association Départementale des Ceintures Noires de Vendée**.

L'Association est déclarée à la sous-préfecture des Sables d'Olonne le 27 septembre 1974 sous le n° 2011.

L'Association est dissoute le 13 novembre 2000 sur décision prise lors l'Assemblée Générale extraordinaire du 12 novembre 2000.

La création de l'association des Ceintures Noires de Vendée (Judo-Aïkido), dont l'assemblée constitutive s'est tenue le 1^{er} septembre 1974, à la salle Omnisports, rue SULLY à la Roche-sur-Yon, à la demande de la F.F.J.D.A., n'était qu'une étape de transition avant la création d'une seule Association nationale réunissant toutes les C.N., et à laquelle, le moment venu, l'Association départementale devait s'affilier, purement et simplement.

Le protocole d'accord intervenu depuis entre la F.F.J.D.A. et les dirigeants du Collège National de C.N. rendait possible cette éventualité.

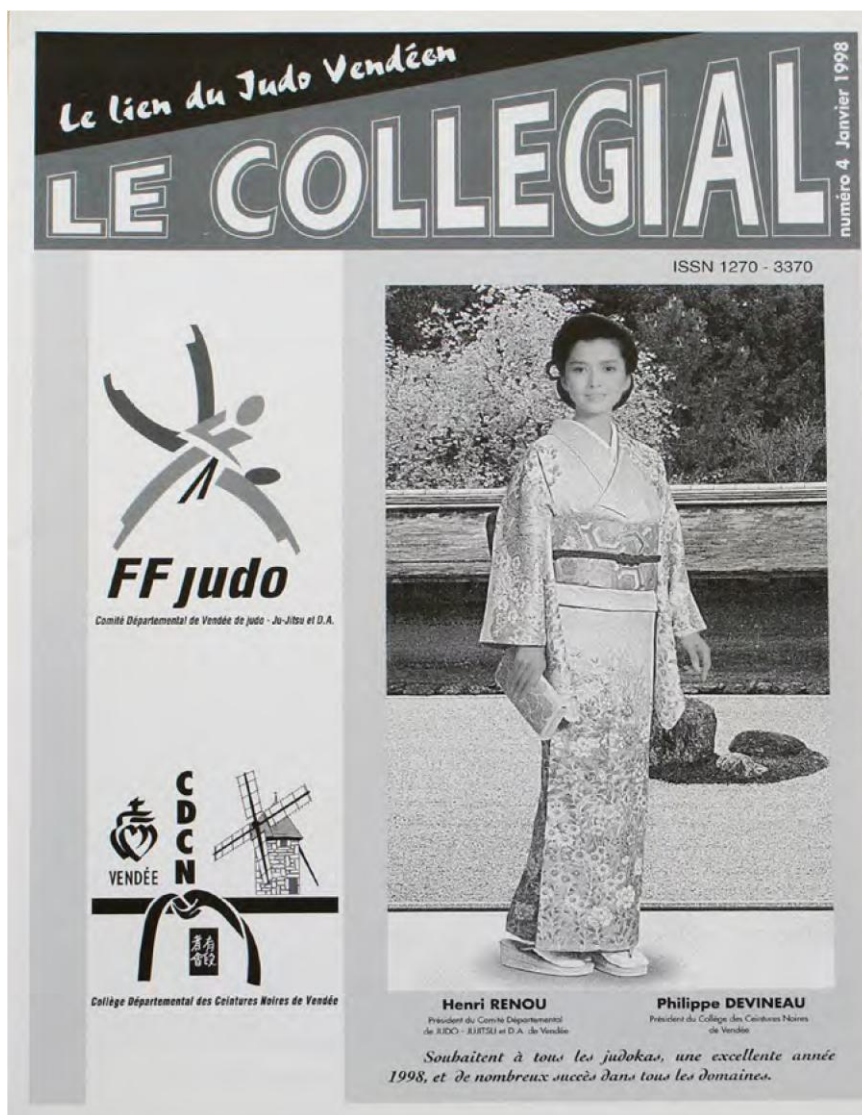
Selon les directives fédérales et à l'initiative du C.N.C.N. de France, et en vue d'une décentralisation, s'est donc constituée cette Association.

Collège Départemental des Ceintures Noires de Judo de Vendée,

Le 17 février 1978, elle est affiliée au C.N.C.N. de France, et déclarée conforme aux dispositions de la loi du 01.01.1901 (Hôtel du Commerce à la Roche-sur-Yon).

Cette Association regroupe les C.N. de Judo affiliées au C.N.C.N., domiciliées dans le département de la Vendée, afin de favoriser la diffusion des principes du Judo.

Le C.D.C.N. de Vendée a publié une revue, déclarée de 1996 à 2000 intitulée « Le collégial », dont voici la jaquette du quatrième numéro en janvier 1998 :



Le Collégial : cette revue était distribuée à tous les clubs de Vendée ainsi qu'au niveau national aux Comités Départementaux et Régionaux lors du Colloque National du C.N.C.N. L'ancien siège se situait au 71 rue du Palais, aux Sables d'Olonne, le nouveau siège, au 93 rue du Président de Gaulle, La Roche-sur-Yon.

Son nouveau Comité Directeur est élu pour l'Olympiade 1977-1981. 20 clubs sont représentés, 27 clubs ont réglé leur cotisation annuelle (60 F) et 33 clubs sont inscrits. Les membres présents constituent l'Assemblée Générale selon l'article 10 des statuts, ils ont élu leur Comité de Direction ainsi composé pour 2 ans.

Suite à son Assemblée Générale du 25 septembre 1976, le Comité Départemental des Clubs de Judo Vendéens change son siège social.

L'Assemblée extraordinaire commence et le Président AIGRON demande au Vice-Président Monsieur SENEAU de faire l'exposé des nouveaux statuts du Comité Départemental. Ces nouveaux statuts stipulent que le Comité Départemental sera élu pour 4 ans, au lieu de 1 an et sera rééligible. Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité.

Le 22 août 1977 est déclaré à la Préfecture de la Vendée le changement de titre de l'Association « Comité Départemental des Clubs de Judo Vendéens » qui devient le « *Comité Départemental de Vendée de Judo, Jiu-Jitsu et Disciplines Associées* ». Son siège social est situé au 93 rue du Président de Gaulle à la Roche-sur-Yon.

À l'Assemblée Générale du Comité Départemental des Clubs de Judo de la Vendée du 08 septembre 1978, 14 clubs sont présents sur 34.

Le compte rendu du Comité Directeur du 15 décembre 1982 indique :

Le Comité Directeur est désormais composé de 9 membres. Messieurs TRAINEAU et YVE ayant été choisis en remplacement de Messieurs ILARI et PONCHEL (démissionnaires) lors, de l'Assemblée Générale Départementale du 07 octobre 1982 à la Roche-sur-Yon.

En 1985-1986, 43 Clubs vendéens se sont affiliés à la F.F.J.D.A., soit trois de plus que l'année précédente. Par contre, on constate une certaine stagnation du nombre de licenciés : 3 144 Judoka et 15 Kendoka, soit au total 3159.

En 1986 le Président Michel TRAINEAU assumera en plus, de la fonction de trésorier. En 1987 et 1988, ce poste sera honoré par Michel AIGRON, puis de 1989 à 1991 par Noël DUBREUIL.

Au niveau de l'élite, les satisfactions enregistrées dépassent très largement les vœux les plus optimistes formulés au début de l'olympiade : pour mémoire, la priorité était donnée au sport de masse, en souhaitant qu'une élite s'en dégage.

Déjà fort remarquables depuis quelque temps, nos jeunes internationaux ont atteint les sommets en 1986-1987...

En effet, sur la plus haute marche des **podiums nationaux**, nous avons pu successivement applaudir Stéphane TRAINEAU et Éric SALLÉ (sélection nationale des moins de 21 ans), Sophie MAGAUD (deux fois 1^{ère} en moins de 18 ans) ; tandis que Karine YVE était finaliste de tableau. Saluons aussi la performance de Stéphane TRAINEAU qui, pour sa 1^{ère} année en seniors, a été vice-champion de France (- 95kg), s'avérant être ainsi le dauphin de Roger VACHON. Seul athlète pré olympique des Pays de la Loire. Stéphane TRAINEAU a également reçu le trophée du « meilleur Espoir 1987 » du Judo Français, lors de la remise des Ceintures d'Or.

Sur les **podiums internationaux**, ils étaient aussi présents :

- **Stéphane TRINEAU** : 3^{ème} des Championnats d'Europe Juniors, vainqueur des Tournois de Paris, d'Autriche et finaliste du tournoi de Yougoslavie (décision).
- **Éric SALLÉ** : vainqueur du Tournoi Open de Londres.
- **Sophie MAGAUD** : vainqueur (en moins de 18 ans) des Tournois de Pologne, de R.F.A. par équipes.

Vives félicitations à nos brillants représentants.

Les sommets sont atteints au niveau de nos élites sportives 1987-1988, avec notamment Sophie MAGAUD qui, en début de saison a été Championne de France et Championne d'Europe Juniors. Le Super Oscar Sportif vendéen lui a été décerné : elle l'a amplement mérité.

Le Judo vendéen sur le devant de la scène, c'est enfin Stéphane TRINEAU aux Jeux Olympiques de SÉOUL... Un Judoka qui a gardé toutes ses attaches et ses racines au Dojo Mortagnais. Non, cette élite exceptionnelle, qui nous vaut bien des envieux, ne me fait pas oublier tous les autres. Mais nous bénéficions tous de la réussite de ces garçons et filles qui portent nos couleurs avec faste. Non seulement ils ont ouvert la voie à nos jeunes compétiteurs qui savent que, désormais, tous les espoirs sont autorisés.

Ces champions d'exception savent tous ce qu'ils doivent à leurs professeurs respectifs, particulièrement à Andrée TRINEAU et Roland DUDIT... Ces derniers ont su les entraîner, les préparer, les motiver, les suivre, mais surtout leur insuffler un mental qui fait la différence sur les tatamis.

Luc BELAUD - 6^{ème} Dan

MISE EN PLACE D'UNE ÉCOLE DES CADRES DÉPARTEMENTALE, PRÉLIMINAIRES DES FORMATIONS

En septembre 1988, un nouveau Comité Directeur départemental de Judo de Vendée est constitué pour une nouvelle olympiade, sous la Présidence de Michel TRINEAU réélu à ce poste. Les réunions fréquentes, une législation plus complexe et le développement du Judo vendéen amènent une démobilisation rapide de certains membres du Comité. En ce début d'olympiade, le matériel des compétitions est renouvelé (tapis départementaux, panneaux électroniques, matériel audiovisuel, timide apparition de l'informatique) et celles-ci se déroulent dans de meilleures conditions dans une salle omnisports, le nombre des licenciés et des clubs progresse chaque année. Le problème d'un dojo départemental est maintes fois évoqué et toujours contrarié...malgré de nombreuses démarches et entrevues. Un bureau est enfin mis à la disposition du Judo départemental à la ROCHE-SUR-YON en attendant les installations actuelles (au sein de la maison départementale des sports) qui ne sont pas comparables..., mais le Comité ne dispose d'aucun personnel technique ou administratif. Quelques années plus tôt, des tentatives avaient été faites pour obtenir un poste de cadre technique départemental, sans succès. Avec quelques sponsors, la brochure calendrier annuelle départementale prend un nouveau visage.

Parfaitement conscient de ce contexte que je côtoie depuis plusieurs années en tant que compétiteur, mais aussi en tant que dirigeant de club, à la demande du Président en octobre 1988, j'accepte le challenge de mettre en place et de diriger une École Départementale de

Judo pour la formation des futurs cadres. Dans l'année je suis coopté comme membre du Comité Directeur départemental en charge des formations. L'École Départementale correspond à une volonté régionale d'essayer d'avoir dans les départements une préformation débouchant sur la formation régionale de l'École des Cadres formant au BEES, dans un premier temps en vue de l'examen traditionnel puis en vue de la mise en place de la formation modulaire à partir de 1990. Seul le département de la Vendée réussira cette tentative, mais au prix d'un engagement et d'un investissement conséquent de ma part.

En relation avec la Ligue et le CTR, je m'informe sur les dispositions réglementaires quant à la mise en œuvre et au contenu à donner à cette action de Préformation au sein d'un D.E.P. (Département de l'Enseignement et du Perfectionnement) départemental jusqu'alors inexistant.

Face à ces données, je fixe des objectifs et propose un programme pour le contenu minimum de la préformation de 35 heures.

J'établis un calendrier d'intervention, je trouve des dojos d'accueil au centre du département et j'informe les clubs du département de ces données lors d'un appel à candidatures. Assurant la totalité des cours, je fonctionne la première année avec un effectif de 8 stagiaires.

Au fil des années, pendant quatre saisons consécutives, je fais évoluer les documents de présentation et d'information sur les conditions d'accès et sur le contenu, et couple cette préformation avec d'autres stages de formation que je mets progressivement en place : stages kata, stages jujitsu, stages techniques, stage progression française d'enseignement, stages de préparation au 1^{er} dan d'expression technique. J'assure l'encadrement de tous les stages programmés et fais progressivement intervenir des personnes (qui deviendront instructeurs départementaux dans le domaine considéré) qui m'aident dans les domaines du kata et du jujitsu.

En charge en tant que technicien et en tant qu'élu depuis 1988 du DEP départemental qui devient en 1997 la Commission Enseignement puis en 2000 la Commission Formation, ceci jusqu'à la fin de la saison 2003/2004 (où je cesse mes responsabilités départementales), je mets en place les actions de formation tant dans le domaine de l'encadrement lié à l'enseignement que dans le domaine des compétitions et animations conçues en collaboration avec la commission sportive. De plus j'assure le lien avec la Ligue quant au travail de recherche sur les animations et quant au suivi et à la sélection des enseignants pour les stages interrégionaux et nationaux (lors de l'existence des quotas de participation).

POSITIONNEMENT DU DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU C.O.R.G. AU SEIN DU COMITÉ D'ORGANISATION RÉGIONAL DES GRADES DES PAYS DE LA LOIRE

En 1997, le Cadre Technique en charge du C.O.R.G. Georges BENOIT me sollicite pour être le délégué départemental C.O.R.G. du département de la Vendée, étant enseignant de Judo en activité dans ce département. Cette proposition s'intègre dans la volonté régionale de réorganiser les activités correspondantes et de déléguer une partie du travail, entre autres administratif, au niveau départemental en amont du secrétaire régional du C.O.R.G. À partir de la saison 1997/1998, j'assume cette fonction pendant sept saisons sportives avant de céder les ressources de travail à un successeur désigné pour cette tâche.

ÉVOLUTIONS DES RESSOURCES HUMAINES DANS LA POLITIQUE DU COMITÉ FACE AUX OPPORTUNITÉS LÉGISLATIVES NOUVELLES

En 1998, dans le cadre législatif créant la possibilité de contrat aidé par le dispositif 'emploi jeune', une création d'emploi compatible avec le projet de développement départemental devient opportune. En effet, le Comité Départemental dispose alors des services d'un Cadre Technique sur un tiers temps, mis à disposition par la D.D.J.S. Cette mise à disposition est appelée à disparaître, alors qu'un plein temps semble indispensable pour mener à bien le surcroît d'activité. Comme envisagé dans les perspectives de développement de la Convention d'objectifs, un recrutement de Cadre Technique Fédéral devient une priorité.

Assemblée Générale du 22 septembre 1989.

Le nombre de nos licenciés a encore connu une forte augmentation. Nous sommes passés de 3 621 à 4 070 licenciés, soit une progression de 449 adhérents et un taux de croissance de 11%. J'ajoute que nos pratiquants sont très jeunes puisque 72% ont moins de 18 ans, et 44% moins de 10 ans.

33 clubs étaient affiliés au cours de la saison écoulée. Ceci correspond en réalité à près de 50 salles, géographiquement bien réparties à travers le département.

Le Maine et Loire

ORIGINE DU JUDO DANS LE DÉPARTEMENT

Le Judo dans le Maine et Loire commença dans le Choletais grâce à Francisque VIEVILLE ceinture noire 4^{ème} Dan, qui créa Le Cercle du Judo de Cholet.

Ensuite c'est Jacques FEYOX qui amena le Judo à Angers avec l'ouverture du Judo Club Anjou en 1953 et de l'AS Police d'Angers.

Jacques FEYOX ainsi que Gilbert MERCK, qui a ouvert le Physic Club à Saumur, furent les moteurs du Judo dans le département.

Très vite d'autres clubs virent le jour avec de nouveaux enseignants :

- JF Cholet avec Roland GAUDIN, Roger ETESSE et Roland BENOIT
- JC Doué la Fontaine avec Alain HAYS
- JC Montreuil Bellay avec René BOURY
- EAABC Saumur et la MJC en plus du Physic club avec Marcel LANGUET, M. VRIET et M. PIDOUX
- AS Croix Blanche Angers avec Guy SOLIER
- JC Trélazéen avec Tadeuz MAJEWSKI

Le Comité Directeur de Maine et Loire fut créé en 1970.

- Le 1^{er} président fut Henri MASSOLE.
- En 1972, il fut remplacé par André LECLET (club de Mazé) jusqu'en 1988.
- De 1988 à 2004, ce fut M. Jacques COCHARD (JC Beaufortais)
- Suivi de 2004 à 2012 par Alain HAYS (JC Doué la Fontaine)

Et de 2012 jusqu'à ce jour, M^{me} Yolande DUBE (JC Les Rosiers)

MARCEL PERES

« Le Judo Club d'Anjou était au premier étage, un parquet sur lequel il y avait de la sciure de bois et par-dessus une bâche tendue, pas de douche, une toilette, un poêle à bois que l'on chargeait toutes les heures. C'était très précaire, mais il y avait un tel engagement de chacun que ça travaillait bien. Jacques FEYOX a été, au début de son enseignement, un bon professeur. Par contre après il n'a pas suivi l'évolution. Heureusement, les élèves ont su se regrouper et continuer l'histoire. »

MICHEL VINCENT

« En Maine et Loire, au début des années 50, c'est M. VIEVILLE (qui venait de Tours) qui promeut le Judo sur Angers, Cholet et St Pierre Montlimart, club repris par la suite par Jean GALISSON. C'est aussi à cette époque que M. VIEVILLE crée le cercle St Pierre à Cholet. Je pense que c'est vers la fin des années 50, que Gil MERCK crée la section Judo de l'école de cavalerie de Saumur : EAABC repris par la suite par M. LANGUET. M. MERCK crée également le Physic Club à Saumur.

Pour ma part, j'ai commencé le Judo en 1968 au Judo Club d'Anjou sur Angers avec M. Jacques FEYOX, et à ce moment-là, dans ce même club, il y avait Messieurs DESCLAUDURES un de tout premiers experts en technique de la Ligue et notamment en Kata, Jacky MOHAMED qui était spécialisé en Balayages, PRIOU qui était un Judoka « physique ». Ce sont des Judoka qui ont dû être champions de Bretagne par équipes. Ce devait être entre 1963 et 1965. Marcel PERES est arrivé peu après.

Puis tous ces Judoka ont quittés le JCA pour se rassembler autour de la section Judo de Bull Anjou, puis à 100 m de ce club, la SGTA toujours à ANGERS dans le quartier de Belle Beille. Ensuite il y a eu une scission entre ces différents professeurs et ce club a été repris par Jean Noël TRILLOT puis par Denis RINCK en 1986. Par la suite il y a une association entre Denis et Christian Le CRANN qui venait du J.C Val de Loire, pour créer le Ketsugo Angers. En 1969 Alain HAYS futur président du Comité de Maine et Loire crée le Judo club Douessin à Doué La Fontaine. En 1971 M. Cyriaque VRIET crée le JC Beaufortais à Beaufort en Vallée, club que j'ai repris en 1974.

DANIEL RETHORE

Crée en 1968, le Judo club des Mauges a vu le jour grâce au syndicat d'initiative du Fuilet. Le club fut la deuxième section de Judo de la région des Mauges.

Les cours avaient lieu dans la salle du syndicat du Fuilet et étaient animés par un professeur du Cercle de Cholet, Monsieur VIEILLE, 4^{ème} Dan accompagné de Monsieur GALISSON. Pour la saison 69 -70 Georges BERTHIER prit le relais jusqu'en 1973 ou Gérard LETHUILIER viendra le seconder.

En 1970, le club ouvrira une annexe à Bouzillé, les cours y seront dispensés le mercredi. Depuis 1975, j'y assure les cours et depuis 1982, les entraînements ont lieu dans le Dojo de la salle des sports.

Parmi les Judoka qui se sont entraînés sous ma houlette : Karine RAMBAULT, vice-championne du monde par équipe 1998, double championne de France 1998 et 1999 et qui participe aux JO de Sydney en 2000. Mathias LEROUX 5^{ème} Dan professeur d'EPS et Professeur de Judo sur Angers.

Le JC Mauges participe à plusieurs reprises à la Coupe internationale des Samourai affrontant des clubs parisiens et termine à deux reprises 2^{ème} du classement général. En 2018, le club a célébré ses 50 ans d'existence avec comme invité d'honneur Serge FEIST, 9^{ème} Dan. En 53 ans d'existence, plus d'une centaine de ceintures noires ont été formées au JC Mauges.

ÉVOLUTION DES LICENCES

De 3 000 licenciés en 1973, nous étions environ 8 000 en 2012 pour être actuellement 7 000 environ répartis dans 70 clubs

LES SALARIÉS

Pour dynamiser ses activités en 1999, le CD 49 a embauché un conseiller technique, M. Thomas d'ABOVILLE jusqu'en 2002. Il sera remplacé par M. Vincent BLANDINEAU. En 2001 l'équipe s'étoffe d'un secrétaire départemental : M. Frédéric LETENEUX, qui au début seconda M^{me} COCHARD qui était secrétaire bénévole.

Organisation des compétitions

Durant ces premières années, toutes les activités du CD49 avaient lieu dans différentes structures pouvant nous accueillir : Cholet, Longué, St Pierre Montlimart, Beaufort, etc.. Mais à partir de 1980 le RC Doué la Fontaine disposant d'une grande salle et de nombreux créneaux peut prendre en charge une grande partie des compétitions et même des passages de grade régionaux.

Mais tout change en 1986, car sous la présidence de M. LECLET, un grand Dojo Régional est construit à Angers.

À partir de cette date, le CD49 put bénéficier d'une structure fixe pour toutes ses activités départementales : compétitions, stages, animations.

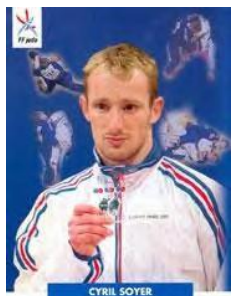
En 2005, sous l'impulsion de Vincent BLANDINEAU, Conseiller Technique, le CD a mis en place une section sportive scolaire en partenariat avec le collège Jean Monnet à Angers. Elle intègre en moyenne une trentaine de Judoka chaque année et en 2020 elle a été reconnue Section d'excellence.

Pour conclure, nous pouvons citer quelques Judoka angevins qui se sont illustrés au niveau national et international tels que :



PAULETTE FOUILLET

- Quatre fois championne d'Europe
- Deux fois vice-championne du Monde
- Meilleure technicienne aux Championnats du monde de New York en 1980



SOYER CYRIL

- 2^{ème} au Championnat d'Europe en 2001
- 3^{ème} aux championnats du Monde par équipes en 2006
- Champion de France de France 1^{ère} division en 1999, 2000 et 2006
- Membre de l'équipe de France



RAMBAULT KARINE

- Vice-championne du Monde par équipes en 1988
- 5^{ème} au Championnat d'Europe en 2000
- Sélectionnée aux Jeux Olympiques de Sydney



ROUSSEAU Véronique

- Championne du Monde universitaire

L'histoire continue....

COMPOSITION DES COMITÉS DIRECTEURS :

ANNÉE	PRÉSIDENT		SECRÉTAIRE	TRÉSORIER	MEMBRES
1970 1971	MASSOLE HENRI		HAYS ALAIN RC DOUE (5D)	BODET	LECLET, GALISSON, MORILLON, GAUDIN, DECLAUDURE, CADIOU, BENOIT.
1972 1980	LECLET ANDRE JC MAZE (3D)		COCHARD JACQUES JC BEAUFORT (1D)	DECLAUDURE	GALISSON, MORILLON, GAUDIN, HAYS, LERICHE, CADIOU, BENOIT, POUPARD, ETESSE.
1980 1988				THIBEAULT	GALISSON, BENOIT, GAUDIN, HAYS, CADIOU, ETESSE.
1988 2004	COCHARD JACQUES JC BEAUFORT (1D)		COTTIER NADIA JC GEMMOIS (3D)	ROMET LOUIS JC ST BARTHELEMY (1D)	LEPETIT, LEBAUT, SULVIC, GAUTIER, MEINVIELLE, MARIE, CARTIGNY, LE CRANN, MAUXION
2004 2009	HAYS ALAIN RC DOUE (5D)		JOUBERT KATIA JC TRELAZEEN	LEDROIT JOSE MPT MONPLAISIR (2D)	CARTIGNY, CHOUTEAU, DENIS, DUBÉ, DUTREUIL, GUERET, HAYS A, PELISSON
2009 2012					
2012 2024	DUBÉ YOLANDE JC LES ROSIERS (1D)		HAYS ALAIN RC DOUE (5D)	MAILLARD PIERRE ES SEGRE 1D°	GUERET, HAYS G, PÉLISSON, ROCHEREAU, BUISSON, GRIMAULT, HAMARD



Alain HAYS

J'ai débuté le Judo en avril 1959 dans une petite ville des Yvelines, à Marly-le-Roi. Le club démarrait avec les moyens du bord : le dojo était une salle de cantine scolaire, les tapis de vieux tatamis en paille. Que connaissais-je du Judo ? Rien.

Pour moi, c'était une espèce de lutte avec un vêtement un peu spécial. Mon premier professeur fut M. GENAUDEAU, ceinture noire. Comme c'était le seul sport proposé dans notre quartier, j'ai continué et très vite, je me suis fait des amis. Les années passent, les professeurs aussi, mais en 1964, un nouvel arrivant me marquera pour toute la vie : M. Jacques Le BERRE, entraîneur national, aujourd'hui 9^{ème} Dan.

Ce fut une révélation de pratiquer avec lui. Ensuite, période de service militaire. Dès mon retour, j'obtiens ma ceinture noire en 1967, l'année suivante mon diplôme de professeur de Judo. J'enseigne quelques mois au club de l'hôpital de Garches (Yvelines) et en septembre 1969, je crée le club de Doué la Fontaine (49).

En même temps, j'obtiens un poste d'enseignant d'EPS au collège St Maurice à Angers (aujourd'hui la Cathédrale). Tout près de là existait un club de Judo. Naturellement, j'y entre, car je souhaitais pouvoir m'entraîner. C'était le Judo club d'Anjou dirigé par M. FEYOX. Je me présente à la secrétaire et... Je me fais jeter comme un malpropre ! Oups ! Heureusement au moment de repartir, un Judoka m'attrape et me dit de venir sur le tatami avec lui. Ce soir-là, j'ai fait la connaissance de René DECLAUDURE et Marcel PERES. Ouf, cela m'a redonné le moral !

L'enseignement du sport et du Judo, en particulier, sont vite devenus une passion dévorante. En février 1971, j'ouvre un autre club de Judo à Vihiers sous la présidence de M. MENESPLIER.

Entre-temps, je m'étais présenté à M. SENEAU, Président de la Ligue Atlantique, qui m'a tout de suite incité à participer aux activités régionales. En tant que membre du CA de la Ligue, j'ai aidé au recrutement de Marcel ERIAUD, nouveau CTR, en remplacement de M. RULLEAU. Par la suite, je me suis plus consacré au Comité Départemental de Maine et Loire qui avait vu le jour en 1971. Depuis cette date, j'ai toujours fait partie du CD 49. Soit en tant que membre, soit en tant que représentant des ceintures noires du département, ensuite comme président et actuellement secrétaire.

À partir de 1980 le club de Doué la Fontaine a pu bénéficier d'une grande salle de sports avec de nombreux créneaux horaires, ce qui nous a permis d'organiser de nombreux stages, championnats, animations et même des passages de grades régionaux, tout ceci jusqu'en 1986, date d'ouverture d'un dojo régional.

À cette époque, nous avons eu aussi la possibilité d'organiser de beaux tournois internationaux avec de nombreux Judoka étrangers. Ensuite, le club de la Roche sur Yon a pris le relais et grâce à ses moyens, il a eu un rayonnement régional.

Ce qui, à mon sens a aidé énormément au développement de la Ligue, c'est que durant de nombreuses années, tous les clubs des cinq départements pouvaient participer directement aux assemblées générales. Ça a été très important, car beaucoup de clubs ont pu se connaître et créer des liens.

Tout change en 2004, sous la présidence de Monsieur ROUGE qui modifie l'organisation nationale et redistribue les missions entre les départements et les Ligues. Il a donc fallu s'adapter à ce système toujours en place actuellement.

Aujourd'hui, je considère que notre Ligue est une entité qui fonctionne bien, avec les conférences des présidents, pour l'harmonisation entre tous et l'Équipe Technique Régionale qui est une force importante de propositions.

La Mayenne

Claude BELLANGER

Au niveau de la Ligue, j'ai une pensée particulière pour Jacques SENEAU. C'est lui qui m'a fait débiter dans la gestion des dirigeants, d'une réunion, d'une A.G. J'ai beaucoup appris de lui. Après il y a eu d'autres présidents, ils ont tous du mérite.

Pour moi, le Comité Départemental est le représentant de la Fédération Française de Judo dans le département. Il est chargé d'appliquer les textes qui sont votés en assemblée générale fédérale, de fédérer les clubs. En Mayenne, cela s'est toujours à peu près bien passé, on a toujours été un département assez uni.

Il y a eu une période difficile après le départ de Pierre MAUSSION, mais Marcel DUCHEMIN, a réussi à resserrer les liens. Je suis arrivé derrière, il y avait encore des clubs qui tiraient un petit peu dans un autre sens, mais globalement, la Mayenne a été très unie, cela a été notre chance parce qu'on est un petit département et si on n'était pas uni, on n'existait pas au niveau de la région.

Le fait d'avoir bénéficié d'un Conseiller Technique Départemental a joué un rôle énorme. J'ai mis plusieurs années avant de prendre conscience de ça, je me suis rendu compte que beaucoup de départements n'avaient pas de CTD payé par l'état. Quand il a fallu en 2005 ou 2006, payer un cadre technique fédéral, on a vu toute la différence. Pour le département le CTD a permis un bon développement.

On est libre, on est en république, si quelqu'un veut aller faire une activité sportive qui ressemble à du Judo, pourquoi pas, après je sais que la Fédération a une délégation de pouvoirs pour les grades, je ne suis pas contre les autres pratiques. Pourquoi ne pas enseigner autre chose, mais de toute façon les pratiquants reviendront un jour vers nous. Il peut se produire d'autres choses à l'extérieur de la Fédération, car on n'empêche pas les gens de vivre. Après, il faut voir comment c'est enseigné, quelles sont les conditions requises pour les enseignants. Derrière tout cela, il y a les jeunes. Comment enseigne-t-on une discipline sportive qui ressemble au Judo ? Il ne faut pas empêcher cela. Comme on est bien structuré, ils reviendront vers nous. »

Georges BENOIT

Les comités départementaux sont essentiels, les clubs ont besoin d'être en liaison avec eux plus qu'avec la Ligue. De plus, les problèmes sont complètement différents d'un département à l'autre, il faut une entité qui, de plus, est le premier niveau de compétition, de stages. Le département doit être moteur et faciliter le travail « ensemble » et être à l'écoute de chaque club. Il y a quarante ans j'avais créé le critérium départemental des benjamins qui n'existait pas en Ligue. Ensuite j'ai créé la même chose pour les minimes et cadets. Cela a permis au départ, aux Judoka de la Mayenne de prendre un temps d'avance. Les clubs peuvent être en relation directe avec le Comité et rentrer dans une dynamique. Pour un club, la Ligue c'est plus administratif, ça correspond à une élite sportive et de dirigeants. Dans un

département on fait la promotion des clubs de son territoire, pour résister à la concurrence des autres disciplines.

Moi, je suis fédéral ! La Fédération, est une grosse machine qui fait tout pour créer et répondre aux besoins de chacun : il y a le Judo, le Jujitsu, le Taïso, le Ne Waza, et je pense que tous les éléments sont représentés dans la Fédération. Qu'il y ait des gens qui soient des marginaux dans le système, qui veulent montrer qu'ils sont plus forts que les autres c'est leur droit, mais qu'ils jouent dans leur cour, ce n'est pas du tout le même combat et je pense qu'on doit être fiers de notre Fédération qui propose plein de choses, les autres je ne les connais pas du tout et cela ne m'intéresse pas. Il faut faire attention à tout ça, car ce n'est pas une bonne image, c'est parfois une image de violence, de non-contrôle et ça peut dériver.

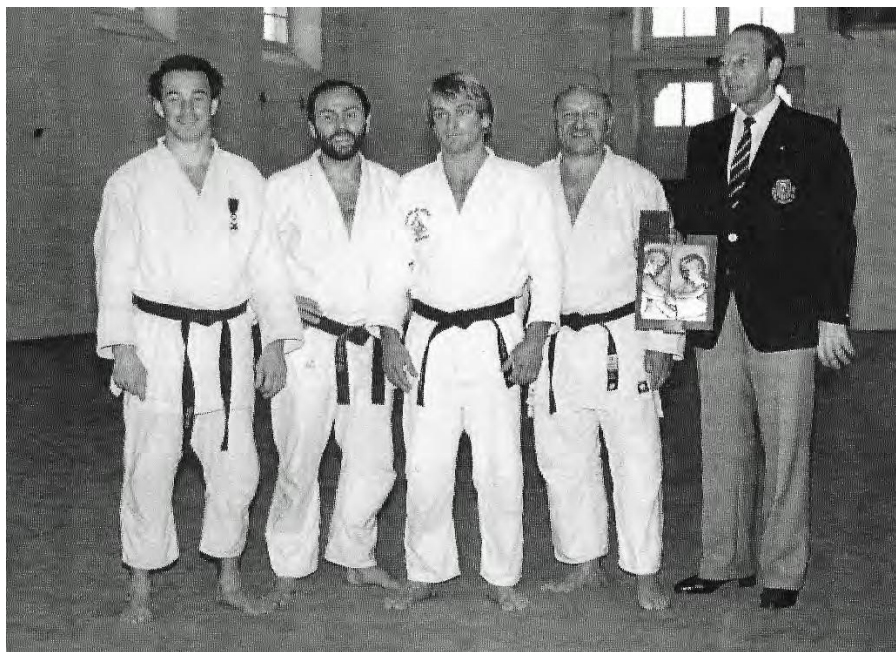
« Le premier championnat qui m'a marqué, c'est le Championnat du Monde à Paris en 1961 à la télévision. Après la demi-finale avec GEESING et à ce moment-là, changement de programme à la télé. C'était plutôt l'envie de voir ces championnats !

Quand on est responsable d'une activité au niveau d'un département ou d'une région, on se doit d'aller voir les grands événements, c'est une manière aussi de se tenir au courant, de voir ce qui s'y passe, les choses nouvelles et quand on est passionné, il n'y a pas de frontière. J'ai vu les championnats du monde en 1971 à Ludwigshafen et 1973 à Lausanne, en 1975 j'étais présent à Vienne où j'ai vu mon ami Jean-Luc ROUGE devenir le premier champion du monde français. J'étais aux J.O. à Pékin, pour ma retraite, c'est la première fois que j'allais aux Jeux.

J'ai aussi été en relation avec Pierre ALBERTINI, un homme talentueux, homme clé qui m'a fait réfléchir sur ma profession et mon enseignement.



De gauche à droite : MM. HERVE - JOYEUX - MAUSSION - GANEAU - TRAINEAU - MEAS - POREZ - DUCHEMIN - SENEAU
M. & M^{me} COCHARD - MM. LECLET - BENOIT - M. & M^{me} RENOU



Marcel PERES, Marcel ERIAUD, Eric PARISET (expert Jujitsu), Louis RENAUDEAU et Jacques SENEAU

Louis RENAUDEAU, Shozo FUJII (quadruple Champion du Monde) et Yannick VIAUD



Lors d'un gala à la Roche sur Yon au début des années 80.

Chapitre 6

Évolution de la Ligue après 1985

1985, création du Dojo Régional

En projet depuis 1979, la construction d'un Dojo Régional à Angers va pouvoir prendre forme lorsque le 31 janvier 1983, celle-ci est approuvée par le conseil municipal.

La Ligue, présidée par Jacques SENEAU et le Comité départemental du Maine & Loire, dirigé alors par André LECLET, ont, sans relâche, œuvré à la constitution d'un dossier qui a permis de remporter le défi alors que les villes de Nantes et du Mans étaient candidates.

La Municipalité d'Angers a été un partenaire de grand soutien. Elle sera le maître d'ouvrage de la réalisation et propriétaire de l'immeuble. La Ligue en aura la gestion.

Une première convention de mise à disposition est signée avant les travaux, en 1983 entre le maire d'Angers, Jean MONNIER et le président de Ligue, Jacques SENEAU, durée de 15 ans à réception des travaux, elle est renouvelée en 2000 pour 10 ans. Depuis, les conventions sont d'une durée de 5 ans, ce qui correspond à un mandat de la municipalité.

Judo

Création en 1983 d'un centre régional à Angers

Les judokas iront au bord du lac

ANGERS. – Paysage en perpétuel mouvement depuis quelques années, les bords du lac de Maine sont en passe de devenir de chaque côté de la rocade, un centre d'attraction exceptionnel pour les sportifs non seulement d'Angers même, mais aussi au niveau départemental, régional et plus ponctuellement national.

Nouvel exemple de ce dynamisme : la prochaine création (les travaux devraient débuter dès le deuxième semestre 1983, d'un centre régional de judo. Jean Monnier, maire d'Angers, et Jac-

ques Laufery son adjoint aux sports, ainsi que le président du comité départemental : André Leclet, ont présenté cet avant-projet le jour même où se déroulait dans le cadre du centenaire du judo, une journée portes-ouvertes aux quatre coins du département.

C'est en décembre 81 qu'est née l'idée de ce centre après une concertation entre le président de la fédération française Georges Pfeifer, les représentants de la ligue, du comité départemental, des responsables régionaux de Jeunesse et Sports et bien sûr, de la ville d'Angers. Le projet fût inscrit au programme du F.N.D.S. pour 1983 et le dossier rapidement établi.

« Ce programme, devait expliquer le président Leclet, s'inscrit dans une politique fédérale. Il s'agit en effet d'implanter dans les régions, des centres capables d'accueillir des compétitions officielles et des stages réunissant combattant dirigeants et cadres ».

Précisons qu'Angers n'était lorsque le projet fut déposé, que la treizième ville française dans l'ordre des priorités. Le 9 octobre 1982, la cité du Maine-et-Loire devenait priorité nationale numéro 1. A ce changement, plusieurs raisons : en premier lieu, la position centrale dans cette ligue (18 000 licenciés), de la cité ange-

vine, (et bien que Nantes ait aussi souhaité accueillir cet équipement) ; d'autre part, le D.T.N. Pierre Guichard et le président Pfeifer ont parait-il été fortement impressionnés par les installations déjà existantes tel le centre d'accueil du Lac. Enfin, pointent à l'horizon l'ouverture du centre des congrès, l'autoroute et... le T.G.V.

INTÉGRATION ET AUTONOMIE

Non seulement ce nouveau centre de ligue et dojo régional permettra d'accueillir les championnats régionaux et départementaux ainsi que les stages de formations ; mais ultérieurement, il est susceptible de s'ouvrir aux initiations scolaires, les lieux étant utilisés 180 jours par an par la fédération. Enfin, il ne faut pas négliger les retombées sur la ville d'Angers elle-même (L'agglomération élargie représente 30 % des 5 000 licenciés du Maine-et-Loire). Il devrait prendre place entre le stade du lac de Maine et le vélodrome Montesquieux. C'est à dire qu'il pourra bénéficier de moyens d'accès qui lui soient propres aussi des parkings et du gardiennage déjà existant, et ceci sans court-circuiter les espaces laissés vierges pour une utilisation à venir autour du stade.

Le financement de cette opération est prévue selon deux scénar-

io (le coût est de 3 000 000 de francs T.T.C.), 10 % seront à la charge de la fédération (ceci est d'ores et déjà acquis), 30 % par le F.N.D.S. (décision définitive prise par le ministère fin janvier) et les 60 % restant seront répartis comme suit : 20 % par la ville, 20 % par le département et 20 % par la région. Cependant, au cas où la participation conjuguée du département et de la région poserait problème, la ville d'Angers accepterait de contracter un emprunt de manière à couvrir les 40 % restant. Les annuités seraient alors prises en charge à 100 % pendant cinq ans par la ligue et à 50 % pour les dix années à venir.

Comment se présenteront les locaux eux-mêmes ? Il y aura quatre surfaces de compétition, permettant d'accueillir les 350 ou 400 participants des épreuves habituelles. Une salle de travail pour le C.T.R. et une salle pour les apports théoriques sont aussi prévus près des locaux permettant un regroupement administratif de la ligue. Il y aura des gradins pour accueillir un potentiel important de spectateurs lors d'actions ponctuelles. Enfin, l'architecture de l'ensemble, sera étudiée en fonction de la couverture prévue du vélodrome voisin !

Olivier LASSER

Un remarquable outil de travail

ANGERS. — Depuis quelques années, le mot décentralisation est sur toutes les lèvres. Mais il n'est pas forcément de toutes les réalités. A Angers, ce n'est pas le cas. Un exemple concret de cette politique a été inauguré samedi, sur le complexe sportif du lac de Maine : le Centre régional de judo. Fruit d'une concertation exemplaire entre l'Etat, les collectivités régionales, départementales, locales et le mouvement sportif, ce superbe outil de travail est depuis dimanche, à la disposition des judokas de la région des Pays de la Loire.

En présence des personnalités locales et départementales et du président de la FFJ, M. Pfeiffer, le cérémonial d'inauguration, présidé par M. Senéau, le président de la Ligue des Pays de la Loire, fut à la hauteur du cadre où seront désormais développées les principales activités du judo régional. Une présentation parfaitement synchronisée des différents collèges de la Ligue et des équipes espoirs masculines et féminines, une démonstration pleine de fraîcheur d'une école de judo, dirigée par M. Vincent, témoignèrent autrement mieux que certains discours de la vitalité du judo régional.

Bâti en un an

Commencés en avril 1984, les travaux d'édification du bâtiment, dont l'architecture s'intègre parfaite-

ment dans le cadre du complexe du lac de Maine, auront donc duré un an. Jean Monnier, le maire d'Angers, ne manque pas d'en souligner la rapidité d'exécution ainsi que la parfaite coordination entre les collectivités intéressées. Envisageant ensuite la position centrale d'Angers dans la région, M. Monnier précisa que sa ville s'était toujours efforcée de répondre aux exigences de sa situation géographique. « D'emblée, nous étions favorables à ce projet : les rapports que nous avons eus ensuite avec les responsables nationaux, régionaux et départementaux du judo nous confortent dans notre volonté », conclut-il.

A usages multiples

Ainsi ce nouveau Centre régio-

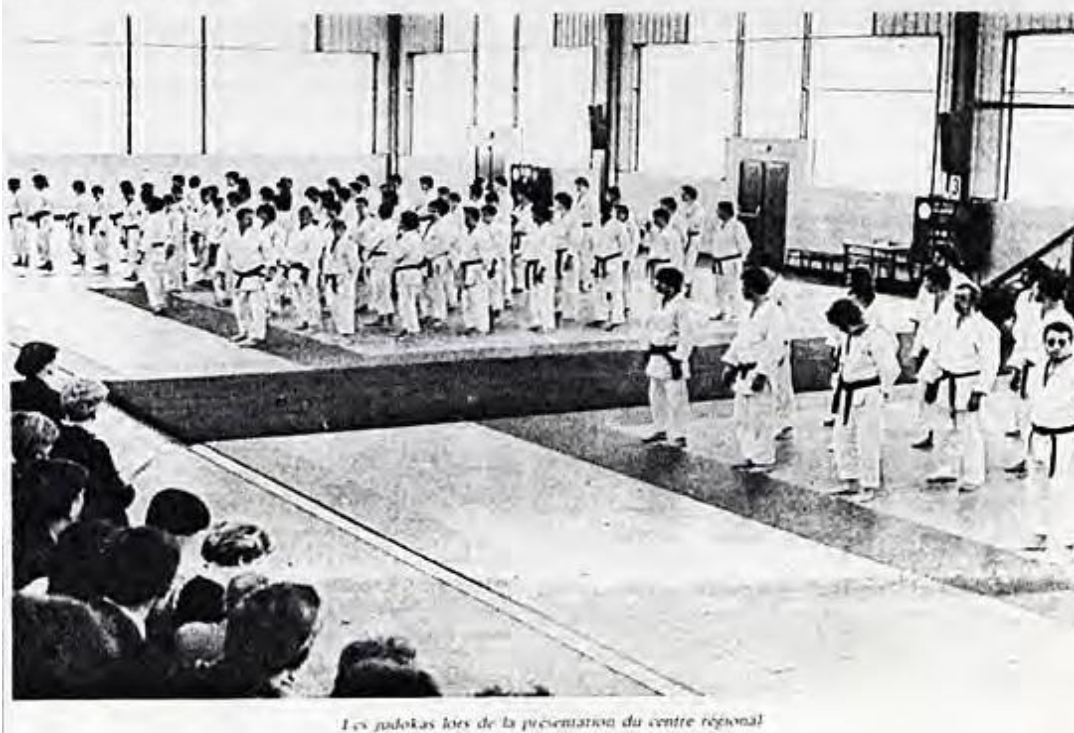
nal de judo (dont nous donnons le descriptif ci-contre) est-il désormais opérationnel. Dès dimanche, il a accueilli ses premières compétitions. D'autres suivront (dont les championnats de France par équipes excellence en novembre prochain), mais sa vocation ne se limite pas à l'accueil des championnats. La structure, qui entre dans le cadre d'un CREPS éclaté (première réalisation du genre en France), accueillera également des stages, de tous ordres, (combats,

tants, arbitres, cadres, professeurs) et sera désormais le siège de la région ainsi que celui du Comité de Maine-et-Loire. Rares seront donc les journées où il sera inoccupé.

Faut-il préciser qu'avec un tel outil de travail, la Ligue des Pays de la Loire de judo, actuellement classée cinquième région française avec plus de 20.000 licenciés, va connaître sans tarder un nouveau bon en avant ?

G. T.

- Bâti entre le terrain du rugby et le vélodrome Montesquieu, le Centre régional de judo du lac de Maine occupe 2.000 m². La Halle de sport couvre 1.300 m², quatre tatamis y sont installés sur une surface totale de 680 m². Les gradins de 2.500 places. La salle peut accueillir 400 personnes sur les gradins ; sa capacité peut être portée à 1.000 spectateurs par l'installation de praticables sur les deux extrémités de la surface de compétitions.
- Les 700 m² restants accueilleront les services administratifs de la région et du Comité de Maine-et-Loire, des salles spécifiques (vestiaires, musculation, pesée, échauffement et sauna, infirmerie, matériel et archives).
- Le coût total du bâtiment s'établit à 4.512.142 F. Le financement a été ainsi réparti :
Ville d'Angers : 1.306.000 F (29 % du total).
Etat : 1.200.000 F (27 %).
Région : 900.000 F (20 %).
Ligue régionale de judo : 506.000 F (11 %).
Fédération française de judo : 400.000 F (9 %).
Conseil général de Maine-et-Loire : 200.000 F (4 %).



Les judokas lors de la présentation du centre régional

Un stage est organisé à l'occasion de l'inauguration, en 1985 :



Georges BENOIT - Jean-Pierre GIBERT - Marcel ERIAUD



Le stage technique

1993 : extension du Dojo Régional :

Depuis la réalisation du Dojo en 1985, la Ligue a beaucoup développé ses activités et l'équipement est devenu insuffisant. Il est souhaitable de construire un bâtiment qui sera annexé à celui existant avec une salle d'échauffement, utilisable aussi en salle pédagogique. Le projet se concrétise en 1992 et la cérémonie d'inauguration de cette nouvelle structure a lieu en mai 1993 en présence, entre autres, d'André LECLET Président de la Ligue, Jacques COCHARD, Président du Comité Départemental du Maine et Loire.

Aujourd'hui, le Dojo Régional, est une belle structure comprenant :

- Une salle de 600 m² de tatami (grand Dojo)
- Une salle de 100 m² de tatami (petit Dojo)
- Un secrétariat
- Trois bureaux : un pour le Président, un pour le C.T.R, un mis à disposition du C.D 49
- Une salle de reprographie et tirage au sort
- Une salle de réunion d'une capacité de 20 personnes
- Une salle de réunion d'une capacité de 40 personnes (attenante au petit Dojo)
- Une salle de restauration (rénovation et aménagement en 2005)
- Une salle d'infirmerie (rénovation et aménagement en 2005)
- Quatre vestiaires avec salles de douches
- Une salle de musculation équipée
- Deux blocs sanitaires
- Plusieurs espaces de rangement

Le coût de revient annuel de cette structure (entretien, frais de fonctionnement) pèse pour 5% des dépenses de la Ligue : eau, gaz, électricité, entretien, aménagement, réparations. Le Comité du Maine et Loire, qui utilise cette structure, participe à cette dépense à hauteur de 25% des frais.

1997, naissance du Pôle Espoirs de Nantes

Les dirigeants régionaux, et tout particulièrement le CTR, Marcel ERIAUD, font un constat : nos jeunes Judoka sont compétitifs en minimes, et nous sommes très souvent en tête des classements lors du championnat interrégional. Malheureusement, la situation s'inverse dès les cadets, et perdure en Juniors et Seniors.

La présence d'un Pôle d'entraînement en Bretagne et en Normandie est un facteur prépondérant dans la réussite de ces régions. Nous devons donc absolument être dotés d'un tel outil.

La négociation avec la FFJDA s'avère difficile : le schéma des structures de haut niveau se négocie avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports, et le DTN ne semble pas disposé à bouger pour le moment.

Qu'à cela ne tienne : après négociations avec la DRJS et le Conseil Régional, la Section Régionale voit le jour. Il faut maintenant lui trouver une implantation. Le Président André LECLET et le CTR Marcel ERIAUD pensent logiquement l'implanter à Angers et profiter ainsi du Dojo Régional. Malheureusement, aucun lycée ne répond favorablement à leurs demandes.

L'accueil est plus favorable au Lycée La Colinière à Nantes. Notre jeune élite régionale va donc prendre ses quartiers au Dojo du Croissant, sous la houlette de notre ancien international, Yannick VIAUD.

La section sportive régionale ouvre de nouvelles perspectives



André Ostric (à droite), Yannick Viaud et le CTR Marcel Ériaud (à gauche) en discussion avec les élèves de la section sportive régionale

NANTES.- Depuis la rentrée 1991, la ville de Nantes accueille une section sportive régionale, version moderne des sections sport-études élite régionale.

Cette nouvelle structure regroupe de jeunes judokas scolarisés en seconde, première et terminale, en inter-

nat au lycée de la Colinière. Depuis le début de la saison, ils sont une douzaine à suivre l'enseignement dispensé huit heures par semaine, au dojo du Croissant, par Yannick Viaud.

Ces judokas, garçons et filles, font partie de l'élite régionale. Ils sont principale-

ment issus de Loire-Atlantique, mais la vocation de cette section sportive est bien entendu de regrouper l'élite des Pays-de-la-Loire.

La semaine dernière, André Ostric, en charge du haut niveau à la direction régionale de la Jeunesse et des

Sports, a rendu visite à la section sur son lieu d'entraînement. Il a profité de son passage au dojo du Croissant pour informer les judokas sur les différentes possibilités d'aides offertes par la région.

P.J.

Aujourd'hui, la structure de haut niveau régionale regroupe :

- Le **Pôle Espoirs**, structure labellisée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et la Fédération Française de Judo (30 cadets et cadettes).
- La **Section Sportive Régionale** pour les lycéens regroupés dans le Lycée la Colinière avec un statut d'externe ou d'interne (20 juniors).
- La **Section Sportive Universitaire**, pour les étudiants inscrits dans une des U.F.R de l'Université de Nantes (12 juniors-seniors).

Elle est hébergée au Dojo Municipal du Croissant de Nantes et dispose des installations suivantes :

- Un Dojo, de 200 à 400 m² en fonction des créneaux horaires
- Un bureau (partagé avec le Comité de Loire Atlantique)
- Un espace musculation non fermé
- Une infirmerie



Quarantième anniversaire de la Ligue en 2002

Barbara HAREL – Cyril SOYER – Romain PROUD – Éric POULCALLEC
Yannick VIAUD



« Les petits hommes verts » du Pôle de Nantes



Vingtième anniversaire du Pôle en 2011

Yannick VIAUD - Cyril SOYER - Barbara HAREL – Karine HAREL – Julien VIALETTE -
Franck COURTOIS – Laurent COMMANAY – Arnaud GENDRE



Tournoi de France Cadets 1994

Cyril SOYER – Dominique BOJU – Yann DEPROUW –
Martin GILDAS Ludovic THIRION
Yohan QUEVEAU – Sébastien POMMIER

LES CHAMPIONS LIGÉRIENS

(Photo prise lors du gala des 50 ans de la Ligue)



JUDO		KENDO
ABDELKRIM Jawad ABERT Ludivine ALIX Virginie BECHEPAY Annie BENOIT Georges BOJU Jacky BRUNET-MAGAUD Sophie DESMARREZ Nolan DIJOL Zacharie FOUILLET Paulette GARRY Christèle GENDRE Arnaud GOT GUILLON Séverine GUILLOT ROSSELOT Joris HAREL Barbara HERSANT Jacky LEBRETON A-Sophie LEMOINE Alphonse MOREAU Henri	MOREL Marylise MOTOLY B. Yahn NOTTE Chrystèle POULCALLEC Éric PROUD Romain RAMBAULT Karine ROUSSEAU Véronique SALLE Éric SEMONIN Marc SIONNEAU Laurence SOLIER Mickaël SOYER Cyril THIBAUD Géraldine TIGE Élodie TIGNOLA Laëtitia TRAINEAU Stéphane VIAUD Yannick	BOUSIQUE Sylvain DAVID Christiane DURAND Nelly MICHAUD Alice MICHAUD Julien
		JUJITSU
		MOUTEL Pauline TOUCANNE Emmanuelle LALANDE Chloé

Portraits de champions : les années 60

Alphonse LEMOINE



TROPHEE SHIN 2012

Technicien au chantier naval de Saint-Nazaire, Monsieur LEMOINE a débuté le Judo en 1951. Il est depuis 1957 professeur bénévole au JC Nazairien. En 1956, il obtient son 1er Dan et 51 ans plus tard le 10 décembre 2007, le haut grade de 8ème dan. Il devient donc le premier Judoka ligérien à cette place.

Débuts en Judo : 1951 **Grade actuel :** 8ème Dan

Club d'origine : JC Nazairien (44) **Club actuel :** JC Nazairien

Professeur : M. LE PICHON **Catégorie :** Lourds

Les principaux résultats sportifs :

1957 à 1967 : Champion toutes catégories et mi-lourds d'Anjou / Bretagne et Ligue Atlantique

1959 à 1967 : Plusieurs fois médaillé aux championnats de France

1959 à 1966 : **Membre de l'Équipe de France**, il participe à différents **Championnats d'Europe** (individuel et en équipes) :

- 1957 : Rotterdam
- 1960 : Amsterdam (médaillé d'argent)
- 1961 : Vice-champion d'Europe par équipes
- 1964 : Berlin Est (médaillé de Bronze)
- 1965 : Madrid (médaillé de Bronze toutes catégories)

Participe à plusieurs rencontres internationales :

France / Belgique

1960 France / Angleterre

1964 France / URSS

M. LEMOINE Alphonse a été :

- Président du Collège Départemental des ceintures Noires de 1980 à 2001
- Membre de la CORG depuis sa création jusqu'en 1996
- Intervenant comme expert : Kata, technique debout et sol au sein de l'École des Cadres des Pays de la Loire. Il a participé à la formation de très nombreux professeurs.
- Arbitre National

Ses fonctions actuelles :

- Membre du Conseil Régional des Haut Gradés des Pays de la Loire

- Vice-président du Comité Départemental de Loire Atlantique
- Responsable du Conseil Départemental des Ceintures Noires de Loire Atlantique
- Intervenant dans l'Équipe Technique Régional lors des stages de formation continue des enseignants

Récompenses :

- 1975 : Compagnon Croix de vermeil du Mérite des Ceintures Noires
- 1976 : Diplôme de la Médaille d'or de la FFJDA
- 1990 : Médaille d'or de la Jeunesse et des Sports
- 2002 : Palme d'or des enseignants

Votre meilleure émotion :

Quand j'ai entendu la Marseillaise alors que j'étais sur le podium.

Votre meilleur souvenir :

Mon premier titre de champion d'Anjou/Bretagne toutes catégories.

Votre message personnel : *Que l'on pratique le Judo et non la « bagarre de rue » ...dans les championnats*

Portraits de champions : les années 70

Paulette FOUILLET

Athlète de haut niveau de 1974 à 1980, Paulette FOUILLET a été l'une des pionnières du Judo féminin français, devenant championne d'Europe lors de la première compétition féminine européenne en 1974. Grande technicienne, elle a poursuivi sa carrière au sein de la Fédération Française de Judo en intégrant l'encadrement des équipes de France seniors dès 1981. Elle a exercé ses fonctions d'entraîneur national à l'INSEP de 1981 à 2010, avant de devenir membre de la DTN en 2011. Elle nous a quittés en 2015.

Débuts en Judo : 1966 **Grade :** 8^{ème} Dan

Club d'origine : JC Segréen (49) **Club:** P.U.C. Paris

Professeur : M. Alain CARTIGNY **Catégorie :** -66kg

Principaux résultats sportifs

2 fois vice-championne du Monde en 1980

Meilleure technicienne des championnats du monde 1980

Championne d'Europe 1974, 1975 et 1976

Vice-championne d'Europe 1974, 1975, 1980

Championne de France 1974, 1975 (2 fois), 1978, 1980



Distinctions

Trophée Shin 2010

Proposée Chevalier à l'Ordre national du Mérite (2003)

Médaille d'Argent de la jeunesse et des sports 1986

Médaille d'Or de la FFJDA 1985

Médaille d'Argent de la FFJDA 1978

Votre meilleure émotion :

La reconnaissance du Judo féminin en tant que sport à part entière (vécu de compétitrice) et auprès du grand public lors des championnats du Monde de Paris en 1982 et des Jeux Olympiques de Séoul en 1988 (vécus en tant qu'entraîneur de l'équipe de France).

Votre meilleur souvenir :

Le trophée de la meilleure technicienne du Monde, remis lors du 1er Championnat du Monde à New-York en 1980.

Votre message personnel :

Les valeurs humanistes que véhicule le Judo (en dehors de l'activité sportive)

Georges BENOIT

Débuts en Judo : 1960 **Grade :** 8ème Dan

Club d'origine : JC Lavallois (53) **Club:** J.C. Lavallois

Professeur : M. Daniel BABIN **Catégorie :** -93kg

Les principaux résultats sportifs

3ème Championnat de France 1971

3ème Tournoi de Split (Yougoslavie) 1970

10 sélections en équipe de France



Votre meilleure émotion : *faire partie des hauts gradés du Judo français et recevoir le 7ème dan par mon parrain et ami Jean-Luc ROUGE.*

Votre meilleur souvenir : *ma participation au 4ème séjour au Japon de l'équipe de France pendant trois mois. Séjour inoubliable qui restera toujours présent dans ma mémoire.*

Votre message personnel : *l'aventure Judo est une aventure fabuleuse des temps modernes. Il faut faire plaisir et se faire plaisir, mais ne jamais se prendre au sérieux.*

Yannick VIAUD



Le judoka Yannick Viaud sélectionné pour les championnats d'Europe à Léninegrad



Viaud a été retenu en compagnie du Lyonnais L'Herbette.

Tous les sélectionnés actuellement en stage à Paris, à l'INS prendront l'avion ce matin à Orly en direction de Léninegrad.

Nous souhaitons très sincèrement à Yannick Viaud de défendre nos couleurs tricolores, ainsi que celles de La Baule et de son club, avec le courage et l'énergie que nous lui connaissons.

C'est avec une très vive satisfaction que tous les membres et amis du Judo Club de La Baule apprendront que le leader des judokas baulois vient de franchir une nouvelle étape, celle de devenir un des grands spécialistes du judo.

Dan, ceinture noire 7^{ème} Dan, champion de France junior et international junior l'an dernier, Yannick Viaud vient d'être à nouveau distingué par le comité de sélection de la Fédération Française de Judo.

Ce comité a en effet retenu le Baulois pour représenter la France aux championnats d'Europe Espoirs et Juniors qui se dérouleront les 11 et 12 mars en URSS à Léninegrad.

La France présentera deux spécialistes dans chaque catégorie de poids dans l'équipe des Espoirs et dans celle des Juniors.

C'est dans notre équipe nationale que Yannick Viaud est sélectionné.

Débuts en Judo : 1962 Grade : 7^{ème} Dan

Club d'origine : JC La Baule (44) Club: Ketsugo Angers

Professeur : M. Maurice VIAUD Catégorie : -71kg

Les principaux résultats sportifs

3^{ème} championnat de France 1978

Sélectionné championnat d'Europe cadets 1972

Sélectionné au Tournoi de Paris 1978

International cadet, junior et senior.

Votre meilleure émotion :

Ma sélection au championnat d'Europe 1972, pour l'ambiance qui régnait au sein du groupe.

Votre meilleur souvenir :

Un stage à Ste Ségolène avec Shozo FUJI, avec qui j'ai pu faire Randori : un vrai régal !

Votre message personnel :

Pour les jeunes : travailler les bases. J'ai eu cette chance avec mon père, mais aussi avec Maître FUKAMI. Ne jamais négliger ce travail, c'est peut-être ça qui fera la différence.

Et ensuite, par ordre alphabétique :

ALBERT Ludivine (-48 kg)

Championne de France juniors (1992)

ALIX Virginie (-61 kg)

Podiums de plusieurs tournois internationaux

BECHEPAY Annie (-48 kg)

Championnats de France : 1 titre, 1 médaille d'argent et 4 médailles de bronze

Vice-championne d'Europe

BOJU Jacky (-81 kg, -90 kg)

Championnats de France Seniors : 2 médailles de bronze

Championnats de France Juniors : 1 médaille de bronze

BRUNET-MAGAUD Sophie (-52 kg)

Championne de France et championne d'Europe Juniors (1987)

Vainqueur (en moins de 18 ans) des Tournois de Pologne, de R.F.A. par équipe

GARRY Christèle (-57 kg, -63 kg, -70 kg, +70 kg et -78 kg)

Vice-championne de France (-78 kg 2013)

Quintuple médaille de Bronze aux championnats de France (-78 kg 2011, 2012, 2014, 2015 et 2016)

Médaille de bronze junior, championnat de France (-70 kg 2008)

Vice-championne cadette Championnat de France (-63 kg 2005)

GENDRE Arnaud (-66 kg)

Double médaillé de bronze championnat de France Juniors (1994 et 1996)

GOT GUILLON Séverine (-52 kg)

Médaille de bronze championnat de France Junior (1992)

GUILLOT ROSSELOT Joris (-81 kg)

Médaille de bronze aux championnats de France 2012 (-81kg)

Champion d'Europe Universitaire 2013 (-81 kg)

Vice-champion de France 2019 (-81kg)

HAREL Barbara (-56 kg, -57 kg, -63 kg)



Championne du Monde par équipes (2006)

Double championne d'Europe (2000 et 2006) et 2 médailles de Bronze (2008 et 2001)

Championne d'Europe Juniors (1995)

*Double championne de France (1999 et 2003), 3 médailles d'argent (2001, 2006 et 2007)
et 1 médaille de bronze (1998)*

HERSANT Jacky

Champion de France Judo adapté

LEBRETON Anne-Sophie (-61 kg)

Championnat de France : médaille de bronze (1993)

MOREAU Henri

International

MOREL Marylise (-56 kg)

Championne de France junior (1998)

NOTTE Chrystèle (-52 kg)

Championnat de France : médaille de bronze (1998)

POULCALLEC Eric (-60 kg)

Championnat de France : médaille de bronze (2001)

PROUD Romain (-66 kg)

Champion de France junior (1999)

Vice-champion de France juniors (2000)

RAMBAULT Karine (-66 kg et -70 kg)



*Double championne de France en 1998 et 1999,
4 médailles de bronze aux championnats de France (1993, 1995, 1996 et 2001)
Vice-championne du monde par équipe (1998)
Sélectionnée pour les Jeux Olympiques de Sydney en 2000*

ROUSSEAU Véronique (-52 kg)

*Triple vice-championne de France (1985, 1988 et 1989)
4 médailles de bronze, championnat de France (1982,
1983, 1987 et 1991)
Championne du Monde universitaire*



SALLE Éric (-60 kg)

*Vainqueur du Tournoi Open de Londres.
Bronze au championnat de France (1991)*

SEMONIN Marc (-81 kg)

Champion de France (1999)

SIONNEAU Laurence (-61 kg, -72 kg)

Championne d'Europe par équipe (1993)

Double championne de France (1992 et 1995)

5 médailles de bronze, championnat de France (1988, 1989, 1990, 1991 et 1993)

SOLIER Mickaël (-86 kg)

Champion de France junior (1999)

SOYER Cyril (-60kg)

3° au championnat du monde par équipe en 2006
Vice-champion d'Europe 2001
Champion d'Europe par équipe 2004
Triple champion de France (1999, 2001 et 2006)
Vice-champion de France (2008)
Bronze aux championnats de France (2002)



THIBAULT Géraldine (-57 kg)

Double médaillée de bronze aux championnats de France (1998 et 2001)
Championne de France juniors (1994)

TIGE Élodie (-48 kg)

Double médaillée de bronze aux championnats de France (2001 et 2002)
Médaillée de bronze aux championnats de France Cadets (1998)

TIGNOLA Laëtitia (-52 kg)



Vice-championne du Monde par équipes (1998)
Championne d'Europe (2000) et médaillée de Bronze (2001)
Triple championne d'Europe par équipe (1996, 1997 et 2002)
Vice-championne d'Europe par équipe (1994)
4 fois championne de France (1994, 1996, 1997 et 2002)
2 médailles d'argent aux championnats de France (1993 et 2001)
2 médailles de bronze aux championnats de France (1998 et 1999)
Médaille de bronze aux championnats de France juniors (1990)

TRAINEAU Stéphane (-95kg, -100kg)



Médaille de bronze, Jeux olympiques Sidney 2000

Médaille de bronze, Jeux olympiques Atlanta 1996

Champion du monde (-95kg, 1991)

Double médaillé de bronze aux championnats du monde (-95kg, 1993 et 1995)

Médaillé de bronze aux championnats du monde par équipe (1998)

Quadruple champion d'Europe 1990, 1992, 1993 (-95kg) 1999(-100kg)

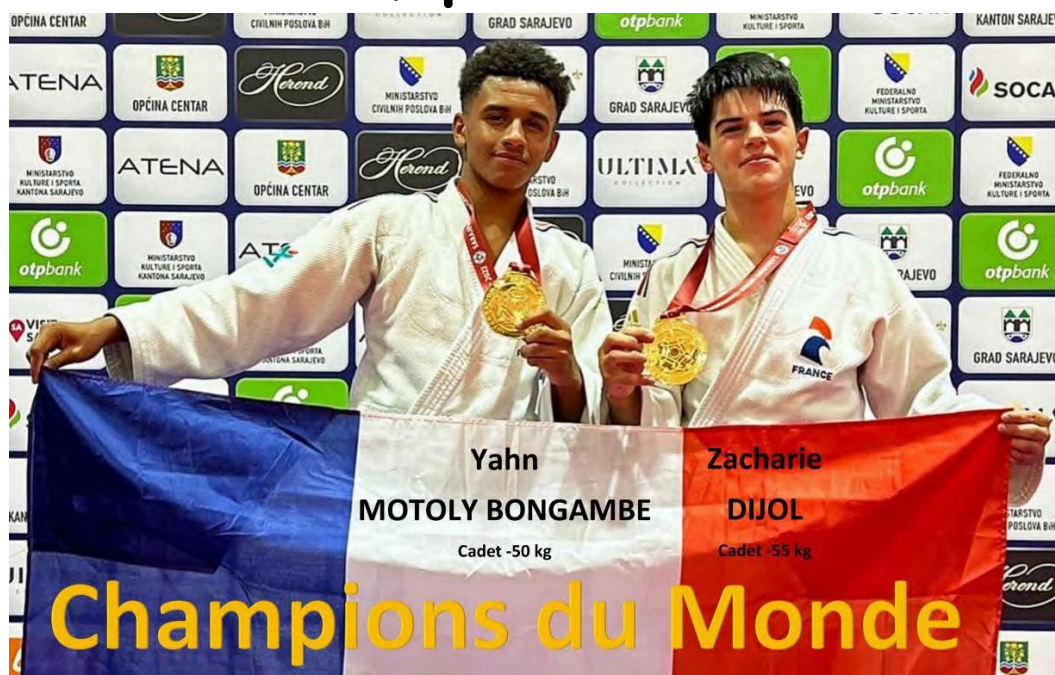
Double médaillé de bronze aux championnats d'Europe (1991, 1995)

Médaillé de bronze aux championnats d'Europe Juniors (1986)

Triple champion de France (1994, 1997 et 2006)

Triple vice-champion de France (1987, 1988, 1991)

Enfin, pour conclure



Développement du Judo féminin

La pratique du Judo par les femmes est instituée au Japon en 1926 lorsqu'une section féminine est créée au Kodokan. Toutefois, la pratique est alors limitée au kata et au randori, « pour que le Judo ne soit pas nuisible à leur corps ». Jusqu'aux années 1960, la participation féminine dans le Judo est réduite dans la région. Le changement sera amorcé lorsque la FSGT organise en 1964 ses premiers championnats nationaux féminins, contre l'avis de la FFJDA.

Claude BELLANGER

Dans le club où j'ai débuté on avait quelques féminines, deux ou trois, elles étaient très rares. Je pense que c'est la Fédération qui a déverrouillé, qui a commencé à mettre en place des championnats, qui n'existaient pas avant. Je pense à Paulette FOUILLET. C'est dans les années 1975 que l'on a commencé à mettre en place des sélections au niveau départemental et régional. Cela a évolué assez rapidement, car on s'est rendu compte, que ce soient les professeurs de club ou les départements, qu'une médaille d'or féminine c'est aussi bien qu'une médaille d'or masculine !

C'est ce qui a motivé les professeurs dans les clubs. À une certaine époque j'ai fait des cours pour les féminines, je pense que c'était une erreur, il fallait brasser les féminines avec les garçons. Les motivations des féminines sont différentes de celles des garçons, leur leitmotiv, bien souvent, est fondé sur le plaisir de retrouver des copines, alors que les garçons semblent bien plus intéressés par la compétition, ils s'identifient plus à de grands champions comme Teddy RINNER, David DOUILLET... que l'on a dans notre Fédération. La jeune fille, c'est plus par camaraderie. Je ne suis pas sûr qu'une fille qui rentre dans un club le fasse par référence à l'équipe de France féminine.

Georges BENOIT

Je n'étais pas contre les féminines dans le Judo, j'ai probablement formé une des premières ceintures noires féminines ! Elle s'appelait Solange, et faisait de la compétition. Quand j'ai commencé le Judo en 1965, il y avait quelques filles, très souvent envoyées par un médecin, un peu repliées sur elles-mêmes, introverties, pas trop de qualités physiques. Les meilleures faisaient de la danse.

Avec mon parcours de compétiteur, je pensais qu'il serait très difficile de les amener sur un aspect un peu plus sportif. Cependant il y a eu notre championne de Judo féminin au niveau mondial qui a promu le Judo féminin. Quand j'ai vu Paulette, elle a eu un parcours extraordinaire. Au niveau national cela a été une prise de position des filles qui ont vu comment y arriver. Si bien que dans notre ligue on a fait les premiers championnats, d'autres ligues sont venues, ce qui a permis de lancer le Judo féminin. Si elle a lancé le Judo féminin, elle a permis aux enseignants de se lancer !

Aujourd'hui, au niveau International, les féminines ont des résultats équivalents à ceux des garçons.

Claude BERNARD

Il n'y a pas que les hommes sur terre, l'accroissement du nombre de féminines c'est bien, la société a toujours été plutôt machiste, c'est normal que les femmes pratiquent. Je me souviens d'un jumelage avec l'ASPTT de Sarrebruck. Là-bas, il y avait une jeune fille ceinture noire et elle nous disait qu'en Allemagne les ceintures noires féminines n'avaient pas le droit d'être à la Fédération, elles étaient en dehors, elles ne participaient pas à une gestion démocratique pour se faire entendre. Depuis ça a peut-être évolué. Chez nous, Martine RIOUX c'est vraiment quelqu'un de formidable qui a des capacités, qui est sympa, qui est une bonne gestionnaire, elle est à égalité avec les hommes, sinon supérieure. Pour les filles, c'est peut-être un peu plus difficile pour pratiquer à partir d'un certain âge parce qu'il y a la maternité. Pour les hommes ce sont les études, ce qui fait que l'on a du mal à dégager du temps. Pour moi, une féminine : même combat ! Maintenant, je sais qu'il y a des gens capables de soutenir toutes les théories, trouver des arguments.

Marcel ERIAUD

Lors des derniers Championnats du Monde, nos féminines sont devenues championnes par équipe. La France est la première nation féminine avec le Japon au nombre de médailles. Maintenant, tout le monde accepte la pratique féminine. Elles ont exactement les mêmes compétitions que les garçons, avec les mêmes tranches d'âges. Pour les juniors, nous étions précurseurs, sur le plan régional, en organisant des championnats régionaux par équipes. On devrait faire mieux encore, en nombre de licenciées. À l'exemple de la Mayenne, avec environ 33 % de féminines parmi ses licenciés, qui dépasse la moyenne des autres départements de la Ligue. Des évolutions sont encore possibles afin de dépasser ces 33 % de pratiquantes dans nos cinq départements.

La Ligérienne Barbara HAREL vient de mettre un terme à sa carrière d'athlète à 32 ans et l'ex-CTR s'interroge sur ses perspectives de retraite et la probabilité d'une évolution du Judo, en général, vers la professionnalisation. « Peut-on demander à des jeunes de s'entraîner tous les jours pour avoir un niveau mondial ou olympique sans aucune contrepartie ? »

Charles HERVE

On a eu beaucoup plus de résultats au club avec les féminines qu'avec les garçons, globalement. Nos meilleures allaient vers Paris ou Orléans, où les conditions étaient plus favorables.

Roger LABBE

On a mis du temps à mettre les féminines en avant, actuellement ce sont elles qui sont le porte-drapeau de la France. Elles représentent 25 à 30 % des licenciés. Dans la Sarthe, nous avons eu Laurence SIONNEAU, qui a été une figure emblématique et a généré une dynamique au sein du club et du département. Dans un club, ça dynamise ! J'ai voulu faire un cours spécifique pour les féminines, mais ça a vite capoté. Les cours mixtes sont nécessaires dans un club.

Alphonse LEMOINE

J'ai connu l'arrivée des premières féminines qui voulaient faire du Judo, et, nous, on leur disait ce n'est pas une discipline pour les filles. Actuellement, les féminines, c'est excellent quand on regarde les résultats sportifs. Depuis, il y a eu un gros progrès en quantité et en qualité. Elles ont un Judo efficace. Je regardais les championnats du monde, elles tournaient super ! Les féminines c'est bien, il faut que cela continue. Au départ, les compétitions étaient techniques. Pourtant quand on considère leurs résultats actuels, les filles démontrent bien qu'elles sont efficaces, elles l'ont formidablement prouvé aux derniers championnats du monde.

J'ai bien connu Paulette FOUILLET qui était vice-championne du monde. J'ai fait beaucoup de Randori avec elle, de l'enseignement pour les filles avec elle. Le nombre des filles adultes par rapport aux féminines enfants de sept-huit ans, n'est pas très important. Les filles ont toujours un très bon niveau bien qu'elles soient moins nombreuses. Elles ont de bons résultats dans tous les championnats.

Jacques MAJEWSKI

Les féminines ont toute leur place dans le monde du Judo. Je sais qu'au départ dans notre club il n'était pas question de filles. À l'époque il n'y avait pas de Judo féminin. On entendait dire que le Judo était pratiqué au Japon. Ensuite, les filles sont venues au Judo et elles ont fait leur place de façon fracassante. On avait dans notre ligue Paulette FOUILLET que j'ai eu le plaisir de côtoyer aux J.O de Barcelone où elle était responsable de la délégation féminine française.

Cela a été une bonne chose parce que Paulette dans notre région a été une locomotive, elle a ouvert la voie à de nombreuses championnes ligériennes qui ont suivi son exemple en profitant de son expérience.

Puis on a eu Marie-Lou VIAUD qui a été au comité directeur de la Ligue, à chaque fois qu'elle prenait la parole c'était pour dire des choses qui avaient leur poids. Elle avait toute sa place sur les tatamis et au comité directeur. Actuellement elle est chef d'établissement. Ensuite on a eu des championnes et au niveau fédéral, il faut voir les résultats des filles issues des Pays de la Loire en Judo.



Marcel PERES

Dans les clubs où j'enseigne, j'ai toujours accepté les féminines, je les considère autant que les garçons. Leur pratique est différente, par contre ce dont je suis sûr c'est qu'elles sont indispensables à la bonne vie d'un club. Un club de garçons ou un club de filles ce serait très différent. Il faut l'un et l'autre. J'ai eu plus de résultats avec les filles qu'avec les garçons. Comme elles étaient moins nombreuses ? J'ai fait un travail plus individualisé avec elles. Dans les clubs où je suis, il y a 10% maximum de filles, cela n'a pas changé.

Roger PILI

En 1962, il n'y avait pas beaucoup de féminines. J'ai eu l'occasion de discuter avec des féminines qui pratiquent le Judo en club, elles ne restent pas qu'entre filles. Dans le 44, on a essayé de faire la journée féminine, on l'a fait une fois ou deux puis on a arrêté. Elles s'entraînent dans un club où il y a des garçons, c'est très bien comme ça et c'est leur souhait. D'ailleurs, pourquoi faire une journée spécifique ?

Michel PROVOST

Quand j'ai commencé, il y avait très peu de féminines. Paulette FOUILLET a été une des premières à avoir des résultats. Le j

Judo féminin est en pleine évolution, même s'il y a moins de féminines licenciées que les garçons. Mais au niveau des résultats, les filles ont suivi le Japon. Elles ont leur mot à dire dans tous les sports et vraiment là, dans le Judo, elles sont en train de démontrer quelque chose. Mais au départ, je n'étais pas pour que les filles fassent du Judo, bien que j'aie eu trois filles, j'en ai deux qui sont allées jusqu'à la ceinture bleue, mais ce n'était pas leur truc. Papa faisait du Judo donc il emmenait ses filles au Judo ! Maintenant les filles ont leur place au Judo comme les hommes.

Louis RENAUDEAU

L'arrivée des féminines dans les clubs de Judo, ça apporte une gaieté et puis le Judo féminin a fait des progrès considérables. L'impact des Jeux Olympiques de Barcelone a été considérable auprès du public, estime-t-il, et il a très probablement suscité des vocations. Les championnats de France, d'Europe, du Monde cela a amené une augmentation considérable du nombre de licenciées, après Barcelone. Les résultats sont là, les Françaises sont championnes du Monde par équipe à l'heure actuelle ! Les filles sont devant les garçons au moins par équipe.

ONNA NO JIDAI : l'ère des femmes.



Journée de la femme au Dojo Régional en 2005

Le Jujitsu et le Ne Waza dans la ligue

Les pionniers :

Au moment où les instances fédérales avec MM. Bernard PARISET, André GUERIN, Michel LEFEBVRE, rejoints par Eugène DOMAGATA et Éric PARISET, décident de relancer le Jujitsu. M. RENAUDEAU se positionne comme délégué pour notre Ligue, il sera le référent pour ce qui se nommera « l'atémi Jujitsu ». Nous sommes en 1982 et le Jujitsu entre dans les contenus des examens de grade pour la ceinture noire.

1984 : Marcel PERES est l'adjoint de Louis RENAUDEAU. Pour les départements, Messieurs PERES (49), RABEAU (53), LOISON (72) et VALLEE (44) complètent ce tandem. Cette équipe met en place des stages régionaux et les premières animations, dont une coupe régionale à destination des licenciés de la ligue. À noter que cette animation technique se déroule par catégorie de la ceinture jaune à la noire et on y voit notamment l'apparition des 16 techniques imposées.



Marcel PERES

1986 Marcel PERES devient le délégué régional et Louis RENAUDEAU s'occupe de la partie administrative. Cette époque (1984/1985) voit l'apparition de petits jeunes dans les commissions départementales comme Guy COQUILLET et Michel ADOLPHE.

L'équipe s'étoffe :

Un stage au Ponts de Cé voit le jour. Un courrier atteste de cet événement en 1990, avec un encadrement assuré par M. Eugène DOMAGATA, responsable national pour le Jujitsu.

L'équipe s'étoffe dans les départements avec MM. Louis RENAUDEAU et ROUSSELOT (85), M^{me} TROUILLET, MM. PATON et ADOLPHE (72), MM. VALLEE et COQUILLET (44) et MM. RABEAU et GAULTIER pour le 53.

1993 : un stage est organisé par l'équipe régionale aux Ponts de Cé, avec un encadrement de qualité puisqu'on note la présence de M. Éric PARISET.

À cette période, la coupe régionale est composée d'une démonstration, d'un enchaînement libre et des 16 techniques imposées.

Les premiers résultats :

Nous sommes en 1994, MM. GOURBEILLON et VIGNEAU terminent 5^{èmes} au championnat de France de Jujitsu. Ils répéteront cette performance en finissant 3^{èmes} en 1995 et 7^{èmes} en 1997.

Les changements dans l'équipe :

1996 : Lucien VALLEE devient l'instructeur régional de la Ligue avec Roger LABBE pour s'occuper de la formation Jujitsu des futurs enseignants.

La Ligue organise pour la première fois pour nos athlètes un stage élite à Saint Gilles Croix de Vie, on y voit l'apparition de Franck CHARRON (85) dans l'encadrement.

2000 : Raynal COSTANTINI devient le nouvel instructeur, puis le formateur régional. L'intitulé (mais pas le travail) changera sur cette période. La commission régionale est réunie à nouveau autour de son formateur (MM. PERES, COQUILLET, CHARRON, ADOLPHE). L'élus de la Ligue en charge du Jujitsu sera Guy COQUILLET, mission qu'il avait depuis la saison 97/98.



Boulouris : Franck Charron, Raynal COSTANTINI, Guy COQUILLET, Michel ADOLPHE

Beaucoup de projets ont été mis en place par cette équipe, comme les planches de la progression Jujitsu, la self-défense, l'accueil à Saint Brévin d'un stage de l'équipe de France Jujitsu avec ses encadrants, MM. Désiré DANIELLI, Fernand CAPIZZI et Laurent THOMAS, M^{me} Florence BAILLY (entre autres). C'est aussi l'époque des stages régionaux à Saint Gilles Croix de Vie. Les soirées en groupes, avec pour certains, un objectif, celui d'éviter les fontaines de Saint-Gilles afin de ne pas finir légèrement humide. Ces stages se terminaient toujours, lors de la dernière demi-journée, par un entraînement sur la plage.

La formation des futurs enseignants à cette période est assurée par Raynal jusqu'en 2006/2007. À partir de la saison 2007/2008, Michel ADOLPHE, alors adjoint aura la charge de l'école des cadres pour le Jujitsu.



Raynal COSTANTINI, Michel ADOLPHE

2012, Raynal COSTANTINI devient Président de la Ligue et Michel ADOLPHE devient le 5^{ème} formateur Jujitsu régional avec un poste d' élu au comité directeur en charge du Jujitsu et du Ne Waza. Pour cette olympiade, l'équipe régionale est constituée des formateurs départementaux : Guy COQUILLET pour le 44, Miguel PLUMEJEAN jusqu'en fin de saison 2014/2015 et Karl BARBIER jusqu'à ce jour pour le 49. Marcel PERES quant à lui sera devenu dans l'équipe le responsable du Ne Waza depuis la saison 2008/2009.



Les formateurs régionaux Jujitsu : Michel ADOLPHE, Raynal COSTANTINI, Lucien VALLEE, Marcel PERES, Louis RENAudeau

Depuis l'équipe s'est étoffée, puisque Claudie DAVID a rejoint l'équipe en tant que représentante des féminines, Didier DEBOSSU en 2019 pour les commissaires sportifs avec Jean CABARET, premier référent de la Ligue en arbitrage Jujitsu / Ne Waza. Jean occupera ce poste jusqu'à la saison 2020/2021, remplacé par Bernard POUPARD comme titulaire et Marine BOURGEAIS comme suppléante.

Les missions de développement sont toujours présentes : des interventions techniques régionales en Jujitsu avec notamment l'accueil de Frédéric BOURGOIN sur un stage en

2011 ; des stages de self-défense sont aussi mis en place chaque année ; des stages de formation et de recyclage pour les arbitres et les commissaires sportifs sont organisés avec cette particularité régionale d'être regroupés avec les arbitres Judo. Nous avons accueilli au Dojo régional, en octobre 2019, une formation fédérale diplômante pour nos enseignants et nos futurs enseignants en formation.



Octobre 2019 : la formation BP 2018/2019 présente sur le stage national self-défense avec l'encadrement : Christophe BRUNET responsable national, Christian JORDAN et Michel ADOLPHE, formateurs nationaux.

Des stages de développement du sportif existent la saison 2018/2019, avec la venue de Percy KUNSA, multimédaillé aux championnats de France, d'Europe et du Monde.



De l'Open de Nantes aux demi-finales :

1998 : création de l'Open avec le duo-système. L'apparition du combat ne viendra qu'en 2001. Ce premier Open national sera organisé avec un partenariat entre la Ligue et le département de la Loire-Atlantique. Par la suite, il sera pris en charge complètement par le 44 sous l'égide la personne qu'il l'a « porté » pendant de nombreuses années : Guy COQUILLET, accompagné par son équipe départementale.



Open de 2001



MM. Louis RENAudeau et Alphonse LEMOINE



Michel ADOLPHE, Louis RENAudeau, Lucien VALLEE, Marcel PERES sur l'Open de Nantes

En 2004, l'open est accompagné d'un stage d'arbitrage encadré par Patrick POUZET, alors responsable national d'arbitrage. 2011 verra la fin de l'Open de Nantes pour des raisons financières. Le national prévoit de donner la compétition à une autre région puisque ces compétitions servent de sélection pour le niveau supérieur. Des négociations au stage des formateurs à Boulouris permettront de garder cette manifestation en Pays de la Loire, mais celle-ci sera prise en charge entièrement par la Ligue.

2012 voit l'organisation du premier Open régional Jujitsu à Angers, accompagné de l'Open régional Ne Waza qui était déjà présent à Nantes la saison précédente.

2014 : l'Open, bien placé au calendrier est victime de son succès. La demi-journée ne suffit plus, les engagements des seniors masculins, des féminines et des cadets ont doublé par rapport à la saison précédente. Nous terminerons à 23h30 cette année-là. C'est donc un Open qui restera dans les mémoires de tous. Mais nous ne serons que sur la deuxième marche du podium : en effet, Orléans avait fait mieux quelques années auparavant avec une fin à 01h00 du matin !

2015 : l'Open se déroule sur deux journées, le samedi pour le Jujitsu et le dimanche pour le Ne Waza.

2018 : l'Open devient demi-finale et sert toujours de sélection pour la qualification nationale jusqu'à ce jour. Cette particularité a permis de croiser sur les tatamis ligériens des athlètes médaillés au monde et d'Europe, comme Percy KUNSA et Chloé LALANDE.



Les planches et la progression française de Jujitsu :

Saison 2005 : Marcel ERIAUD, alors CTR de la Ligue, nous propose de faire des documents à destination des enseignants. Le manque de repères et d'une progression fait défaut au Jujitsu pour son développement. Michel ADOLPHE travaille à la constitution d'une progression à partir du document fédéral en 2005. Les planches suivront en 2006. L'impression sera en partie financée par un partenaire que trouvera Raynal COSTANTINI. Chaque club des Pays de la Loire aura son jeu de planches et un exemplaire sera envoyé à chaque formateur dans les régions françaises. Parallèlement, Michel ADOLPHE sortira un exemplaire sous forme de livre numérique qui sera à disposition des enseignants et des pratiquants sur le site de la Ligue. À ce jour, il ne reste plus d'exemplaires des planches, mais le livret continue de se diffuser. En décembre 2016, la ligue a reçu une demande d'autorisation d'utiliser ce document à des fins de formation par la fédération Marocaine de Judo. Demande bien sûr accordée, conformément aux valeurs d'entraide et de prospérité mutuelle de la Ligue.



Octobre 2006 : présentation des planches en présence de Michel DOUBLON, responsable de l'arbitrage Jujitsu Ne Waza

La self-défense :

Le développement de la self-défense au niveau de la ligue a commencé en 2007, initié par Raynal COSTANTINI. Encore une fois, la ligue se retrouve précurseur avec une décennie d'avance sur la Fédération. Les contacts sont pris avec André GUERIN et son fils Jérôme. La première réunion avec l'équipe régionale a lieu à Préfailles en août 2007.



Réunion de Préfailles : Marcel PERES, Raynal COSTANTINI, Guy COQUILLET, André GUERIN, Michel ADOLPHE, Karl BARBIER, Franck CHARRON

En février 2009 le premier stage régional à Nantes est mis en place, suivi en mai d'un stage à Angers avec toujours André, Jérôme et la présence d'Eugène DOMAGATA alors, responsable fédéral pour le Jujitsu. Les enseignants ligériens auront ainsi sept stages échelonnés jusqu'à la saison 2011.

La fédération reprendra l'idée, en novembre 2015. Le formateur des Pays de la Loire, Michel ADOLPHE, est convié à une réunion fédérale sous la direction de Christophe BRUNET (responsable national pour le Jujitsu) en compagnie d'Eugène DOMAGATA, Erick HUMBERT, Frédéric BOURGOIN, Laurent THOMAS et Christian JORDAN. Plusieurs réunions suivront et aboutiront à la mise en place d'un programme de formation fédéral pour les enseignants et à la parution d'un livre fédéral avec une forte implication ligérienne.



Eugène DOMAGATA, Laurent THOMAS, Frédéric BOURGOIN, Michel ADOLPHE, Christian JORDAN, Christophe BRUNET

Le formateur ligérien deviendra en avril 2016, formateur national et encadrera des stages comme Crozon et Boulouris.



Avril 2016 - Stage de CROZON Trois formateurs de la ligue : Michel ADOLPHE (Jujitsu self-défense), Luc LAUNAY (Kata), Yannick VIAUD (Judo)

La Ligue, tremplin pour le national :

La Ligue a produit des hommes et des femmes qui ont par leurs compétences fait briller la région au plus niveau.

Nous commencerons par les arbitres de Jujitsu et Ne Waza : Jean CABARET, nommé arbitre national, sera en responsabilités sur la Ligue en devenant le référent jusqu'en juin 2020. Il sera remplacé par Bernard POUPARD et Marine BOURGEAIS son adjointe, tous deux arbitres nationaux.

En ce qui concerne les commissaires sportifs, nous avons l'immanquable Didier DEBOSSU, commissaire national et responsable national depuis septembre 2014. Depuis, il a formé au niveau national : Nathalie ROUINSARD (2018), Catherine LÉVRIER (2019), Claudie DAVID (2019), Lionel MULC, Bruno LEBRETON et Laurent ROSSET-BOULON (2020).

De la ligue à la Fédération, il n'y a qu'un pas, franchi à nouveau par Michel ADOLPHE puisque, en plus de son travail sur le dossier self-défense, il intégrera le groupe de travail pour la composition de la nouvelle progression Française de Judo Jujitsu en novembre 2015. Il intègre la commission nationale Jujitsu en septembre 2017, jusqu'au changement de gouvernance fédérale. Un Ligérien en remplace un autre puisque Didier DEBOSSU est membre de la commission nationale depuis 2020.

La compétition :

Ce chapitre s'enrichit chaque saison notamment en Ne Waza : le dernier Championnat de France, en octobre 2020, a vu un champion de France en seniors et deux en cadets. Nous ne citerons donc que ceux qui ont marqué d'une empreinte indélébile notre région : Laurence SIONNEAU qui gagne les jeux mondiaux en 1997 en Jujitsu combat et Chloé LALANDE plus

récemment, plusieurs fois médaillée en Jujitsu combat et en Ne Waza avec des titres européens et mondiaux.



Championnat de France Châtelleraut - Avril 2014 : Michel ADOLPHE, Claudie DAVID, Didier DEBOSSU, Bruno LEBRETON, Catherine LÉVRIER, Marcel PERES, Bérengère MORON, Chloé LALANDE, Marvyn BIGAIGNON

Chapitre 7

Paroles de pionniers



Les haut gradés de l'Interrégion aux Sables d'Olonne

1- À l'origine de la collecte de cette mémoire

Les pionniers du Judo, dans les Pays de la Loire ont pratiqué dès les années 1950. Ils étaient alors âgés de 20 à 25 ans. Il leur a semblé important de pouvoir retransmettre aux Judoka d'aujourd'hui l'histoire de leur discipline dans la Ligue, qu'ils soient enseignants ou dirigeants de clubs.

2- Le recueil des témoignages

Modalités de la collecte

L'âge moyen des pionniers au moment de la rencontre est de 75 ans, le plus ancien est né en 1929 et le plus jeune en 1950.

Ils sont tous Ceinture Noire, du 3^{ème} au 8^{ème} Dan.

Ils se sont engagés dans les différents domaines de la pratique du Judo : combattant, enseignant, arbitre, dirigeant et la plupart d'entre eux continuent à avoir une activité au bénéfice de leur discipline soit dans la Ligue, soit dans leur département. Ils ont été choisis en fonction de leur longue expérience et de leur engagement.

Procédure de la collecte de la mémoire orale

Les entretiens individualisés ont été réalisés de septembre 2014 à janvier 2015, à partir d'une grille comportant différents aspects thématiques. Les enregistrements ont fait l'objet d'une transcription écrite dont le texte, après mise en forme, a été soumis aux intéressés pour validation.

Plusieurs pionniers nous ont quitté depuis... Leurs témoignages n'en ont que plus de valeur.

Ils résidents ou résidaient dans les cinq départements de la Ligue :

MM. BELLANGER Claude - 2^{ème} Dan- Mayenne

BENOIT Georges - 8^{ème} Dan - Mayenne, décédé en 2022

BERNARD Claude - 1^{er} Dan - Loire Atlantique

ERIAUD Marcel - 7^{ème} Dan - Vendée

HERVE Charles - 4^{ème} Dan - Loire Atlantique, décédé en 2017

LABBE Roger - 5^{ème} Dan - Sarthe

LEMOINE Alphonse - 8^{ème} Dan - Loire Atlantique

MAJEWSKI Jacques - 3^{ème} Dan - Loire Atlantique

PERES Marcel - 6^{ème} Dan - Maine et Loire

VINCENT Michel - 7^{ème} Dan - Maine et Loire

BOURY René - Maine et Loire

RETHORE Daniel - 6^{ème} Dan - Maine et Loire

PILI Roger - 6^{ème} Dan - Loire Atlantique

PROVOST Michel - 6^{ème} Dan - Sarthe, décédé en 2016

RENAUDEAU Louis - 7^{ème} Dan - Vendée, décédé en 2020

M^{me} FOUILLET Paulette, 8^{ème} Dan, s'est éteinte le 25 juillet 2015 après s'être battue de longs mois contre la maladie. Sollicitée, elle n'a pu apporter son témoignage sur le Judo ligérien. Paulette restera, pour tous ceux qui ont eu le bonheur de la côtoyer, une femme de convictions pour qui les valeurs du Judo étaient fondamentales et, pour notre Ligue, la Pionnière du Judo féminin ligérien.

Claude BELLANGER, 2^{ème} Dan, né le 5 octobre 1943 à Laval.

« J'ai commencé le Judo en 1960, c'était au Judo Club Lavallois, nous étions très peu nombreux. Le bâtiment était un ancien théâtre désaffecté, c'était horrible, maintenant ce serait impossible, j'y ai connu Georges BENOIT ceinture jaune, et nous sommes restés amis.



C'est un camarade de travail qui m'a fait venir au Judo, Jacques PELTIER, il avait commencé le Judo six mois plutôt. J'étais apprenti tourneur, nous travaillions ensemble. Il me faisait des prises, me faisait tomber et j'en avais marre !

Avant le Judo, j'ai fait de la gymnastique, mon père était gymnaste, il était champion de gymnastique de la Mayenne. Donc il fallait absolument que je fasse de la gymnastique ! Ça ne me plaisait pas. Je me suis mis au Judo assez tard, vers dix-sept ans.

Si on expliquait aujourd'hui à un jeune dans quelles conditions on a commencé le Judo, il ne nous croirait pas. C'était tout petit, 4 m sur 4m ou 5m sur 5m, le premier qui arrivait commençait par prendre le balai pour nettoyer le tapis parce qu'il y avait les poules du voisin qui venaient faire des saletés. Le tapis c'était de la sciure, des copeaux de bois. L'évolution est inimaginable. Quand on voit les Dojo maintenant, le JC Lavallois n'a plus rien à voir. De

plus, c'est un sport qui s'est complètement démocratisé. En 1960 on ne rentrait pas dans un club comme ça ! Le Judo était encore mystique, maintenant il ne l'est plus du tout.

J'ai très peu pratiqué la compétition. Comme tout le monde, j'ai passé ma ceinture noire, ensuite j'ai compris que la compétition ce n'était pas mon truc, je n'avais pas une carrure d'athlète et puis ce n'était pas dans ma tête. J'ai été champion de la Mayenne parce qu'à l'époque, dans les années 1965, il n'y avait pas grand monde. J'ai trouvé ma voie dans l'arbitrage et après j'ai découvert la fonction de dirigeant.

J'ai débuté comme beaucoup par la compétition, j'ai fait en même temps de l'arbitrage. À cette époque-là, il n'y avait pas de catégories d'arbitres comme maintenant, pas d'examen. On cherchait un arbitre, tiens toi, tu vas arbitrer, tu vas te mettre ici. On n'avait jamais fait d'arbitrage, on a commencé ainsi. Par la suite, je me suis investi dans l'arbitrage, j'ai passé mon titre d'arbitre régional à Laval avec M. NOBLANC qui encadrait un stage d'arbitres à Laval, il devait être arbitre national. Par la suite, j'ai continué et suis passé arbitre interrégional avec MM. REY et ROSSIN Raymond, puis arbitre national à Coubertin à Paris. J'ai fait énormément d'arbitrage.

À peu près dans les mêmes temps, les années 1975, Georges BENOIT m'a propulsé directement au comité directeur de Ligue, rue Dugommier à Nantes. C'est là que j'ai découvert la fonction de Dirigeant, je n'y connaissais rien n'étant dirigeant ni au club ni au Comité Départemental. Mon modèle en la matière c'était Jacques SENEAU. Il avait une élégance dans la conduite d'une réunion ou d'une Assemblée Générale et j'ai beaucoup appris de lui.

Quand je suis arrivé au Comité Départemental de la Mayenne, c'était la zizanie ! En 1985, le président de l'époque était Pierre MAUSSION. Il n'a malheureusement pas vu le changement arriver. Des hommes nouveaux se sont présentés au Comité et dans les clubs. Ils ont souhaité que l'on s'organise différemment, j'ai donc été élu dans la bagarre ! J'ai d'abord été élu président de club en 1985 quand Pierre MAUSSION a été exclu du club légalement au cours d'une Assemblée Générale. Je ne m'attendais pas du tout à être président. Je ne le regrette pas du tout. J'ai été président de club jusqu'en 1990. En 1992 Marcel DUCHEMIN alors président du département a souhaité se retirer et tout naturellement je me suis présenté à la présidence du département. Philippe GANEAU, qui était de mon club, aurait pu devenir président du Comité, nous nous faisions des politesses, tout s'est décidé en voiture en allant à l'A.G. J'ai découvert une nouvelle facette de la fonction de dirigeant, un peu plus difficile que dans le club.

Au comité directeur de Ligue j'avais été coopté, je me suis occupé de l'arbitrage, j'ai été secrétaire de la commission d'arbitrage, à l'époque Louis RENOU était instructeur d'arbitrage, il y avait également Roger ETESSE et Roland GAUDIN qui s'étaient retirés. On m'avait proposé d'être instructeur régional de l'arbitrage, je n'ai pas voulu, je ne me sentais pas la compétence et donc je suis devenu secrétaire.

Georges BENOIT nous a instruits pour que l'on aille passer l'examen pour enseigner, à Vincennes. Nous sommes allés à trois du JC Lavallois passer le monitorat de Judo. On a été reçus, c'était formidable, c'était très simple. Par équivalence, plus tard, nous avons eu le

Brevet d'État. J'ai enseigné deux ou trois années au club de Mayenne, j'ai enseigné aussi à Evron, le club de Marcel DUCHEMIN, pendant deux ou trois ans et un petit peu à Laval.

Ce qui m'a motivé, c'est le plaisir de se retrouver dans une association. On côtoie des gens d'horizon différents, quelques fois pas très agréables, mais dans mon parcours Judo, j'ai rencontré beaucoup de gens agréables et passionnés. C'était toujours un plaisir de venir en réunion.

Je crois que c'est au travers de la fonction administrative que j'ai pu contribuer au développement du Judo dans la Ligue. Il y a trois choses dont je suis à l'origine dans la Ligue qui me tenaient à cœur et qui existent toujours :

- Le logo de la ligue, car j'avais lancé un concours pour avoir le meilleur logo possible, cela s'est fait dans les années 1999/2000.
- Je suis à l'origine de l'harmonisation des cotisations fédérales dans tous les comités départementaux de la Ligue, car avant 2000 chacun faisait de son côté.
- La troisième chose, c'est la commission des distinctions : lorsqu'elle m'a été confiée, je pensais que j'allais trouver un fichier, en fait il y avait un paquet de papiers, quand on se renseignait à la Fédération pour savoir s'il y avait un fichier national, c'était comme en Ligue. J'ai donc mis en place un fichier qui fonctionne toujours.

Les valeurs du Judo sont dans le code moral, c'est très bien fait, tout y est. Dans notre discipline, nous sommes des éducateurs diplômés et pour les jeunes il y a une vraie éducation, on ne se substitue pas aux parents, mais on les aide énormément à éduquer leurs enfants, à leur enseigner les règles de vie.

Parmi les évolutions importantes, l'arbitrage a évolué au travers de la formation d'arbitres qualifiés, c'est structuré, c'est cadré, on arbitre tous de la même manière ou presque, ce qui n'était pas le cas avant !

Avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports, j'ai eu de très bonnes relations, je rencontrais assez souvent le DDJS. C'était des gens très sensibilisés au Judo et le fait que Georges BENOIT soit CTD, cela fonctionnait très bien. Avec le Conseil Général très peu de relations, lorsque j'invitais le Président aux Assemblées Générales, il ne venait jamais. Avec la Fédération, les Assemblées Générales sur plusieurs jours, on était reçus comme des princes, ça se passait bien. J'ai surtout connu Michel VIAL, qui était un excellent président.

La Mayenne a de très beaux Dojo, et ça continue. Cela a commencé avec le JC Lavallois en 1990, mais ça a continué dans le département, Château-Gontier a une très belle salle, Mayenne a un Dojo qui est magnifique, Andouillé, Gorron... Ce sont de petites communes, mais les décideurs, à tous les niveaux, ont été sensibles au Judo. Je pense que le côté moral et éducatif a facilité les investissements pour le Judo.

J'ai quitté mes fonctions en 2004. J'ai vu le Dojo Régional se construire, c'était un magnifique outil pour le Judo. C'était indispensable. Je ne vois pas en quoi la Ligue peut aujourd'hui évoluer.

Lorsque j'étais président du Comité, il y a une chose qui m'a toujours gêné c'est le verrou au niveau des professeurs brevetés d'État. Dans les petits clubs, trouver un éducateur, c'est

un vrai problème, je trouve que la Fédération a été très rétive là-dessus. Il y avait le besoin de créer un niveau en dessous du professeur diplômé d'État avec une capacité d'enseignement. Des gens capables de s'occuper des jeunes, d'enseigner le Judo. Si le brevet d'État a été extraordinaire pour l'enseignement du Judo, je pense que cela a été aussi un frein. Il y a bien des communes qui auraient voulu monter un Dojo, il leur fallait un professeur. Il y a un président de club qui m'a cherché des problèmes parce qu'un club concurrent ne possédait soi-disant pas de diplômé d'État, en fait ce B.E se faisait parfois remplacer, comme dans tous les clubs. Cet individu venait avec un huissier et faisait constater.

Être pratiquant en 1960, j'avais dix-sept ans, j'étais avec des vieux, des personnes plus âgées, peut-être trente ans ! Depuis ça a évolué, on prend les enfants à quatre ans, mon petit fils a commencé à quatre ans, mais je trouve que c'est beaucoup trop tôt. Quand on a seize ans aujourd'hui, la société ayant changé, on est attiré par la vie facile, le Judo est quand même un sport de combat, un sport dur et difficile, il faut chuter, on n'aime pas tomber. On assiste au retour de personnes qui ont aujourd'hui 50-60 ans, qui ont fait du Judo. Ils ont peut-être plus de temps. Le problème c'est de savoir comment capter tous ces jeunes qui sont peut-être plus attirés par leur téléphone portable. Le Judo reste une discipline assez rigoureuse, il y a un enseignement, on ne laisse pas la personne libre de faire ce qu'elle veut. C'est plus facile de taper dans un ballon, c'est naturel. Au Judo tout doit s'apprendre. Il y a beaucoup de jeunes qui n'acceptent pas la rigueur et le besoin d'être canalisés. »

Georges BENOIT 8^{ème} Dan, 1945-2022



« J'ai commencé le Judo en 1960, j'habitais à Evron, commune située à 30 km de Laval. Ma mère m'achetait « Science et Vie », revue dont un article avait particulièrement retenu mon attention « Apprendre à se défendre » ! Avec la méthode Dynam, il se trouvait que des personnes étaient capables, avec des cours par correspondance, d'apprendre à se défendre et éventuellement passer des ceintures de Jujitsu ! Le mot m'avait interpellé. Aussi, dès mon arrivée à Laval, je me suis inscrit au club de Judo. En fait, mon père était mécanicien et, à son garage, le représentant était un Judoka ceinture marron. Donc j'ai commencé directement dans

un Dojo grâce à lui. C'était un simple hangar, avec de la toile de jute au plafond et, en guise de tapis, des copeaux ! Le poêle à bois enfumait tout le monde, la douche était « factice », les toilettes comme le tout étaient bien précaires ! Le cadre était très spartiate, mais on venait au Dojo avec beaucoup de plaisir. On savait pourquoi on était là.

Je pratiquais déjà pas mal de sports : foot, hand, athlétisme, gym et la natation. Mais le mot « Judo » m'avait particulièrement interpellé : être capable de se défendre ! Quand j'ai débuté dans le club, un endroit très austère, il y avait vingt-cinq licenciés. Aux entraînements où il y avait foule, nous étions cinq ou six ! L'ambiance me plaisait dans la mesure où l'activité me permettait de m'exprimer physiquement, psychologiquement, mentalement. La phase de découverte s'est faite dans une salle imprégnée d'une odeur forte, ça sentait la sueur. Une ceinture bleue m'avait pris en main pour m'apprendre à chuter. Être capable de se servir de son corps, faire tomber quelqu'un, j'ai tout de suite compris que c'était le sport qui correspondait à mes possibilités. Mon professeur de sport m'avait expliqué que pour

progresser, il me faudrait choisir entre le foot, où j'aurais peut-être fait une bonne carrière, et le Judo. Un sport oriental, un Kimono ... option adoptée.

La compétition est venue tout de suite, tout simplement parce que Daniel BABIN, que je considère comme mon professeur, champion de France junior en 1959, m'avait montré la voie. Quand il revenait en permission du Bataillon de Joinville, où la qualité et la rigueur étaient de mise à l'entraînement, il donnait le rythme et on travaillait sans relâche pendant deux heures. Pour intégrer le Bataillon de Joinville, la compétition s'imposait, je me suis donc engagé à fond : quatre entraînements par semaine, musculation, footing. J'ai accumulé les séances si bien que j'ai eu des résultats relativement tôt. En 1964 j'ai rejoint le bataillon de Joinville. La compétition a été une belle aventure. Le Bataillon comprenait une trentaine de personnes, dont quatre Japonais, j'y ai connu de grands champions. Des figures célèbres, comme Pierre ALBERTINI, ont fait partie de la promotion. Pendant les six premiers mois, les petits nouveaux tombaient... puis un peu moins et au bout d'un an la tendance s'inversait. Mon amitié avec Pierre ALBERTINI est née au fil des entraînements dans les clubs. J'avais la volonté de m'améliorer, car il y avait de bons exemples devant moi. S'il m'est arrivé quelques fois d'aller à reculons aux séances, l'ambiance avec les copains restait un moteur et l'échec ne nous faisait pas peur.

La Ligue des Pays de la Loire a mis des bases solides. Avec Marcel ERIAUD, nous étions complémentaires, on a eu la chance que les Présidents de Ligue nous laissent faire, on a produit de la qualité dans le travail, de la passion. Rien ne peut se faire sans les enseignants. Notre cheval de bataille c'était la formation des enseignants, y compris la formation continue, on a formé plus de 400 diplômés d'État. Il me paraît essentiel de continuer dans la formation. Il faut souligner la qualité des relations entre les enseignants et les cadres techniques.

Les pratiquants d'aujourd'hui sont très différents que ceux de ma génération. On était tous passionnés par l'activité et on voulait réussir, c'est le cas des enseignants que l'on a vu passer, des passionnés. Ils étaient 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} Dan, avec un parcours de compétiteur, c'était du bonheur de voir ces gens-là, ça se voyait sur le tapis.

Depuis une quinzaine d'années, ce ne sont plus les mêmes, sur trente personnes en formation, il y en a que je n'ai jamais vu de ma vie ! Ils sont 1^{er} Dan et avec du mal 2^{ème} Dan au bout de la formation de deux ans, ils viennent chercher un diplôme pour avoir un statut de professionnel. Derrière cela, il n'y a pas la passion !

Comme cadre technique, il y a quelques années, je passais 90% de mon temps sur le tapis et 10% en administratif, maintenant c'est presque l'inverse. On a plus de papiers et on n'est moins dans l'action.

Pour moi, le Judo a été un sport, un métier, une passion. Une passion ça vous tient à vie ! Arrêter une passion, non ! Je pratique toujours, les qualités physiques sont sûrement moins bonnes qu'avant à cause de quelques blessures. L'enseignement c'est aussi une manière de retransmettre, ce n'est pas la peine d'avoir la connaissance si on ne la donne pas.

Actuellement, mon centre d'intérêt c'est toujours le Judo. J'essaie de m'occuper physiquement, je fais un peu de vélo, le plaisir de rencontrer mes amis, les gens du Judo. Changer ce n'est pas si facile.

Si quelqu'un doit parler de moi, du souvenir que je laisse, c'est quelque chose de simple : d'avoir été à la disposition des autres, d'avoir fait mon boulot de professeur, de cadre technique. Le plus important c'est que je n'ai pas triché avec les gens, franc et direct, c'est ma manière de vivre.

Devise : « Être au service de ma discipline » et aussi « Entraide et prospérité mutuelle ».

Les jeunes et les ados ne sont pas les mêmes. Les élèves au départ venaient chercher une activité, un sport mystique avec son code moral, une méthode de vie différente. Avant pour les adultes qui n'avaient pas pu commencer le Judo très jeune, c'était un rêve. Il est vrai que passer une Ceinture Noire à quinze ans ou à trente-cinq, quarante ou cinquante ans ce n'est pas la même chose.

Maintenant on est davantage dans un système de consommation avec un Judo qui n'a plus les mêmes attraits.

Les gens passaient toute leur vie à faire du Judo, maintenant les gens soit après la Ceinture Noire soit après un échec s'arrêtent, alors que le Judo c'est le sport de toute une vie »

Dans le temps, les enseignants avaient un parcours sportif avec obligatoirement un peu de compétition. Souvent aussi, ils donnaient des cours de Judo, il y avait également une demande importante de clubs à créer et généralement, on était enseignant pour toute une vie. Maintenant, les enseignants sont différents. Pour moi, on pourrait être beaucoup plus exigeant sur le diplôme, au lieu de le rendre comme actuellement plus facile. On a animateur suppléant, animateur, CQP, BPJEPS... Le brevet d'état était un bon niveau. Par contre, il aurait fallu un peu plus de rigueur. On voyait des gens auxquels on aurait dû mettre des notes éliminatoires ! Quand j'ai passé mon diplôme, il y avait une question sur l'historique du Judo et cela m'a permis d'apprendre l'histoire de ceux qui existaient avant moi. J'ai appris sur ma discipline des choses que j'ignorais complètement. J'ai toujours ces fameux devoirs écrits du CNED. On allait également chercher l'information. On ne peut pas avancer au Judo si on ne connaît pas ses racines.

Mon parcours de compétiteur m'a conduit à rencontrer Jean-Luc ROUGE devant lequel je me suis incliné en finale nationale. Par la suite, mes résultats et sélections internationales m'ont permis d'aller au Japon en 1971 et là, pendant trois mois, j'ai vécu une expérience extraordinaire aux sources du Judo. J'ai vécu une intense période d'amitié, d'entraide entre les Judoka. Aux entraînements quotidiens s'ajoutaient deux heures de préparation physique le matin... C'était un peu la guerre, car chacun défendait son territoire. Il fallait montrer sa personnalité et son tempérament, mais rien n'était définitivement acquis et chaque combat était une remise en question.

Après avoir quitté le Bataillon de Joinville, en décembre 1965, j'ai travaillé quelques mois dans l'industrie puis j'ai eu l'opportunité de rentrer à la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports en 1966. Le DDJS avait alors une idée avant-gardiste : spécialiser le personnel du service, notamment en Judo. À cette époque, la Mayenne ne comptait qu'un unique club de Judo et j'étais le seul professeur. Ma mission a consisté à créer une quinzaine

de clubs et à former d'autres enseignants et ceintures noires. J'ai été un pionnier, car je faisais aussi des articles pour la presse. Avec quinze à vingt personnes, je pouvais lancer un projet d'ouverture. Le Judo était méconnu du public et on me demandait souvent pourquoi on ne pouvait pas combattre à moins de quinze.

Seconde question fréquemment posée : peut-on assister à vos cours, car il paraît que vous enseignez des techniques secrètes ? Le côté mystique était alors une valeur sûre du Judo. Ce n'était pas donné à tout le monde de balancer quelqu'un, de le faire tomber.

Dès le lundi matin, je mettais le Kimono dans le sac, pour remplir ma mission de développement du Judo. Puis j'allais voir les municipalités, le Conseil Général afin d'obtenir les financements pour monter l'association, il fallait aussi constituer un bureau. Cette période de prospection a vraiment été extraordinaire. »

J'ai commencé comme professeur de Judo à Laval en 1965. Laval a été la maison mère du Judo en Mayenne, elle a été le réservoir de tous les Judoka qui venaient s'entraîner pour passer la Ceinture Noire. Après, le but était aussi de pouvoir arriver à la direction d'un club, donc c'était aussi pouvoir les préparer. Maintenant, il y a des diplômés d'état, mais avant chacun se débrouillait, j'ai préparé les premiers enseignants, une dizaine par rapport à l'examen national.

J'ai enseigné au niveau d'un club, du département, de la région, de l'Interrégion et j'ai aussi encadré des stages au niveau national. J'ai enseigné de la ceinture blanche au 5^{ème} Dan. De 1965 à 2008, ce sont 43 ans d'enseignement au quotidien.

Ma motivation, c'était de retransmettre, de partager, j'ai eu la chance de faire du Judo et je voulais transmettre les informations que j'avais emmagasinées et le plaisir que j'avais eu pendant des années à participer à l'activité Judo. Je voulais partager cela avec d'autres personnes, de donner l'amour du Judo. Dernièrement je suis allé pendant 15 jours à Saint Barthélémy dans les Caraïbes pour retransmettre cela. Le Judo, ce n'est pas seulement avoir la connaissance, c'est transmettre la connaissance. En Mayenne, j'ai toujours été, en quelque sorte, le porte-drapeau.

Nous sommes arrivés en 1971 dans la Ligue des Pays de la Loire, avant c'était la Ligue de Bretagne. À cette époque, il n'y avait pas de stages régionaux, par contre, j'avais toute une organisation départementale que j'avais proposée au président SENEAU. À Evron, j'avais la salle, l'hébergement, les repas, à des prix défiant toute concurrence. Pendant quinze ans, les Judoka de la Ligue sont venus à Evron, ils en gardent un très bon souvenir, ceux qui à l'époque étaient minimes, cadets, quarante ans après, ils sont encore là, responsables départementaux ou de clubs. Pendant les stages sportifs, je voulais que les gens y arrivent, donc s'entraîner fort. J'étais le promoteur au niveau des stages enseignants, car en 1971 il n'y en avait pas. Les premiers ont eu lieu à Laval et à La Roche-sur-Yon, des stages avec Alphonse LEMOINE. Les premiers stages, c'était un week-end, alternativement en Mayenne et en Vendée. À l'époque, c'était un mouvement, une journée ! Les gens, en face de moi, étaient 1^{er} ou 2^{ème} Dan. Maintenant on voit l'évolution, les enseignants sont 4^{ème}, 5^{ème} ou 6^{ème} Dan, l'information est différente, elle a évolué. Dans les Pays de la Loire, on a toujours été avec un temps d'avance sur l'information au niveau national. On a toujours cherché l'information la plus pointue, toujours à la pointe de l'actualité.

Les valeurs éducatives : j'ai eu de la chance d'avoir des parents qui m'ont donné une bonne éducation. Dans le Judo, il y a les mêmes valeurs : le respect, la courtoisie, la modestie, on ne peut pas être Judoka sans épouser ces valeurs. Elles sont dans le Judo, le respect de l'adversaire ... On ne peut pas enseigner le Judo comme un autre sport. Si on a encore du monde dans notre discipline, c'est que les gens sont davantage attirés par le côté « valeurs ». Ce sont des valeurs naturelles de la vie de tous les jours, il y a un code moral, maintenant, souvent les professeurs ont du mal à appliquer ces valeurs. Je suis beaucoup plus fier de mes anciens élèves par leur réussite professionnelle que par leurs résultats sportifs, c'est ce que le Judo leur a apporté dans un premier temps.

Les rapports avec les décideurs étaient bons, le Judo a été une aventure sportive, mais les résultats sportifs ont facilité les relations : avec la mairie c'est le montage de galas, de tournois, avec le conseil général ça n'a été que du bonheur. Avec 40 000 élèves formés en Mayenne, aujourd'hui certains sont au Conseil Général ou Conseillers municipaux, de façon générale dans les institutions et le mot « Judo » ils connaissent. Donc, très rapidement, j'ai tissé des liens, c'est une reconnaissance de l'activité. C'est ce qui a permis de monter le Tournoi de Laval, un des plus importants de France avec plus de 1 000 participants et deux championnats de France par équipes (1997 et 2007), avec les relations avec les institutionnels, qui sont des amis, ça s'est fait très facilement. Tous ces liens se sont mis en place par le respect vis-à-vis du Judo, comme le respect envers eux, les amener dans cette situation avec un travail bien fait, bien cadré.

En Mayenne, le Judo bénéficie de très belles salles, ce qui fait que le Judo est important. Le mot « Judo » pèse très fort et chaque municipalité reconnaît le travail qui a été effectué.

Je suis arrivé en ligue en 1971 avec une image favorable, j'ai assuré après la disparition de M. VIAUD, l'intérim. On m'a proposé plusieurs fois le poste de CTR au niveau de la région, j'ai demandé à M. ERIAUD d'être candidat à ce poste. Il a fait son boulot.

Claude BERNARD, 1^{er} Dan, né le 29 mai 1932 à Ingrandes sur Loire.

« J'ai commencé la pratique du Judo en 1952 au Judo Club de Phnom Pen.

Jeune, j'étais attiré par le Judo par ce qu'il avait d'exotique, de différent de ce que l'on pouvait connaître nous. Quand j'ai eu l'opportunité de pratiquer réellement je me suis inscrit dans un club.

J'ai forcément pratiqué d'autres sports avant le Judo, j'ai eu une enfance au cours de laquelle on ne pratiquait pas de sport, mais plutôt de l'exercice, j'étais scout, j'ai toujours été dans les associations de jeunes. J'ai été sollicité par le secrétaire général de l'ASPTT de Nantes pour ouvrir une section de Judo en 1961. En 1962, pour obtenir mon détachement de la Poste en tant que moniteur d'éducation physique chargé de la gymnastique des postiers, je suis parti en stage de moniteur d'EPS au CREPS de Nancy. De retour à l'ASPTT comme permanent, j'étais chargé en plus de l'éducation physique, du Judo, de l'enseignement du volley-ball et de secondar le secrétaire général de l'ASPTT responsable de la natation sauvetage.

À Phnom Pen, c'était un club civil avec un français qui enseignait au départ, ensuite il est parti au Kodokan, il a été remplacé par un Japonais habitant Phnom Pen et dont ce n'était pas la profession, il a accepté de remplacer son ami qui partait au Japon aux sources du Judo.

J'avais à l'époque 21, 22 ans, et je rencontrais des gens qui n'appartenaient pas à mon environnement habituel, des commerçants, des industriels, des officiers de haut rang. Le Judo permettait des rencontres en dehors de la hiérarchie habituelle.

Je suis ceinture noire 1^{er} Dan. J'ai peu pratiqué la compétition, pour les passages de grades, en fait je suis resté un petit peu en marge compte tenu de mon gabarit, mais j'avais d'autres activités sportives.

J'ai abordé la FFJDA par le biais de la Fédération Nationale de Judo Traditionnel. J'en étais un des responsables avec J.Y. MAUSSION. Mon premier contact avec la FFJDA c'était une rencontre avec Charles HERVE et Alphonse LEMOINE, dans un bistrot à Nantes, au moment où le Collège des Ceintures Noires a accepté de rentrer dans le rang et la FNJT a cessé d'exister à partir de ce moment-là. C'était en 1971, au stage de MICHIGAMI, avec un camarade qui nous a quittés il y a peu de temps, Henri VITTEL, stage avec MICHIGAMI, JAZARIN un des pionniers du Judo français, CERVENANSKY.

J'ai enseigné le Judo sous le contrôle de Robert MALLET qui était professeur, mais uniquement au niveau des enfants.

Ce qui m'a motivé, c'est l'intérêt de faire partager aux jeunes l'esprit Judo et face aussi à l'instabilité de la société, en prenant les jeunes en charge, en leur apprenant des valeurs importantes, et je pense que même si on ne les a pas eus longtemps, ces enfants-là, on leur a donné les bases d'un esprit de générosité, de respect mutuel, qui dans la vie sont des valeurs très importantes.

Les valeurs les plus importantes à retransmettre : la générosité, le respect des autres, la bienveillance et apporter de l'aide à ceux qui en ont besoin. Même si la société évolue, on a toujours besoin de ces valeurs-là et de plus en plus.

On a eu une période, venant du Judo traditionnel, parce que ce n'était plus tout à fait ça, c'était peut-être une période d'apprentissage pour certains clubs, d'avoir oublié nos valeurs pour privilégier la compétition, on a ressenti ça. C'était peut-être des questions de jeunesse de la Fédération, maintenant on est revenu à nos valeurs.

Je n'ai pas eu de lien avec la Fédération, étant resté au niveau départemental, j'ai eu une grande amitié avec les gens du département, que ce soit Jean-Yves MAUSSION, Alphonse LEMOINE, Jean-Claude LE GALL, on travaillait en bonne intelligence, dans le même sens, pour moi c'était positif sinon je ne l'aurais pas fait.

Je n'avais d'autre ambition que de participer à des équipes sympas pour faire avancer les choses. Je n'étais pas carriériste, car j'aurais pu être président du département si j'avais voulu, mais cela ne m'intéressait pas particulièrement, de toute façon j'avais une profession qui me gênait un petit peu pour faire cela et puis il faut une certaine disponibilité, par ailleurs, j'étais avec des gens qui avaient des qualités différentes des miennes pour assumer cela. Pour ma part, j'essayais de maintenir le niveau d'organisation de mon club, l'ASPTT, ce qui était déjà une charge, il fallait avancer sur le chemin, toujours, le chemin qui nous mène au plus loin.

« Aujourd'hui, je ne me sens pas très utile au Judo, sinon comme témoin, dans mon club comme quelqu'un qui connaît le passé, qui est un passeur d'histoires, je peux, peut-être, servir de référence pour tout ce qui s'est passé depuis l'origine. On peut aussi aider lorsque quelqu'un a besoin. Comme disent les Africains quand un vieillard meurt c'est un pan d'histoire qui disparaît. C'est aussi vrai pour nous.

Avec Charles HERVE et Alphonse LEMOINE nous n'étions pas adversaires, mais nous ne nous connaissions pas. Avec Jean-Yves MAUSSION on a réellement commencé à fonctionner au Comité Départemental dans le cadre de la FFJDA. C'était en quelque sorte les anciens de la FNJT, adoubés par Charles HERVE, qui sont venus prendre la succession au CD 44.

Il n'y a pas d'énormes changements dans le confort des Dojo. En premier, c'est la qualité du tatami, suffisamment ferme, mais pas trop dur, avoir une température convenable. Ce sont des choses qui ne sont pas toujours bien obtenues dans un certain nombre de Dojo, ça demande des moyens et est-ce souhaitable ? Il faut quand même avoir suffisamment de confort dans le sens d'assurer la sécurité des pratiquants. Les Japonais pratiquaient dans des conditions très spartiates que l'on ne connaît pas. La société a déjà tendance à s'embourgeoiser, s'il y a un endroit où l'on revient aux valeurs de l'homme dans le sens de se prendre en charge, le Dojo c'est cet endroit-là.

Les nouvelles technologies facilitent les contacts, si on a les adresses mail des gens, le responsable peut adresser un courrier à tous, au niveau des tâches administratives cela peut soulager, imprimer des documents, faire des enveloppes. Toutes les bonnes choses ont des inconvénients, il y a des excès, les gamins, c'est en permanence, au détriment des échanges de la conversation. Plusieurs personnes peuvent être les unes à côté des autres avec leur téléphone qui les sépare, en contact avec le monde extérieur. Ces outils peuvent jouer un rôle néfaste en ce sens que le rapport à la lecture, à la réflexion s'en trouve largement perturbé. J'ai un petit fils charmant et intelligent, mais il ne lit pas, il n'y a que ce qu'il fait à l'école, par contre les téléphones, les tablettes ça fonctionne très bien pour lui.

Il n'est pas facile d'imaginer l'avenir de notre Ligue pour plusieurs raisons : il y a une augmentation des effectifs ce qui fait que les échanges sont différents, les choix politiques peuvent faire que cette région devienne différente de ce qu'elle est au niveau de sa géographie. À partir du moment où on a des gens dévoués et compétents ça ne peut que fonctionner et résoudre les difficultés au fur et à mesure en essayant d'avancer.

J'ai parlé des enfants, mais c'est peut-être valable pour les adolescents et les adultes, dans les décennies qui se sont écoulées, c'est plus difficile pour les enseignants. Malheureusement, la société ayant évolué, la façon dont les parents élèvent les enfants, même la société rend les enfants plus difficiles, moins attentifs, moins patients qu'ils étaient il y a trente ans par exemple.

Je pense qu'il y a des choses qui se produisent maintenant dans le comportement des enfants que l'on n'aurait pas eues auparavant, c'est inévitable, on n'y peut rien, il faut faire avec. Ils ont d'énormes qualités, mais ils sont différents au niveau de la patience et au niveau de la capacité à exécuter un ordre qu'on pourrait leur donner, c'est plus dur maintenant, il faut donc redoubler les valeurs pour les prendre en charge. Auparavant, c'était plus « cool ».

Je regarde un petit peu la télé. Je suis satisfait de certains résultats, de voir comment nos Judoka se comportent dans les grandes compétitions. Je suis content aussi de voir réapparaître des mouvements, que l'on enseigne à nos enfants, O Soto Gari par exemple, avec

Teddy RINNER. On a vu, un moment, des champions gagner par des Yuko, des décisions. Le Judo est toujours là, bien vivant, il a repris des couleurs, ce qui est valable pour intéresser la population non pratiquante et leur donner envie ! C'est beau à voir. Les résultats ont un impact sur les futurs pratiquants comme dans toutes les disciplines ! Teddy RINNER est un bon ambassadeur pour notre discipline.

Il y a des présidents qui ont marqué plus que d'autres, surtout quand ce sont d'anciens champions dans les compétitions internationales. Voilà des gens qui savent de quoi ils parlent, qui vont aller dans le bon sens pour manager leur équipe, pour montrer la bonne direction.

Un détail, Henri VITTEL, qui nous a quittés, avait essayé de passer son 6^{ème} Dan, il avait 84 ou 85 ans, il l'avait préparé et il a été rejeté. Il est dommage que la Fédération ne prenne en compte que ce que les personnes montrent sur le Tatami par rapport au grade qu'ils voulaient passer, il y a d'autres éléments très importants à prendre en compte : son parcours, son âge. Pour moi c'est anormal.

Dans l'histoire de la Fédération, il y a eu des périodes où on a donné la suprématie aux ligues, après on a redonné du pouvoir aux comités départementaux. Les responsables agissent en fonction de ce qu'on leur donne en possibilité d'action. Aujourd'hui, je ne sais pas où on en est. Les départements ont-ils assez de pouvoir pour se faire entendre ? Est-ce que c'est la ligue qui a toujours le dernier mot ?

On est en démocratie, si des gens veulent pratiquer dans une fédération qui n'est pas reconnue et que leurs grades ne sont pas reconnus ensuite, c'est possible, on n'est pas en situation de monopole. La FFJDA est très bien organisée, a d'énormes possibilités d'action, mais il y aura toujours des « marginaux » dans le sens où ils ne veulent pas être exactement comme les autres, parce qu'il y a quelque chose qui ne va pas, qui ne leur plaît pas, plutôt que de laisser ne rien faire, je préfère les voir faire du Judo. Igor CORREA que j'admirais beaucoup, ne s'est jamais plié aux us et coutumes de la FFJDA, il fallait qu'il soit à côté ! Tout cela peut-être la conséquence de problèmes de personnes, ne pas aimer les dirigeants de la fédération officielle. Leur exception est souvent fondée sur le fait qu'ils prônent des valeurs qui pour eux ne sont pas suffisamment prises en compte par la fédération officielle, sinon ça ne tiendrait pas la route. Les querelles de personnes ne sont pas mises en évidence, c'est caché. Il y a des déçus parfois parce qu'on ne leur a pas donné le grade auquel ils estimaient avoir droit compte tenu de leurs capacités, donc ils vont chercher ailleurs. Aujourd'hui je ne vois pas de valeur manquant à la Fédération qui pourrait justifier une différence.

Je n'ai pas fait beaucoup d'arbitrage.

Avec Jean-Yves MAUSSION, puis après avec Jean-Claude LE GALL et avec Robert FANGUIN-BROCHE, j'étais Secrétaire Général du Comité de Loire Atlantique. Automatiquement, on avait des contacts à tous les niveaux : au Conseil Général, auprès de la Jeunesse et des Sports, pour défendre nos dossiers ou simplement montrer notre présence. On est obligé de le faire, mais, forcément les contacts avec les structures favorisent les échanges, c'est un enrichissement. J'ai rencontré des gens dans ma vie, sans avoir d'admiration pour eux, sans être des leaders comme Gandhi, ceux-là nous montrent des chemins. »

« J'ai débuté le Judo à l'âge de dix-huit ans, il n'est donc jamais trop tard pour commencer un sport. Depuis 2007 j'ai le grade de 7^{ème} Dan, cela grâce à une pratique assidue.



Cependant, ma carrière sportive avait commencé à dix ans, jusqu'à dix-huit ans, j'ai été capitaine de l'équipe du hand-ball club sablais. Suite à un incident avec un des camarades de mon équipe qui aurait mérité une sanction, j'ai été déçu par mon président de l'époque qui n'a pas jugé bon d'y donner suite. Je l'ai donc informé que j'allais changer d'orientation. Vers 15 ans, mon voisin m'avait fait découvrir Hon Gesa Gatame sur la plage, je n'avais pas réussi à me dégager. Évidemment cela avait piqué ma curiosité, je m'en suis souvenu à l'époque charnière de mes 18 ans, il m'aura donc fallu quelques années pour que ma quête me conduise dans une petite salle de Judo, rue de la sous-préfecture. Le président et directeur technique du Judo Club Sablais était M. Jacques SENEAU. Les conditions étaient rudes à l'époque : seulement quelques mètres carrés pour s'entraîner et un tatami bien dur. Mais l'ambiance du club était très sympathique. Les

encadrants n'étaient pas des professionnels : le professeur principal était directeur des Nouvelles Galeries, un autre était peintre et venait après ses heures de travail, un troisième travaillait dans l'imprimerie. Ils avaient la passion du Judo et nous enseignaient les fondamentaux, les bases techniques. J'avais toutefois un regret, c'était d'être arrivé à la ceinture bleue sans avoir vraiment fait de Randori. J'ai souvent demandé au professeur de me laisser la clé du dojo, pour faire des Randori supplémentaires après les cours, avec quelques élèves volontaires.

La compétition a pris sa place dans mon parcours, malgré mes débuts tardifs, j'ai participé à trois championnats de France seniors. Vice-champion des Pays de la Loire, j'étais titulaire dans l'équipe régionale en seniors dans la catégorie des moins de 63 kilos. Je pense que si j'avais fréquenté un club davantage orienté vers la compétition, j'avais peut-être un potentiel à exprimer, car j'aimais la compétition, surtout en équipe. Je suis resté fidèle à mon club d'origine, mes racines sont aux Sables.

Sur un plan professionnel, à priori, je ne m'étais pas destiné à faire carrière dans le Judo. Mon premier métier était monteur en lunetterie, j'ai travaillé pendant une dizaine d'années, chez un opticien implanté en face des Nouvelles Galeries. Très vite l'idée de rester enfermé entre quatre murs s'est avérée inimaginable à long terme, impossible de concevoir ma vie uniquement à faire des lunettes, bien que l'on m'ait proposé de prendre la gérance d'un magasin d'optique et même malgré l'opportunité, dans les années 70, d'aller m'installer en Floride à Miami. Décidément, les circonstances ont fait que je n'ai jamais poursuivi dans cette voie. Ma passion restait le Judo. Quand il y avait un stage aux Sables-d'Olonne, je me trouvais le moyen de quitter le magasin pour aller voir travailler nos experts régionaux, MM. LEMOINE, RENAudeau, BENOIT, M. VIAUD (CTR de l'époque), J. MAJEWSKI...

Ma progression dans le Judo est passée par le concours à l'INSEP et, avec mon camarade de l'époque, Marcel PERES, j'ai été admis en formation professionnelle à l'Institut National des

Sports à Paris. À mon retour en Vendée, le diplôme de professeur de Judo - Aïkido - Karaté en poche (à l'époque, le même diplôme permettait d'enseigner les trois arts martiaux), j'ai eu un entretien avec le président du Judo Club Sablais. Ce dernier m'a proposé d'enseigner dans mon club d'origine. J'ai donc commencé à travailler à mi-temps : le matin, opticien au magasin et l'après-midi, professeur de Judo. La première année (1974 -1975), les effectifs sont passés de soixante-dix à trois cent trente licenciés. Les jeunes filles étaient acceptées à partir de douze ans, elles étaient une centaine. Le succès auprès des féminines fut tel que FR3 fit un reportage télévisé.

Une nouvelle voie s'est offerte à moi, en 1979, lorsque j'ai fait acte de candidature pour le poste de CTR, fortement motivé par mon collègue Georges BENOIT, afin de remplacer SERGE RULLEAU. Après un entretien avec les membres du Comité Directeur de l'époque, j'ai été nommé à la DRJS de Nantes, sur le site de l'ERAUDIÈRE. Le Directeur Régional, M. CHARTOIS, m'a mis à disposition de la Ligue de Judo des Pays de la Loire, dans l'objectif de développer le Judo Jujitsu avec un statut de conseiller pédagogique 2^{ème} catégorie.

Dans la mesure du possible, j'allais aux championnats du monde, avec mon collègue Georges BENOIT. Le premier s'est déroulé à Paris, je m'en souviens très bien, car il y avait beaucoup de Français en finale, notamment Thierry REY. Ensuite Munich, Birmingham, Barcelone. J'ai assisté aux Jeux Olympiques à Pékin, le déplacement avait été organisé par le Conseil Régional, la DDJSCS 44 et le CROS. J'ai vu ceux de Londres. Tous ces championnats marquent une carrière. Je citerais les championnats du Monde de Paris, que j'ai vécus de l'intérieur en étant associé à l'organisation. Des moments forts ont marqué ces grands événements : les équipes de France féminine et masculine qui deviennent championnes du monde à Paris ; la déception à Pékin avec le combat de Barbara HAREL pour le bronze, elle marque un Waza-Ari et se fait cueillir à quinze secondes de la fin du combat par la Chinoise... L'émotion a été vraiment intense.

Les conditions de travail dans les dojos n'ont plus rien à voir avec ce que j'ai connu. Il n'y avait pas de douche à mon époque, juste un petit lavabo dans le vestiaire... À l'heure actuelle, lorsque je me déplace dans la région, en Mayenne par exemple où il y a des salles exceptionnelles, cela n'a plus rien à voir. La Vendée aussi a de très belles salles. En novembre 2014, le Dojo des Sables-d'Olonne a été inauguré avec des tapis pour les jeunes de 5 cm d'épaisseur, et toutes les conditions pour accueillir les Judoka porteurs d'un handicap. À ce sujet, je donne toujours un cours le mercredi soir et j'ai deux trisomiques qui sont Ceinture Noire 1^{er} Dan et 2^{ème} Dan. Il y a également un autiste qui arrive à très bien s'intégrer dans le cours.

Je pense que l'utilisation des TIC, les Technologies de l'Information et de la Communication, est indispensable dans la relation avec nos adhérents. Désormais, on convoque les jeunes à un regroupement par Facebook, entre autres, c'est plus simple et plus rapide qu'une circulaire. Même si ce n'est pas spécialement mon truc, maintenant les enseignants travaillent tous ainsi. Par exemple, pour confirmer le rendez-vous d'un départ en compétition, la réponse arrive dans les secondes qui suivent. Ce sont des outils qui favorisent la communication avec les jeunes. Si on s'en sert bien, les actions portes ouvertes, pour faire venir leurs copains, seront optimisées. Je voudrais que l'on travaille à la promotion du Judo avec de tels outils, pour gérer les actions, pour diffuser une image moderne de notre activité. »

Comme Cadre Technique, je n'ai jamais manqué un Tournoi de Paris depuis 1973. Les présidents de Ligue qui se sont succédé m'ont toujours encouragé, dans le cadre de mes fonctions, à suivre le haut niveau. J'ai eu l'occasion, pendant quatre années, à Coubertin puis à Bercy, d'être responsable du plateau technique : j'étais la voix du speaker officiel au TIVP ! Une belle expérience, mémorable, que je ne regrette en rien.

Quel président de la Fédération m'aura particulièrement marqué ? Je commencerais par Michel VIAL. Avec deux collègues, nous avons créé le Syndicat des Cadres Techniques du Judo Français, dont je fus le Secrétaire Général pendant une année. Avec Michel VIAL et la commission paritaire composée de Fabien CANU (DTN) et François BESSON (DTN adjoint), nous travaillions régulièrement sur le protocole d'accord pour défendre les intérêts des conseillers techniques.

Je citerais ensuite Jean-Luc ROUGE, qui a été successivement cadre technique, DTN, et enfin directeur administratif de la FFJDA avant d'occuper ce poste de président de la Fédération.

Au niveau de la Ligue des Pays de La Loire, je dois dire que j'ai eu la chance d'avoir des élus très engagés et compétents, qui laissaient leur Cadre Technique travailler, en autonomie, dans son domaine de compétences. Les Présidents de la Ligue successifs, MM. Jacques SENEAU, André LECLET, Yunsan MEAS et Christian LE CRANN m'ont pleinement accordé leur confiance et je les en remercie.

Le président actuellement en place, Raynal COSTANTINI, précise que la complexité des dossiers devient telle qu'il faut quasiment être retraité, dorénavant, pour pouvoir être présent dans tous les domaines d'activité.

Actuellement, nous développons des actions destinées aux dirigeants eux-mêmes. Il y a une dizaine d'années, j'avais eu cette idée de travailler plus en proximité avec les clubs. Nos interventions se font au niveau régional, mais sont aussi décentralisées dans les départements. Avec Luc BELAUD, responsable des formations, et Christian LE CRANN, nous avons touché, certaines années, jusqu'à 220 clubs sur les 280 que compte la Ligue.

Nos enseignants sont compétents et diplômés. Le principe du système mis en place consiste à développer les connaissances et compétences des dirigeants afin qu'au sein du club, le binôme président-enseignant puisse faire avancer le projet des clubs. Pour être au plus près des clubs, le maillage territorial est essentiel. Ceci d'autant plus, si la structure départementale et, à notre niveau, le Comité Départemental disparaît, les clubs se sentiront alors isolés et une région de 31 000 licenciés pourrait se retrouver sans actions de proximité.

Les directives votées en comité directeur par nos élus, viennent pour partie de la Fédération. Les directives du Ministère sont applicables sur tout le territoire. Personnellement je suis pour la proximité. La vocation du Comité Départemental de la Vendée, où j'ai commencé à m'investir depuis mon départ en retraite, est d'accompagner et conseiller les responsables de clubs dans la réalisation de leurs actions. Dans la mesure du possible, avec le jeune Président et le Conseiller Technique, nous envisageons plusieurs projets qui puissent correspondre aux besoins de nos clubs et à la volonté politique des élus.

La liberté d'association fait que tout un chacun, en France, peut entreprendre ce qu'il veut. Seule l'attribution des grades est le privilège de la Fédération. La politique fédérale offre

une diversité d'activités. Toutefois, bien souvent on lui reproche des propositions trop nombreuses, un calendrier trop chargé ! Paradoxalement, les propositions faites, aux jeunes comme aux moins jeunes, sont parfois aussi jugées insuffisantes : « Vous ne proposez rien, nous dit-on, pour certaines tranches d'âge » !

Aujourd'hui, la Fédération met en place des actions Kata, des tournois pour toutes les catégories d'âge, des activités spécifiques en Ne Waza, du Jujitsu...des vétérans jusqu'aux 4- 5 ans.

Pour ma part, je suis favorable à l'organisation, par le Comité Départemental, d'un gala de fin d'année où les plus jeunes viendraient démontrer leur habileté motrice en équipes... C'est une population pour laquelle on peut aussi trouver des possibilités de développement.

Notre fédération est exemplaire, mais il appartient aussi aux clubs de se structurer pour gérer les difficultés. Il me semble important de demander aux plus gradés du club (à partir de ceinture verte ou bleue) de venir assister l'enseignant, sur ses cours avec les plus petits. Pour les tout jeunes, une ceinture verte ou bleue, c'est déjà important. Le professeur est souvent seul, isolé alors qu'il y a tout un travail à faire avec nos pratiquants. »

Malheureusement, des bouleversements tragiques ont aussi marqué l'histoire du Judo. J'étais en formation à l'INSEP en 1974, avec Marcel PERES, lorsque nous avons appris le décès accidentel de Maurice VIAUD et de ses deux fils, Patrick et Philippe, âgés de 18 ans et 16 ans. Nous en avons tous été profondément choqués. Son successeur fut M. Serge RULLEAU, un cadre venu de la région parisienne.

Quelles perspectives j'entrevois pour la Ligue de Judo ? Mon successeur Frank VUILLEMINY, qui arrive du Pôle France d'Orléans, s'interroge lui aussi sur le découpage territorial. Aujourd'hui, la région se compose de cinq départements. La Loire Atlantique ou la toute Ligue se rapprocheront-elles à terme de la Bretagne pour former une grande région « Bretagne - Pays de la Loire » ? C'est une perspective possible et cela formerait une des plus grandes régions Judo de France avec près de 58 000 licenciés.

De plus, le développement régional repose sur un maillage cohérent et efficace réalisé sur les cinq départements. Quelques disparités me questionnent cependant. La Loire Atlantique, avec ses 11 000 licenciés, est le plus gros département ligérien, sans pour autant employer un CTF à 100%, ce qui semblerait pourtant judicieux pour envisager une politique de développement appropriée aux effectifs.

Pour l'avenir, j'ai bien quelques inquiétudes sur l'évolution des effectifs en général. Ce qui me fait peur, c'est la baisse actuelle du nombre de licences. Serait-on parvenus à un seuil critique ? De nombreuses questions se posent, par exemple est-ce vraiment judicieux de recruter des enfants à quatre ou cinq ans ? Vont-ils continuer l'activité ? Actuellement, les jeunes restent peu dans les clubs à quatorze-quinze ans. Ma génération a connu des ceintures blanches de quinze ans ! A-t-on trop ciblé les plus jeunes ? Faut-il faire deux mètres, comme Teddy RINER, pour faire du Judo ? Beaucoup de questions interpellent. Ne va-t-il pas falloir reprendre notre bâton de pèlerin et retourner faire des démonstrations dans les kermesses, ou tout simplement faire parler du Judo. Un constat indéniable aussi, c'est le faible intérêt que suscite le Judo pour les médias. La télévision, et la presse en général, boudent nos championnats d'Europe et mondiaux, plus captivées par d'autres préoccupations. À l'heure

actuelle, seuls les Jeux Olympiques nous permettent encore d'avoir encore un peu de visibilité médiatique.

Un autre sujet d'interrogation, non sans impact sur le nombre des licences, le contrat club qui demande de licencier tous les adhérents. Est-il véritablement bien respecté ? Il y a encore tout un travail de fond à faire pour convaincre nos dirigeants en matière de mutualisation et de solidarité, et que dire des responsabilités en cas d'accident...

Enfin, comment développer davantage les cours, quand les enseignants ont une amplitude de travail qui n'est plus guère extensible. Ils ont peu de disponibilités, au-delà de l'investissement initial, c'est-à-dire les cours, les stages, les animations, tournois et championnats... le tout étant à concilier avec la vie de famille.

Je pense aussi que les créneaux des salles sont saturés. Le recensement des équipements sportifs montre que, dans les arts martiaux, tout le monde veut les mêmes créneaux et les collectivités locales ont bien du mal, lors de l'attribution des plages horaires, à satisfaire toutes les associations. »

« Quant à moi, je ne me sens pas encore en retraite, loin de là. Au cours de ma carrière, je n'ai jamais eu l'impression de travailler, du moins pas en termes de contraintes, car se retrouver avec les collègues de l'ETR est toujours un réel plaisir. Notre point fort, ne jamais dire « Non ». La dernière journée d'échanges avant mon départ a été décentralisée sur l'île d'Yeu. Le travail a été constructif bien entendu, mais on a aussi fait du vélo ensemble. Au niveau national, je voudrais faire passer le même message : passer de bons moments ensemble et développer la convivialité.

Je voudrais laisser le souvenir de quelqu'un de pragmatique, qui aime travailler en équipe, qui va au bout de ses idées, qui a donné du sens au travail de coordonnateur de l'Équipe Régionale, quelqu'un à l'écoute des gens.

J'accorde une importance toute particulière à ce travail de préservation de la mémoire de la Ligue. Comme j'arrive à l'âge de la retraite, je vois les gens qui tournent, les gens qui nous entourent, qui ont été les pionniers, les moteurs du développement du Judo sur le territoire des Pays de la Loire. C'est important de garder en mémoire les personnes-ressources, que ce soient les dirigeants, les enseignants qui ont œuvré pour le développement du Judo, structuré la politique que nous avons mise en place auprès de nos licenciés. J'aimerais citer quelques noms : Alphonse LEMOINE, Louis RENAudeau, Charles HERVE, Jacques MAJEWSKI, Gérard TAILLANDIER, Michel PROVOST, Alain CARTIGNY, Roger ETESSE, Alain HAYS, Louis RENOU... Pardon à tous ceux que j'oublie dans cette énumération !

Si on faisait un retour en arrière dans les Pays de la Loire, on pourrait affirmer que près d'un Ligérien sur deux a pratiqué le Judo à un moment de sa vie.

À mon départ en retraite, trois Présidents de Ligue étaient présents, le quatrième étant décédé. Ce sont des images que l'on ne peut pas oublier. Il est indispensable que l'on garde la mémoire quand on voit l'évolution.

Finalement, un des grands moments du Judo ligérien fut la création du Dojo régional à Angers. Cet équipement lourd était essentiel pour le développement du Judo dans la région et la formation des arbitres, des commissaires, des dirigeants, des cadres. L'inauguration, en 1985, me laisse un très fort souvenir.

Dans le sport en général, on ne coupera pas à la dérive de la professionnalisation, même au Judo. Je pense qu'à l'avenir on sera obligé d'en venir à un Judo professionnel. On ne peut plus demander à des jeunes de s'entraîner tous les jours pour avoir un niveau mondial ou olympique sans contreparties. La poursuite des études menées en parallèle avec une carrière d'athlète de haut niveau repousse souvent à trente ans l'entrée dans la vie active. La Ligérienne, Barbara HAREL, vient de mettre un terme à sa carrière d'athlète, à trente-deux ans. Il va lui falloir travailler longtemps pour cotiser et avoir une retraite convenable.

En France, le sport est très bien structuré à la base. Comparativement aux « sports collectifs », les titres de champions du monde sont là. Cela grâce à une politique mise en place avec les conseillers techniques dans chaque région, un travail de détection mené par les DTN auprès des athlètes, qui ratissent largement, sur tout le territoire, pour alimenter les futures équipes de France. Le travail qui a été fait par les organismes territoriaux, régionaux et départementaux, tire le niveau vers le haut. L'objectif proposé actuellement à nos athlètes consiste à concilier études et projet sportif. Mais c'est difficilement réalisable. Un autre axe de travail concernerait les athlètes qui n'ont pas réussi à percer dans le haut niveau, afin de les garder dans le giron fédéral comme arbitres, enseignants, dirigeants...

Un préalable pour espérer atteindre le plus haut niveau : fréquenter les structures d'accès, P.E.S, Pôle Espoir et Pôle France, I.N.J et I.N.S.E.P. Sans entrer dans des structures spécifiques, comment avoir des partenaires suffisamment nombreux pour évoluer ? Il faut vraiment s'entraîner avec les meilleurs pour devenir un champion.

Avec le suivi qui existe actuellement, comment croire au dopage dans le monde du Judo ? Bien sûr, il peut y avoir des dérives pour les jeunes qui touchent au cannabis, c'est un fait de société. Mais je vois mal le Judo dénaturé par des substances illicites qui, bien sûr, seraient contraires aux valeurs défendues dans notre sport. Quand on fait la déclinaison de tout cela, il apparaît que l'argent constitue le nerf de la guerre, le moteur du tricheur, et ce n'est pas la finalité dans notre discipline. Par ailleurs, les contrôles sont fréquents, même au niveau des stages et du Pôle Espoirs où les informations liées au dopage sont dispensées, simultanément à une politique de formation. Les plus grands en connaissent donc nécessairement les conséquences.

Pour un niveau de base, les exigences médicales sont parfois trop importantes : électro cardiogramme et test d'effort, deux fois dans l'année, c'est amplement suffisant.

Au plus haut niveau, en revanche, le suivi devrait être plus pointu. Le problème majeur que l'on rencontre, c'est le poids. Les régimes alimentaires sont mal faits, presque à tous les niveaux. On entend des jeunes qui perdent deux à trois kilos en vingt-quatre heures. La diététique a un effort à faire.

Le bagage technique des candidats en formation d'enseignants, par rapport à ce que j'ai connu à mes débuts, est globalement insuffisant. Il manque les fondamentaux, les stagiaires ne donnent pas de sens à leur pratique. Parmi les fondamentaux non maîtrisés : les déséquilibres, avoir une stratégie tactique pour faire tomber le partenaire. On a l'impression que la notion

de système d'attaque est incomprise. Les futurs enseignants ne donnent pas l'impression d'être passés par les trois périodes que l'on préconise : l'initiation pour les petits, le perfectionnement global (avec le travail dans les différentes directions), le perfectionnement individualisé... Ils ont beaucoup de connaissances, mais leur travail manque de précision. Trop souvent ils donnent l'impression de ne pas forcer, ils ne souhaitent pas « se faire mal » ... Il faut pourtant travailler davantage. Un futur enseignant doit prendre plaisir sur le tatami, donner du sens à sa pratique, se fixer quelques objectifs supplémentaires, notamment pour son grade. Je donne comme conseil à tous mes collègues de l'ETR d'atteindre les grades supérieurs. Deux d'entre eux sont 6^{ème} Dan, tous les conseillers techniques doivent viser des grades importants, parce que c'est leur métier. C'est aussi une question de rayonnement.

Ce qui manque aussi, c'est le travail des jeunes avec les plus âgés. Le Mondo n'est pas assez exploité, or il est important pour accompagner les pratiquants dans leurs projets. Il faut, par exemple, que les jeunes sachent travailler avec les vétérans, adapter l'intensité physique, se retenir de projeter des personnes d'un certain âge ou qui ont des problèmes articulaires, musculaires suite à des blessures. On peut aborder l'importance des Uchi Komi en déplacement, des Nage Komi, les Geiko... Il y a matière à creuser la question.

Nos adhérents doivent tisser plus de liens entre eux et avec l'enseignant. Certes, le salut réunit toutes les générations, mais ce n'est pas un temps d'échange. L'encadrement se doit de réellement connaître et suivre ses licenciés. Quand un blessé va-t-il se rétablir ? Quel est son processus de guérison ? À quand son retour au club ? Probablement le travail relationnel peut être amélioré, les pratiquants ont besoin d'être davantage guidés, informés. Si l'effort était fait en ce sens, peut-être n'aurions-nous pas un taux de renouvellement proche de cinquante pour cent dans certaines catégories !

Quant au parcours des formations diplômantes, il a été bien rénové. Auparavant, pour passer le diplôme d'état 1^{er} degré, le tronc commun était le même dans toutes les disciplines : le niveau exigé dans les écrits et les oraux bloquait toutefois quelques personnes. Pour être mieux adaptée, la réforme a transformé les diplômes et mis en place différents échelons : le B.P.J.E.P.S, brevet professionnel de niveau IV, le D.E.J.E.P.S, diplôme d'entraîneur de niveau III, et le D.E.S, diplôme de manager avec deux options : le D.E.S formation et le D.E.S entraînement pour le haut niveau. »

Autre point marquant de cette carrière au service du Judo : la réussite de quelques Judoka d'exception, qui ont porté haut les couleurs de la Ligue sur tous les tapis du Monde. Dans la lignée du précurseur Alphonse LEMOINE, vice-champion d'Europe dans les années cinquante, Paulette FOUILLET, Stéphane TRAINEAU, Laëtitia TIGNOLA, Karine RAMBAULT, Barbara HAREL ou Cyril SOYER ont tous participé à des Championnats du Monde ou des Jeux Olympiques. Ils sont le fruit du travail effectué par les enseignants et dirigeants au sein des clubs de la région, et doivent servir d'exemples pour les nouvelles générations. Ils m'ont apporté, à titre personnel, beaucoup de joie et de fierté. Je tenais, à nouveau, à les féliciter pour leur persévérance et leur réussite.

Je suis fier de la carrière de Barbara HAREL, championne du monde par équipes, tout juste 6^{ème} dan,

Je pense aussi à Cyril SOYER, à Sophie MAGAUD, la vendéenne championne d'Europe cadette. Les souvenirs remontent jusqu'à SÉOUL en 1988, puis les Jeux Olympiques

exceptionnels de SYDNEY en 2000 que j'ai vécus avec nos régionaux Karine RAMBAULT, Laetitia TIGNOLA, Barbara HAREL et Stéphane TRAINEAU. Autre moment de bonheur, et non des moindres.

Un dernier sujet dont on n'a pas parlé, ce sont les missions que les DTN m'ont confiées à l'étranger et dans les DOM et TOM. J'ai eu l'occasion d'organiser les Jeux du Pacifique, je suis allé en Nouvelle-Calédonie pour les stages de formation, ai effectué une mission en Guyane, au Maroc pour la formation des enseignants, en Égypte, au Canada.

Une chose est certaine, je n'aurais jamais pu accomplir la carrière qui a été la mienne sans le soutien, la compréhension et la patience de mon épouse Jacqueline et de mes trois enfants Édouard, Marion, Audrey. Grand merci à eux qui ont su accepter mes activités professionnelles et la grande famille du Judo. Je leur dois d'avoir pu vivre pleinement un sport, un métier, une passion. Au bout du compte, je crois que la seule grande difficulté aura été d'élever mes trois enfants en menant de front ma carrière. Trois enfants qui ne voyaient que très rarement leur Papa les week-ends. Mais ils ne m'en veulent pas, parce que j'ai compensé autrement, j'ai toujours été en lien avec la maison que ce soit pour les études ou les problèmes que les enfants peuvent rencontrer. J'ai toujours veillé à les accompagner dans leur scolarité. Et si c'était à refaire, je recommencerais, sans rien changer. »

Après une année d'observation, ma mission essentielle a été de proposer au comité directeur la mise en place d'une équipe « Technique d'Animation Régionale » après une évaluation des besoins et des manques dans tous les domaines. Lors de ma prise de fonction, la région comptait 16 000 licenciés, l'effectif a quasiment doublé, puisqu'aujourd'hui, nous avons dépassé la barre des 31 000.

Dans un premier temps, mon travail a consisté à animer une Équipe Technique Régionale comprenant des collègues conseillers techniques, des enseignants, dirigeants et les responsables de commissions. Dans les différentes équipes techniques, se sont succédés O. FRABOULET, V. BLANDINEAU, A. ENARD, L. LAUNAY, V. LANDAU, R. BACHA, A. GENDRE, F. COURTOIS, C. PAGES, et bien sûr Y. VIAUD, notre expert national, qui m'a accompagné dès l'ouverture de la SSR et à la création du Pôle Espoir des PDL.

J'ai eu le privilège de travailler avec les spécialistes successifs des différentes commissions régionales comme L. BELAUD, responsable des formations, G. BENOIT responsable de la commission sportive et cadre technique, R. ETESSE, D. RINCK et M. BERTHIER, responsables de l'arbitrage, JC VIALETTE, P. JOUSSE, responsables des commissaires sportifs, M. ADOLPHE responsable du Jujitsu, A. HAYS et A. BROCHOIRE, pour le handicap, R. LABBE comme secrétaire du CORG et responsable du tirage au sort avec son indissociable binôme A. POUPARD, Ch. DAVID et JC BOUSIQUE pour le développement du Kendo et, bien d'autres encore, que j'oublie certainement, ont animé différentes commissions.

Le développement est passé par la formation des cadres. J'avais observé, qu'à Nantes, les 35 stagiaires enseignants n'étaient pas très assidus, j'ai donc proposé au Comité Directeur qui se réunissait au siège social rue Dugommier à Nantes, de transférer la formation à l'internat de Saint Laurent sur Sèvre. Dès la première session de formation, les seize candidats présentés ont été reçus. Depuis les années 1981/1982 à ce jour, de toutes les promotions, grâce à l'investissement de tous les formateurs, environ quatre cents BE1 ont

été formés et, depuis la réforme des BE, une dizaine de DEJEPS, une dizaine de BPJEPS et une quarantaine de CQP.

Par la suite, dans les années quatre-vingt-dix, le BE2 a été mis en place en collaboration avec la Ligue de Bretagne, coordonnée par son CTR Laurent COMMANAY, également membre de la DTN, son parcours de formation s'est effectué dans les Pays de la Loire. Dans un second temps, la Ligue de Normandie est venue nous rejoindre. Parmi les intervenants, il y avait notamment Thierry LOISON, qui a été successivement cadre technique fédéral en Sarthe, sur un mi-temps partagé entre la Ligue et la Fédération, depuis une quinzaine d'années, il est à temps plein auprès de la Fédération, il est sur des missions internationales auprès de l'UEJ et la FIJ. Il a, par ailleurs, été précurseur avec la mise en place du fichier informatique individuel des dirigeants et enseignants, des arbitres et CS, etc...

La formation a toujours été un axe de développement essentiel pour moi. Actuellement, le DEJEPS diplôme de niveau trois vient d'être mis en place et nous commençons la deuxième session du BPJEPS. Le CQP, quant à lui, en est à sa cinquième année.

Je suis convaincu que la formation des enseignants est primordiale. Avec mon collègue Georges BENOIT, nous avons aussi pris en considération la formation continue. C'est devenu un rituel, début septembre, tous les enseignants se retrouvent. Initialement, l'accueil se faisait à la Roche-sur-Yon et à Laval, l'expert alors, n'était autre que le légendaire Pierre ALBERTINI, mon professeur de Judo à l'INSEP, avec André BOUREAU directeur de l'École de Judo. Puis, les stages ont eu lieu à Angers lorsque le Dojo Régional a été construit en 1985. Incontournable, notre stage régional de rentrée est devenu un stage national de rentrée pour toutes les régions, le stage est fondé sur l'intervention d'experts et dirigeants nationaux et régionaux.

Une nouvelle étape dans ma carrière fut ma nomination en tant que CTI de la zone nord-ouest, suite au départ en retraite d'André BOUTIN. Ma mission : coordonner l'équipe technique de zone composée de la Bretagne, la Normandie, Centre-Tour-Berry-Orléanais et Pays de la Loire, organiser des stages d'arbitres, stages de juges interrégionaux et nationaux pour l'examen et le passage aux grades d'expression technique, les calendriers sportifs, les championnats de zone minimes, cadets, juniors, seniors (toutes ces manifestations, sauf les minimes qui restent en zone, ont débouché depuis deux années sur des demi-finales des championnats de France organisées par chaque ligue) et organiser les regroupements sportifs de la zone, essentiellement à Angers ou Houlgate.

Sur le plan national, j'ai toujours entretenu un lien privilégié avec l'École Française du Judo, dirigée par Didier JANICOT et Eugène DOMAGATA, son adjoint. J'ai intégré de nombreuses commissions : animation pour les jeunes, contenus de formation des brevets d'état, jurys d'examen. Depuis deux olympiades, j'ai rejoint le groupe national de pilotage des formateurs de dirigeants, avec Luc BELAUD et Christian LE CRANN, je suis aussi membre de la commission nationale des récompenses. Récemment, le Président Jean-Luc ROUGE m'a demandé de faire partie de la commission spécialisée des grades et, tout dernièrement, de travailler à la rénovation de la progression française d'enseignement avec Serge DECOSTERD.

Ce qui m'a été mon leitmotiv, au fil de mon parcours, c'est la curiosité, j'aime quand le travail est bien fait. Plutôt persévérant, je vais jusqu'au bout de mes projets toujours dans l'intérêt général du Judo et Jujitsu. À la base de mon fonctionnement, la franchise : je dis les choses simplement, mais sans détour... sinon ce ne serait pas moi ! Je suis assez pragmatique, en fait, j'aime avoir des résultats concrets et significatifs. Il m'apparaît important d'être à l'écoute des autres, éventuellement pour prodiguer quelques conseils et, très souvent, les accompagner dans un projet professionnel.

Cette volonté, je l'ai mise au service du développement de la Ligue avec la formation des enseignants (initiale et continue), mais aussi dans le secteur sportif en créant la Section Sportive Régionale en 1991, sous la présidence de M. André LECLET et de M. Charles HERVE, président de la commission sportive, quelques grands champions sont passés par cette structure. Dans ce cadre, j'ai eu la chance d'établir la composition de l'équipe régionale de Ligue féminine senior des Pays de la Loire et de l'accompagner jusqu'au titre de championne de France, la première année et de vice-championne de France, la deuxième année. Il est vrai que Paulette FOUILLET, vice-championne du monde, était référente du groupe.

Il est aussi important de préciser que les circuits d'animations mis en place pour les différentes tranches d'âge n'étaient pas uniquement destinés à un public de compétiteurs.

Transmettre les valeurs du code moral m'a toujours semblé fondamental, je me suis appliqué à fonder mes relations professionnelles, avec dirigeants et enseignants, sur l'honnêteté et l'humilité aussi, car la tâche était parfois complexe. Il fallait définir des objectifs précis, les atteindre, convaincre ses partenaires de réaliser les projets. Durant ces trente-cinq années, j'ai eu la chance extraordinaire d'avoir de bons dirigeants qui ont œuvré pour le bien du Judo et de ses valeurs. Lors de la dernière Assemblée Générale Fédérale, Jean-Luc ROUGE m'a remis le trophée du Président ce qui fait extrêmement plaisir. À cette occasion, il a rappelé une de mes caractéristiques : chaque fois que l'on me sollicitait pour une mission qui semblait être dans mes cordes, je répondais favorablement. Je pense que ce grand honneur qui m'a été fait repose sur l'esprit d'entraide et de prospérité mutuelle qui m'a guidé tout au long de ma carrière. Tout simplement, la dimension éthique du Judo est une ligne de conduite personnelle.

J'ai eu l'honneur de connaître six Directeurs Régionaux à la DRJSCS. Je rendais régulièrement visite à mes collègues des différentes disciplines et aux autres conseillers administratifs régionaux avec lesquels je m'entretenais aussi bien des directives ministérielles, que des Conventions Régionales d'Objectifs...

J'ai eu, également, des contacts privilégiés avec le mouvement olympique, au sein de la commission du haut niveau du CROS animée par André OSTRIC, ancien DTN du basket, puis j'ai collaboré avec le Président Marcel RETAILLEAU et dernièrement avec le Docteur Yunsan MEAS, par ailleurs ancien Président de la Ligue de Judo, devenu Président du CROS en 2012, qui souhaite me confier une mission.

Auprès du Conseil Régional, ma mission consistait à assister les présidents successifs qui défendaient les dossiers de développement, les actions spécifiques comme « Bien être et santé » que l'actuel Président de Ligue, Raynal COSTANTINI, actionne au niveau de la région.

Sur un plan national, ces dernières années je suis plutôt intervenu sur les demandes des clubs de haut niveau.

Avec les Conseils Généraux aussi, j'ai mené quelques actions, mais, proximité oblige, j'ai plus particulièrement travaillé avec la Vendée.

En fait, quels que soient les structures, les services de l'État, les structures territoriales, le mouvement olympique ou la Fédération, j'ai toujours souhaité établir des contacts réguliers. Bien entendu, lorsque je me déplaçais avec le président ligérien, je respectais les prérogatives de l' élu qui venait présenter son dossier. Je n'intervenais qu'à sa demande sur les aspects techniques et pédagogiques, tout ce qui était du domaine de la politique générale de la Ligue revenant au président.

Charles HERVE, 4^{ème} Dan, 1929-2017

« J'ai commencé le Judo au cours de la saison 1954 - 1955, donc à 25 ans.

J'avais fait du Judo à l'armée, étant dans les parachutistes, nous pratiquions du Jujitsu. Cela m'avait attiré. Dans mon activité professionnelle, c'est un ami dessinateur qui m'a relancé, il avait été Judoka au Judo Club de Nantes, mais il avait arrêté depuis. Auparavant, pendant des années j'ai fait de l'aviron, au Cercle d'Aviron de Nantes, c'était un gros club, j'étais en 3^{ème} catégorie. J'ai couru en quatre, en huit et en deux. Je me maintenais dans l'anonymat le plus strict au niveau des résultats.

Mon premier club de Judo a été l'A.S. Police. Le beau-père de mon collègue de travail étant commissaire de police, c'est pour cela que j'y ai pris ma première licence. J'y suis resté pendant un an. La guerre d'Algérie terminée, un adjudant ceinture marron qui encadrait a été muté pour faire autre chose. On est donc resté sans club de Judo. Avec Georges Avril, on a donc créé un autre club.

On pratiquait dans une salle de sport privée, où se trouvait également le Cercle d'Épée de Nantes. On montait les tapis : un tapis mousse d'environ 4 x 5 m. C'était l'époque où on faisait beaucoup de démonstrations en campagne et c'est ce tapis que l'on transportait dans ma 402 familiale, modèle 1935 ! Sur le tapis un ou deux couples pour les démonstrations, c'est tout.

Je me sens encore utile au Judo, dans le domaine administratif maintenant. S'il n'y a personne en plus de l'enseignant, dans le Dojo, c'est insuffisant par exemple avec les parents.

Je ne m'intéresse qu'au Judo et à rien d'autre. Actuellement je ne pense qu'à ça, indépendamment des petits enfants.

Si on parle de Charles HERVE, j'espère qu'on ne dira pas trop de mal de moi, c'est tout ! Avec Jean Yves MAUSSION on a eu des engueulades, mais malgré ça je l'ai toujours estimé. »

Le mot de son épouse : « C'était un courant d'air ! J'ai tout fait dans le Judo, j'ai fait le ménage, la secrétaire depuis 1972 ».

J'ai passé plus de temps à faire de l'administration pour le Judo que pour pratiquer la compétition pour moi. À l'époque, j'étais secrétaire de la Ligue de Bretagne, on montait à Rennes pour les Shiai et je faisais les poules. Les remontées de ligne se faisaient les uns

derrière les autres. À la fin de la journée, quand il restait du temps, je pouvais participer aux compétitions pour les grades.

Je travaillais dans un bureau d'études à l'E.D.F, c'était mon activité principale, car à l'époque on faisait encore 48 heures, on travaillait tous les jours de la semaine, huit heures par jour, plus le samedi matin, ce n'était pas la semaine de 35 heures ! Avant j'étais dessinateur chez Brandt, pour des obus de mortier, mais également des stylos à bille dont c'était le début. Ma mère travaillait en usine, elle contrôlait les tours sur lesquels on fabriquait les cartouches d'encre. »

Je ne me souviens pas précisément des conditions dans lesquelles a été créée la Ligue Atlantique. Les départements qui la composent aujourd'hui dépendaient de ligues différentes. On a cherché un local pour y installer les bureaux. En face du club implanté rue Lafayette, un local a été vendu, il nous convenait très bien. Le Président de ligue de l'époque était plus compétent que moi, et la Ligue l'a acheté, rue Dugommier, en plein centre-ville. Du coup on a eu un local et une secrétaire.

À cette époque, c'était souvent une ceinture verte qui donnait les cours dans les clubs et le professeur passait, peut-être tous les deux mois, pour ramasser l'argent. L'obligation de posséder un diplôme pour enseigner est venue beaucoup plus tard. J'ai passé ce diplôme en 1968. Certains m'ont dit que c'était l'année où il y a eu la grève ! Je suis parti en stage de la Fédération à Clermont-Ferrand, avec la caravane ! C'est là où j'ai eu comme professeur d'anatomie physiologie Jean-Claude BRONDANI.

J'ai occupé des fonctions administratives. La secrétaire était M^{me} Denise GAUTIER, son mari, Michel Gautier était arbitre, un très bon arbitre. J'ai été Secrétaire Général de la Ligue un petit moment après. Le président de l'époque était Jacques SENEAU, un Président qui remplit la fonction à votre place ! Il avait du personnel pour faire le travail. Je lui disais que ce n'est pas la peine que je le fasse. Il voulait que ce soit lui ! De ce côté-là, il savait y faire.

Ensuite je suis devenu responsable sportif de la Ligue, puis j'ai fait de l'arbitrage. À l'époque, on faisait les championnats un peu partout dans la Ligue, à Doué la Fontaine, à Vihiers... On avait les tapis à monter, chargés sur des palettes et sur un chariot. J'ai connu cela à Nantes au Palais des Sports, on était aidé par les agents de la ville. Les tapis étaient recouverts de toile donc assez fragiles, se déchirant assez facilement.

J'ai enseigné le Judo au Dojo Nantais, qui s'est appelé au tout début le Cercle de Judo de Nantes, nous occupions des locaux dans lesquels se trouvait le Cercle d'Épée de Nantes. L'appellation de Cercle me plaisait assez, Dojo on ne savait pas trop ce que cela signifiait !

J'ai fait de l'arbitrage jusqu'au niveau national, deux fois, également en Interrégion, en Ligue et au département. Ça ne m'a jamais déplu d'arbitrer.

La retransmission des connaissances ce n'est pas ce qui m'a motivé au départ. Ce qui m'a motivé au début, ce sont les circonstances, car on n'avait pas de professeur, c'est la raison pour laquelle je suis allé à Clermont-Ferrand.

J'aimerais bien que l'on applique le code moral. Aujourd'hui, il y aurait beaucoup de choses à dire. Des valeurs sur lesquelles il faudrait insister, d'abord l'honnêteté, le comportement. On a quelques athlètes qui sont allés un peu loin et la presse s'en fait l'écho.

J'ai pris des responsabilités au niveau départemental en étant Président pendant quelques années, il y a du boulot là aussi et à l'époque on ne disposait pas de secrétaire compétente. Je n'en avais pas. Je ne m'occupais pas d'organiser les stages, Kata, arbitrage...

L'évolution ne s'est pas toujours faite dans le bon sens, par exemple pour les Kata où on a tendance à être trop gentil. Il y a un certain laisser-aller dans le comportement, la tenue pendant les Randori. Je rappelle aux professeurs qu'ils doivent veiller à ça.

Il y a des choses toutes simples que je n'arrive pas à comprendre. Aujourd'hui, on ne peut pas travailler fort pendant dix minutes sans aller faire la pause et boire un coup ! De mon temps pendant une heure et demie il était interdit d'aller boire ! Chacun amène sa bouteille sur le bord du tapis, après le salut final, personne ne vient la rechercher pour la mettre dans la poubelle, parfois avec encore de l'eau à l'intérieur. Ça m'agace. Ça fait partie du respect des lieux, mais il ne faut pas oublier le respect des personnes, que cela vienne du professeur, de l'élève ou des parents.

On a fait partie de ceux qui ont quitté la Fédération Française de Judo, à la suite des pressions d'Igor CORREA qui était un très bon professeur, il avait une forme de corps particulière, il était tout rond. C'était un personnage important du Collège des Ceintures Noires, et c'est à partir de là que la Fédération Nationale de Judo Technique, la FNJT, s'est créée, ayant découvert qu'un certain BOULAT avait lancé les catégories de poids (trois catégories). Le collège n'avait pas supporté qu'il y ait des catégories de poids et décidait de quitter la Fédération ne pouvant vivre en harmonie avec les nouvelles règles. Il y a donc eu scission et c'est comme ça que la FNJT a commencé. CORREA venait déjà faire des stages de Judo, c'était un copain d'AVRIL, il a débauché AVRIL !

Le plus fort de l'affaire, c'est que quand le Dojo Nantais est né, c'est à la suite de la fusion avec le Judo Club de Nantes qui cherchait une salle lui aussi, car le local qu'il utilisait avait été vendu aux PTT. Il y avait une salle de musculation au rez-de-chaussée et à l'étage, une salle qui servait de Dojo, de 40 à 50 m². Ainsi, le Judo Club de Nantes s'est retrouvé sans local, ayant écrit à la municipalité de Nantes pour acheter le magasin rue Lafayette, on était déjà un des plus gros clubs en effectifs dans le coin. Le maire de Nantes de l'époque possédait une entreprise de travaux publics, il a répondu favorablement et on a pu commencer la saison sportive, mais avec plus d'un mois de retard. Il y a 180 m² de tapis avec un petit retour sur lequel se trouve du matériel de musculation. Le Taïso s'entraîne là, pour moi c'est une gymnastique douce surtout pratiquée par des femmes. Les Judoka n'en ont rien à faire de ces trucs.

La Fédération Nationale de Judo Technique FNJT a changé de sigle pour devenir la Fédération Nationale de Judo Sportif (FNJS) qui ne faisait pas de championnats donc pas de titres. Par contre nous étions champions de France par équipe FNJT en ceinture marron.

Après quatre ans, je me suis rendu compte que c'était une impasse et malgré l'avis d'AVRIL et d'un certain nombre de ceintures noires qui étaient avec lui, ils nous ont quittés parce qu'ils ne voulaient pas revenir à la Fédération. Le plus curieux là-dedans, c'est que les gens qui sont partis étaient des gens du Cercle de Judo, AVRIL, LE HECHO, ce sont les gens qui sont à l'origine du club qui a changé de nom, qui est devenu le Dojo Nantais. Ils ont relancé le Judo Club de Nantes qui n'avait pas été dissous, ce qui a été une erreur.

Cela leur a permis d'avoir la double licence. Les gens qui venaient du Judo Club de Nantes sont restés.

J'ai été président du CDOS 44, mais pas le premier président. On allait travailler dans les locaux du district de foot (à Nantes) qui nous prêtait une salle où le comité directeur se réunissait. J'avais un secrétaire qui était un professeur de gymnastique.

Roger LABBE, 5^{ème} Dan, né le 31 janvier 1948 à Bois-d'Arcy dans les Yvelines.

J'ai commencé le Judo à 16 ans, en 1964

Il y a longtemps que mes parents voulaient que je fasse du Judo, il n'y avait pas de club à proximité donc ça ne s'est pas fait.

J'ai pratiqué beaucoup de sports, j'ai fait du basket, du hand, de l'athlétisme en club.

Mon premier club n'existe plus, le Judo Club de l'Avia, c'était un club de comité d'entreprise dépendant de Jeumont-Schneider. Chacun y prenait ce qu'il avait envie de prendre : loisirs ou compétition. Ceux qui voulaient percer, ce qui était mon cas, ont fait naturellement de la compétition.

J'ai fait de la compétition jusqu'au niveau national, mais pas sur les podiums. À cette époque il n'y avait pas les entraînements nécessaires pour cela comme en région parisienne. Si j'avais eu la chance de pouvoir le faire...

Ma première activité professionnelle était prothésiste dentaire. En 1968 il y a eu la première promotion de l'I.N.S et mon père en tant que secrétaire du club de l'Avia m'a suggéré de faire la formation Judo à Paris. En 1969, j'étais BE 2. J'ai donc rapidement laissé mon activité de prothésiste en sortant de l'école de Judo. Je me voyais mal assis huit heures par jour comme prothésiste. C'était l'activité sportive qui me plaisait, au grand regret de mes parents !

Mes premiers clubs ont été le Judo Club de Mazé, Villaines-la-Juhel et le club d'Allonnes. »

On risque de se retrouver une des plus petites ligues de France, il va falloir rééquilibrer les forces, mais avec qui ? Je n'en sais rien. Les incidences et les avantages seront peut-être sur le plan financier !

Sur le plan sportif cela complique les choses, on va bouger davantage donc ça va coûter plus cher.

Quand on travaille en Interrégion cela offre des avantages sur le plan sportif, l'opposition crée l'émulation. »

« Je ne suis pas prêt à décrocher à 100%. Secrétaire de CORG, tableaux de tirage au sort, ce sont des choses qui m'intéressent. C'est 100% administratif. J'ai occupé beaucoup de fonctions sauf celle de président, mais je n'y tiens pas. Je ne veux plus être impliqué dans de grosses responsabilités.

« L'amélioration du confort des salles c'est à la fois un bien et un mal : j'ai connu mon petit club avec 112 m² de tapis. Les conditions du milieu appellent à se battre. Lorsque j'ai commencé le Judo c'était un Tatami en paille de riz. Sur le plan sanitaire également une évolution, quand j'ai commencé, il y avait une douche ! Maintenant il y a des normes à respecter.

En Sarthe, il n'y a pas de Dojo départemental. Est-ce qu'on a su faire ce qu'il fallait ? Le karaté a eu une salle. Il n'y a pas de volonté politique, un manque de communication, passer la main dans le dos des élus !

Très vite, très tôt, j'ai utilisé l'informatique au club. Pour faire les convocations, c'est mieux que la machine à alcool, le duplicateur à encre. Au niveau de la Ligue, ce sont automatiquement des messages électroniques. »

Le souvenir que j'aimerais laisser : Roger LABBE, c'est quelqu'un qui a rendu service au Judo. Je n'ai pas l'impression d'avoir abordé l'historique et l'évolution de la Ligue des Pays de la Loire, mais je ne vois pas ce que je pourrais dire !

J'ai été arbitre national, instructeur régional des arbitres pendant 10 ans, instructeur des commissaires sportifs pendant 12 ans. En même temps j'ai intégré l'équipe technique régionale. J'intervenais sur deux secteurs, sur le Jujitsu, monsieur Lucien VALLET n'était pas intéressé pour le faire, et sur toute la partie générale de l'arbitrage et de l'animation.

J'ai assuré, également, la fonction de cadre technique départemental de la Sarthe. Je devais être le premier cadre technique, le président de l'époque, M. POREZ avait obtenu une subvention de la DDJS, allouée pour ce poste. Cela a duré un an ou 18 mois, j'étais devenu un « ouvrier » et cela ne correspondait pas à mes objectifs.

Je ne suis pas sûr d'avoir eu à cette époque l'idée de retransmettre mes connaissances, j'avais avant tout envie de faire du Judo. Le Judo c'était un championnat par an et les passages de grades, c'est tout. Partager les connaissances n'était pas ma motivation au départ, je pratiquais pour le plaisir. Par contre, partager les connaissances ça m'a passionné plus tard et jusqu'à la fin de ma carrière.

Je ne sais pas si j'ai effectivement participé au développement de la Ligue de Judo. Toutes les fonctions que j'ai occupées, c'est à la demande des cadres techniques, en m'implorant un petit peu, je me rappelle que Georges BENOIT m'avait tiré par la manche pour que je sois instructeur d'arbitrage. Après, quand la Fédération a mis en place la commission des commissaires sportifs, j'avais passé le témoin en arbitrage à Denis RINCK, je commençais à me scléroser. Par contre, cette nouvelle activité m'a intéressé, c'était nouveau.

Les valeurs à transmettre, c'est difficile à expliquer, c'est le comportement humain, le comportement, c'est par rapport aux autres, par rapport à soi-même, respecter les autres c'est commencer par se respecter soi-même. Pour moi, toutes les valeurs du code moral sont aussi importantes les unes que les autres. Il y a des choses qui sont naturelles dans l'esprit, mais que je n'ai pas cherché à développer avec des phrases. J'ai toujours mis en avant les éléments du code moral à tous mes élèves et à leurs parents.

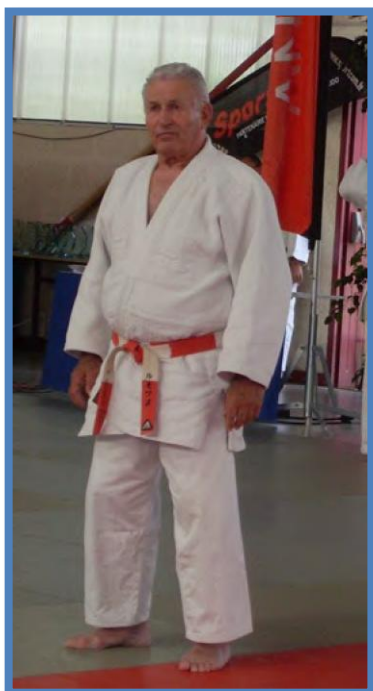
Pour moi, la logique c'est enseigner, ensuite former des arbitres, des commissaires, devenir secrétaire de CORG. J'ai ensuite été élu, pendant quatre ans au niveau de la Ligue. Par ailleurs j'étais au début du Comité Départemental de la Sarthe.

Les évolutions les plus marquantes depuis mon engagement dans le Judo en 1964, sont les modifications dans l'enseignement. Je prenais les enfants à huit ans alors que maintenant on

les prend plus jeunes, ce qui a nécessité une évolution pédagogique. Si j'ai arrêté plus tôt, c'est parce que j'en avais ras le bol des enfants. Quand on commence très jeune, par le baby-Judo, on arrête très jeune ! J'ai commencé le Judo à 16 ans et je suis encore là ! Des enfants qui ont commencé le Judo à quatre ans, je n'en connais pas beaucoup qui continuent à part quelques exceptions.

Les liens avec le Ministère de Tutelle se sont faits avec la DDJS à laquelle j'avais des comptes à rendre lorsque j'étais conseiller départemental de la Sarthe. J'ai également monté un dossier pour le club d'Allonnes lorsque je me suis fait remplacer. Malheureusement, Allonnes n'a pas été retenu dans les priorités.

Alphonse LEMOINE, 8^{ème} Dan, né le 19 novembre 1933 à Saint-Nazaire.



« J'ai commencé le Judo en novembre 1951.

Le Judo m'avait attiré par son mystérieux principe : l'homme fort peut être terrassé par un petit, avec des prises redoutables, on pouvait être immobilisé par un adversaire sans pouvoir échapper à son contrôle. Ces techniques étaient très énigmatiques, en ce temps-là, on ignorait tout sur le Judo. Naturellement, l'envie d'être initié m'a conduit à pratiquer cet art alors très confidentiel. Quand j'ai appris qu'un club de Judo allait se créer à Saint-Nazaire, j'étais dans les premiers inscrits et j'ai même commencé un jour avant son ouverture.

Auparavant j'avais pratiqué le basket, l'équipe était classée en excellence, performance d'un bon niveau pour l'époque. J'avais 18 ans quand j'ai commencé le Judo.

Mon premier club a donc été le Judo Club Nazairien, j'y ai passé toute ma carrière, c'est-à-dire 63 ans ! Avec quelques interruptions, notamment pour accomplir 30 mois de service militaire, un autre arrêt de 2 ou 3 ans pour régler des petits problèmes, mais rapidement on est venu me relancer, je suis donc revenu dans mon club, qui est toujours performant puisqu'il compte 400 Judoka à ce jour.

Aujourd'hui, je me sens encore utile au Judo, ils ne veulent pas me lâcher, j'ai voulu partir, mais ils m'ont dit : « Vous êtes responsable de la commission enseignement. » Mais maintenant, mon corps refusant d'exécuter mes compétences techniques, je démontre de moins en moins, mais je fais démontrer par quelqu'un et je corrige et ce n'est pas si mal que ça parce que quand je démontrais, je ne me corrigeais pas, tandis que là je corrige les autres. Je ne vais pas dire à quelqu'un qui enseigne : « Arrête ce n'est pas ça ! ». J'attends qu'il ait fini puis discrètement je lui dis. Je pense que je détiens un savoir depuis soixante-trois ans.

Mon premier Dojo, c'était une baraque en bois qui avait été faite par les Allemands et les Tatami c'était des paillasses des Allemands, que l'on avait alignées, puis on avait mis une bâche et l'on pratiquait le Judo ! Les douches : il y avait une pomme de douche, l'hiver elle

était gelée, on n'avait même pas de robinet, ce n'était pas facile. Après on a eu une autre salle, c'était une ancienne école qui avait été bombardée, elle n'avait plus de toit, remplacé par une terrasse, et un plancher, mais là aussi pas de chauffage, le tatami c'était toujours nos paillasses sur lesquelles on mettait de la sciure de bois, une bâche et ma femme avait fait un grand boudin rempli de sciure que l'on mettait autour afin que les pieds n'accrochent pas dans les barres de bois et les crochets.

Dans la première partie de la salle, il y avait des tatamis de paille. Les chutes étaient dures. L'hiver, tout le monde était torse nu sous le Judogi, alors pas de fainéant, tout de suite échauffement, entraînement et Randori, on ne s'arrêtait pas avant la fin de la séance. Là, il y avait des courageux. Maintenant, on a le confort, on est tranquille, on se relaxe un petit peu, mais c'est quand même mieux maintenant ! Il y a moins de blessures.

Dans mon temps libre et à la télévision, je regarde les championnats nationaux, internationaux et mondiaux. Un combattant qui m'a marqué beaucoup c'est David DOUILLET, maintenant l'homme politique je ne l'aime pas beaucoup, mais au point de vue combattant et quand il était dans sa période de combattant, il parlait bien, il était juste dans son parler, il donnait la bonne parole et le bon exemple. Un qui m'a plu beaucoup aussi, c'est Teddy RINNER. Pour nous Judoka, il ne montre pas vraiment les valeurs, il est physique, il est costaud, mais il faut dire aussi que même s'il n'a pas gagné par Ippon, on voit bien que ses adversaires sont à la bourre, ils ne veulent pas attaquer, ils essaient de faire de la défense C'est tout, on lui pardonne !

J'ai connu tous les présidents de la Ligue, le docteur COULLAUD, RICHARD, SENEAU, LECLET, MEAS, LE CRANN et COSTANTINI. Un qui m'a vraiment marqué parce que c'était au temps de ma jeunesse, c'était M. SENEAU, il faut dire aussi qu'il a été président vingt-deux ans. J'étais avec lui au comité directeur, c'est lui qui m'a nommé directeur technique, c'était un homme sympa aussi.

Au niveau de la Fédération c'était surtout des entraîneurs japonais : AWAZU, FUKAMI, MICHIGAMI mes professeurs japonais.

Le premier président du Comité Départemental de Loire Atlantique était Charles HERVE, il n'est pas resté longtemps, après c'était Jean Yves MAUSSION. J'ai pratiqué et travaillé avec lui pour avoir un bon département, mais aussi pour calmer l'homme, avec lui ça a été quelque chose de bien. Un bon département doit être bien géré à tous points de vue et si au cours d'une assemblée générale il n'y a pas trop de protestations, on peut dire que cela ne va pas trop mal !

Les comités départementaux ont un rôle important à jouer, car ils sont en contact avec les clubs, et leurs adhérents, avec les collectivités territoriales et le mouvement sportif. Le club est à la base de tout. Au niveau de la représentation, on commence par le club, c'est très important, puis le département, la ligue et la fédération. J'aimais bien le temps où les clubs participaient à l'Assemblée Générale de la Ligue. Aujourd'hui ils y sont invités, mais ils ne viennent pas à l'Assemblée Générale de région, et ils n'ont pas droit de vote. Ils ne participent pas aux travaux de la Ligue. Ils ont des représentants qui sont là et qui votent.

Les arts martiaux dissidents ce sont des parasites, on a une fédération on est tous ensemble, on s'explique. Quand il y a des dissidences, cela ne vaut rien, ce sont des groupuscules qui font plus de mal qu'autre chose. Cela existe, car il y a des intérêts privés, ce n'est pas bon.

La Fédération essaie de les ramener plus ou moins dans son giron. Il y a eu récemment les championnats vétérans en Espagne. Je crois que ce sont les Anglais qui ont mis ça en place et c'était totalement hors Fédération. La Fédération a fait le nécessaire pour les reconnaître et ne pas les laisser s'échapper, ce qui était une bonne chose. On prend aussi le Ne Waza, c'est brésilien, le Jujitsu au sol. La Fédération est attentive à ça. Actuellement en Ligue et en département on fait stage et championnat pour les vétérans. On est conscient qu'il faut s'occuper d'eux. »

Je n'ai pas d'ordinateur, pas d'Internet. Mais, je sais que maintenant on a des séquences vidéos où des Japonais montrent des mouvements de Judo. Il y a des professeurs qui suivent ça. On ne peut pas apprendre le Judo en regardant l'ordinateur, mais on peut se perfectionner. Actuellement on pratique les Kata méthode Kodokan. À Angers, on fait toujours le Nage No kata. Nous allons demander à Angers qu'on arrête de faire voir Nage No Kata tous les ans, mais étudier le Kime No Kata méthode Kodokan.

À notre époque on avait la machine à encre et on passait les papiers, c'est dans un mode différent. Pour transmettre l'information avec les téléphones portables, il faudrait que tout le monde ait ces appareils. Dans les clubs, on a l'affichage et puis on a aussi l'information verbale c'est le principal.

Je pense que tout le monde n'a pas ces appareils à la main. Le club doit afficher tout ce qui est championnat, réunions... »

Aujourd'hui je me dis que je n'ai pas de centre d'intérêt, mais il y a la famille, les parents, les enfants et les petits enfants.

Je voudrais laisser le souvenir d'un homme responsable, qui a agi pour créer de la convivialité, d'un professeur qui a enseigné sans rien cacher de son savoir afin de faire progresser les Judoka et leur faire aimer le Judo.

J'ai accepté de témoigner pour la réussite du projet historique de la Ligue, comme j'étais dans ses débuts, on peut faire quelque chose de bien, pour informer le maximum de Judoka. Ils sauront ainsi qu'avant eux, il y en a qui ont pratiqué le Judo et s'ils peuvent le pratiquer comme ça maintenant c'est grâce aux anciens !»

À la création du Dojo, on ignorait complètement en quoi consistait le Judo. Les débutants étaient là simplement pour apprendre. Progressivement, le club s'est orienté vers la compétition : en 1953 et 1954 nous avons remporté les championnats d'Anjou - Bretagne par équipe. À cette époque, les compétitions individuelles existaient déjà, mais la participation du JC Saint-Nazaire a plutôt été motivée par les championnats par équipes. En 1954, j'ai arrêté la pratique pour faire l'armée.

En compétition, mon plus haut niveau m'a conduit sur le podium européen. Par deux fois j'ai gagné la médaille de bronze et j'ai été aussi deux fois médaille d'argent, en catégorie mi-lourd, 93 kg. Toutefois, la plupart du temps j'ai combattu en lourd. J'ai eu l'occasion de rencontrer de « belles bêtes » comme des Russes de 110 à 130 kg. Ma rencontre avec GEESING, qui pesait 140 kg, m'a laissé un souvenir impressionnant : il venait de tourner un

film en Italie, *Samson et Dalila*, pour prendre du poids et de la masse. Au moment où j'ai tenté Tomoe Nage, il a pris appui sur moi, j'ai eu l'impression d'être écrasé par une montagne. Le grade de CN 8^{ème} Dan m'a été remis le 10 décembre 2007.

Le Judo n'a pas été mon activité professionnelle principale, je travaillais en équipe aux Chantiers de l'Atlantique, soit en matinée, soit l'après-midi. Quand j'étais du matin, je pouvais m'entraîner en soirée. Ce n'était pas toujours facile. À mon retour de l'armée, fin 1956, le club n'avait pas de professeur et seules quatre personnes étaient licenciées ! J'ai décidé de prendre le club en main, progressivement les effectifs ont augmenté et les résultats ont bien progressé. »

« J'ai été longtemps directeur technique de la Ligue, je chapeautais tout ce qui était championnats et stages techniques. J'avais la responsabilité sportive. Je suis professeur diplômé d'état, j'ai enseigné à l'école des cadres depuis sa création. J'ai été élu à la Ligue dès sa création.

Ma motivation, c'est l'envie de retransmettre, tout ce que j'ai appris, tout mon savoir. De mon temps, avec les enfants, leur transmettre la politesse, la propreté, la tenue, le respect, le code moral du Judo, c'était dans l'enseignement ce que je voulais faire, la convivialité. Les valeurs du Judo, c'est valable pour tout le monde, le code moral du Judo on devrait bien le lire et bien l'approfondir, le mettre en application, ce n'est pas la peine de le regarder, ce n'est pas un code mural, c'est un code moral. Le respect et le contrôle de soi sont pour moi les deux valeurs les plus importantes, aussi savoir se taire lorsque monte la colère, ce qui n'est pas toujours facile. Le respect c'est surtout vis-à-vis du professeur, dans un Dojo le respect des grades.

Depuis déjà pas mal de temps, on a demandé à la Fédération lors des assemblées générales, que dans la formation des professeurs de Judo il y ait un enseignement de la culture Judo. Il semblerait que cela ne marche pas trop bien jusqu'à maintenant. Les professeurs que l'on forme actuellement devraient avoir cette culture Judo et bien ancrer ce code moral pour retransmettre quelque chose de propre aux élèves.

Ma contribution au développement de la Ligue de Judo, c'est l'enseignement que j'ai fait, mais également au club de Saint-Nazaire où j'enseigne depuis 1957.

L'évolution la plus importante c'est la réunification FFJDA - Collège en 1974. C'était vraiment une bonne chose. Également, le retour des katas dans les passages de grade, on a eu un moment les passages de grade où il n'y avait pas de katas, on faisait 3 ou 4 mouvements comme technique et puis c'était bon ! Les Kata aident bien à la progression du Judo.

Je n'ai pas eu de lien avec le Ministère de Tutelle ou avec les collectivités territoriales. Par contre avec la Fédération, je pense que c'était des rapports cordiaux, de bons contacts avec les dirigeants. Du temps où je faisais de la compétition internationale avec des présidents de la Fédération COLLARD et PFEIFER, j'ai connu des gens comme LEGRAND, TEXIER, de HERDT. C'est le côté sportif de ma carrière qui m'a amené ça.

Quand on parle de paperasses, ça ne va pas trop.

J'ai eu également des liens d'amitié par mon passage en équipe de France, j'ai beaucoup de copains comme Jacques LEBERRE, Lionel GROSSAIN, LENORMAND. Ça été vraiment bien

dans ma vie. Par exemple, lors du championnat de France par équipes 1^{ère} division le 8 mars 2014 à la Roche-sur-Yon, j'ai rencontré Lionel GROSSAIN, des amis qui ont fait partie de l'équipe de France, on s'est rappelé de vieux souvenirs. »

Je pense que la Ligue a beaucoup évolué. Aujourd'hui elle est souvent citée en exemple au niveau national, il faut continuer dans cette voie. L'école des cadres a été la première à innover des choses. La Ligue est sur la bonne voie.

Face aux évolutions géographiques possibles, nous sommes tous perdus, quelle nouvelle gouvernance ? C'est le cas même à l'échelon fédéral !

Le pratiquant d'aujourd'hui n'est plus le même que par le passé. Maintenant il n'y a plus le côté mystérieux du Judo, il n'y a plus la même philosophie. Actuellement les pratiquants sont trop jeunes, il y a chez eux un manque d'enthousiasme dans l'entraînement et les compétitions, ils n'ont pas la « niaque », ils n'ont pas compris la richesse que peut leur apporter le Judo. Pourtant dans le Dojo de Loire Atlantique il y a une grande pancarte avec le code moral, on leur dit : « N'oubliez pas de le lire, le code moral » !

Les enseignants n'ont pas de part de responsabilité là-dedans, la société voudrait que les enseignants soient des parents, c'est-à-dire qu'on nous envoie l'enfant et qu'il faut lui expliquer la politesse, la tenue, la propreté, le langage. Il faudrait que le professeur de Judo maintenant, fasse le travail des parents. Cela n'est pas normal. Une fois une dame me dit, parlant de son fils :

- « Voilà, il y a des problèmes avec mon fils.
- Mais qui c'est votre fils ?
- Celui qui est là !
- Il n'y a pas de problème !
- Mais ce n'est pas possible ! À la maison il finit par me faire pleurer ! »

Au Judo, le professeur serait là pour régler les problèmes de chacun ?

Cela veut dire aussi que le Judo apporte des valeurs, des règles de conduite ! Mais pas forcément reprises à l'extérieur. Je pense que si l'enseignement a été bien fait, après, à la maison, l'enfant réfléchit un peu plus. On dit aux enfants, on compte sur vous, vous allez être gentils avec vos parents, et au prochain entraînement je vous demanderai : « Qu'est-ce que vous avez fait pour être gentil avec vos parents ? ».

Je ne crois pas que tous les enseignants fassent cela. Pour certains enseignants, c'est la compétition et le résultat, et comme ils sont rémunérés, ils veulent donner des résultats au club qui les emploie, donc la philosophie du Judo, ils laissent cela de côté. Ils créent des bourriques de combat, le reste ils s'en moquent. Mais ce n'est pas la majorité. »

Jacques MAJEWSKI, 3^{ème} Dan, né le 2 novembre 1942 à Alger.

« J'ai commencé la pratique du Judo à treize ans et demi, j'ai eu la chance d'être dans un club extraordinaire, dans la mesure où c'était le club d'application des élèves professeurs de l'INSEP, et le professeur n'était autre que M. BOULAT Robert qui a été le DTN de la Fédération, j'ai donc été à très bonne école.

L'activité, que j'avais découverte dans une colonie de vacances, alors que j'habitais à Vincennes, correspondait tout à fait au garçon remuant et tonique que j'étais. Auparavant j'ai fait une autre expérience sportive, dans mon collège on pratiquait le football, mais j'ai abandonné ce sport pour le Judo.

Mon premier club était assez extraordinaire, dans la mesure où c'était le terrain d'application des sports de combat des futurs professeurs d'éducation physique et sportive, à Vincennes. On y pratiquait la lutte et le Judo. J'ai donc profité de cette double opportunité, en effet, dès qu'il y avait une compétition en lutte libre, M. BOULAT nous inscrivait. À partir de 1960, la lutte et le Judo ont été dissociés et ont intégré des fédérations distinctes.

Malheureusement, j'ai décroché depuis trop longtemps pour me sentir encore utile au Judo. J'ai essayé avec le Judo handicapé et je me suis aperçu qu'il n'y avait pas une organisation départementale ou de Ligue. Il y a eu un championnat de France handicapés, il y a quelques années à Angers. Mon rôle a été de donner la marche à suivre pour l'accueil à la gare. Après je me suis retiré. D'autres personnes ont pris le relais et je n'ai pas eu besoin de continuer.

J'ai eu une vie extraordinaire, une carrière où j'ai fait ce qui me plaisait, j'étais passionné de Judo et quand on est enseignant, aimer ce que l'on enseigne, aimer ceux à qui on enseigne et mes élèves me le rendaient bien. J'adore l'être humain.

J'ai accepté de témoigner pour rendre service à notre Ligue de Judo. Le Judo m'a énormément apporté, si je peux en retour apporter un petit quelque chose pourquoi pas ! La période où j'ai été directeur de l'école des cadres, je l'ai beaucoup appréciée, j'ai travaillé avec des amis. Autant je peux parler de collègues. On peut aussi également être collègues et amis ! Alphonse LEMOINE, Louis RENAUDEAU, Charles HERVE, Guy DEMIAUTTE. On reste amis pour toute la vie. Ce qui n'est pas le cas du collègue ou du copain.

Les dojos des années 1960 et ceux de maintenant ne sont pas comparables. J'ai un souvenir : on avait un championnat d'académie qui se déroulait au Dojo de Polytechnique quand l'école était au Quartier Latin de Paris. Le tatami était tellement dur que l'on se disait : « Il faut faire tomber les autres et nous ne pas tomber ! » C'est dire la qualité du tatami ! J'ai souvenir d'un club qui avait été monté dans un lycée où les gamins avaient monté un tatami avec de la sciure de bois, sous la bâche il fallait bouger la sciure.

Le confort, j'en ai parlé avec M. ROSSIN, arbitre international, en 1972 avant d'installer le Dojo de l'Université de Nantes. Entre les subventions allouées, l'inflation, la salle diminuait tellement que je me demandais si j'allais pouvoir mettre un tapis. Il m'avait répondu qu'avec les projections en dehors du tapis, on pouvait diminuer la zone de sécurité hors la zone de compétition, bien entendu en mettant des protections contre le mur. On n'a jamais eu d'accident. C'est important, car il fallait que ce soit homologué. C'était un tatami grand luxe, car il y avait une fosse avec des pneus, ensuite un plancher et enfin au-dessus des tatamis. Ce qui est bien, c'est que pour les établissements scolaires, j'ai créé une structure à la CHAUVINIERE à Nantes dans le cadre de l'association sportive des établissements de Nantes. Les élèves de Nantes pouvaient venir s'entraîner sur le tatami de Ligue. Le comité directeur me l'avait autorisé dans les installations du lycée La CHAUVINIERE. J'en étais le coordinateur pour l'EPS. Ce qui fait que l'on montait le tatami de Ligue dans le gymnase pour les gamins de Nantes au moins ceinture orange. Le tatami restait en place, car juste après ?

c'était l'entraînement du karaté. Il était utilisé également pour les stages de Ligue. Ensuite, le Dojo régional d'Angers a été un formidable tremplin de développement.

« Les grands événements sportifs que j'ai suivis ce sont les J.O, les championnats du monde de Judo en Espagne et en Allemagne. C'est ce qui m'a le plus impressionné, mais pas uniquement pour le Judo : je voyais également d'autres sports.

Les présidents qui m'ont marqué : dans la Ligue, M. SENEAU. Lorsque je suis arrivé en Pays de la Loire, M. SENEAU était Président de la Ligue, c'est quelqu'un qui savait mener, déjà de par sa profession.

Au niveau des présidents de la Fédération, COLLARD est sûrement celui que j'ai le mieux connu. Il y avait un binôme COLLARD-BOULAT. À l'époque il fallait imposer les catégories de poids. Les Japonais, au lieu d'avoir une ou deux médailles, en auraient eu sept ! Ils n'y étaient pas opposés. Le Judo est un sport de puissance, obligatoirement quelqu'un qui est rapide à égalité de techniques c'est le plus lourd qui marque. Pour les « amenées » au sol, à l'époque, il n'y avait pas toutes les interdictions, une fois au sol comme nous on faisait de la lutte et du Judo, on se le ramassait parce que l'on faisait de la musculation, c'était Judo compétition. Le plus puissant gagne en Judo.

Le Comité Départemental joue un rôle fondamental. De plus en Pays de la Loire nous avons eu des comités départementaux très dynamiques, ils sont le fait de la population et des hommes. Quand on a des hommes comme Louis RENAUDEAU ça change la donne ! En Mayenne, on a des personnages comme Georges BENOIT.

Il est difficile d'unir tout le monde, je pense que le Ministère Jeunesse & Sports ne veut pas chapeauter toutes les écoles, des structures dont on ne peut pas maîtriser l'enseignement. L'idéal serait d'avoir un regard sur toutes ces pratiques-là ! Cela ne peut se faire que par la Fédération.

Jeunesse & Sports a d'autres choses à faire, un inspecteur J. & S. a bien assez de travail à faire dans des domaines à la limite de l'associatif, pour pouvoir s'occuper de ça. Par contre, c'est le rôle de la Fédération. »

Pour l'information, en école d'ingénieurs, notre premier travail était d'ouvrir l'ordinateur et on regardait, tout passait ainsi. Nul ne peut ignorer l'informatique. Je pense que ça peut se faire à notre niveau, chaque enseignant a sa boîte mail où il reçoit l'information. Pour moi, pourquoi ne pas relayer cela sur les élèves du Judo. Beaucoup ont Internet. L'utilisation des mobiles et autres produits, oui. Cependant on ne peut pas supprimer l'information verbale : l'enseignant va transmettre l'information à ses élèves au cours d'une séance de Judo, il va le transmettre également par écrit, par voie d'affichage, il y restera plusieurs jours. Lorsqu'il y a des réunions spontanées de « grosses fêtes de rue » c'est une méthode d'information. Pour une compétition, l'heure et le lieu peuvent être fixés comme ça. Les jeunes sont avec le mobile à la main, pour les fêtes sportives par exemple, du Judo pourquoi pas aussi. »

On n'a pas parlé de la politique sportive qui est assez éloignée de ce qui se passe : ce sont les dirigeants, mais malheureusement pour arriver à leurs fins, certaines méthodes sont employées. Il y a un monde entre ce qui se passe sur un tatami où on est à égalité et la politique sportive. Hors de là, on n'est pas dans l'égalité. C'est une touche pessimiste et je ne voudrais pas y rester, je voudrais une touche optimiste en disant que la Fédération de

Judo a toujours été très appréciée parce qu'elle sait de quoi elle parle. À savoir que pour faire partie d'un comité directeur de Judo il faut être ceinture noire, alors que dans d'autres sports il faut de l'argent pour y arriver. Pour arbitrer à un certain niveau, il faut un grade d'arbitre au-dessus. En compétition on a deux combattants et trois arbitres, c'est quand même pas mal. Il faut voir les résultats que l'on a aux J.O et aux championnats du monde, ils parlent d'eux-mêmes. »

En junior, j'ai fait de la compétition. Il faut resituer mon parcours dans le contexte des années 1960/1961. Grâce une structure aussi performante, j'ai eu des résultats au niveau national, pourtant sans aller au niveau international, en fait, cela parce que j'ai suivi un très bon conseil de M. BOULAT : « tu pourrais probablement aller au Bataillon de Joinville, mais il serait préférable d'intégrer le CREPS ». J'ai alors pratiqué la natation, la gymnastique, pour accéder au CREPS et devenir professeur d'éducation physique et sportive. Donc le conseil était très judicieux et, de toute façon, on ne discutait pas les conseils du « Père », comme nous l'appelions. Je n'ai jamais eu à regretter mon choix de carrière.

Au cours de ma formation, j'avais pris les sports de combat comme spécialité, ce qui m'a permis d'être très bien classé au concours de sortie et d'obtenir ma nomination à Nantes comme je le souhaitais. J'ai eu mon premier poste en lycée puis, en 1973, je suis passé dans l'enseignement supérieur, toujours à Nantes. J'ai enseigné les sports de combat, le hand-ball, la musculation. À l'époque c'était très porteur, tout le monde voulait faire de la musculation. D'ailleurs M. BOULAT, dès 16 ans, nous avait mis à la musculation pour développer notre puissance. Ma principale activité a toujours été mon métier de professeur d'EPS.

En Loire Atlantique, je n'ai jamais souhaité enseigner dans un club, j'ai préféré exercer uniquement dans le cadre de l'Université, de façon à pouvoir rester neutre dans les jurys auxquels je participais, afin d'éviter d'évaluer mes propres élèves. Cependant j'ai pratiqué dans un club. Mon premier club à Nantes a été le Dojo Nantais où j'emmenais Marcel ERIAUD. Nous étions à l'armée ensemble. J'ai contribué à la création du Nantes étudiant Club de Judo, sans y enseigner. »

« J'ai été élu deux fois dans le Comité Directeur de la Ligue de Judo, la première fois en 1972. J'ai eu la responsabilité de l'enseignement. Ensuite, j'ai renouvelé ma candidature. Avant, je faisais de l'arbitrage dans la Ligue puis, j'ai arrêté pour me consacrer entièrement à l'enseignement. C'est à cette époque-là que nous avons créé l'école des cadres, c'était la formation des ceintures noires pour devenir éducateur sportif. Je m'occupais de la partie pédagogique et administrative et Alphonse LEMOINE s'occupait de la partie technique. J'étais le seul à intervenir en anatomie physiologie et sur les textes administratifs du Judo, par contre, on avait toujours un intervenant au niveau technique : JOTREAU en Aïkido, et GUILLO en Karaté, les deux étaient cadres de la Fédération. On avait également un intervenant en athlétisme. En Judo, Louis RENAUDEAU devait intervenir également ainsi que Guy DEMIAUTTE.

Dans l'exercice de ces responsabilités, ce qui m'a principalement motivé, c'est l'envie de retransmettre. Quand on est enseignant, professeur d'EPS, c'est une vocation, c'est pour retransmettre les connaissances, mais j'ai toujours privilégié la forme où l'effort doit venir

de l'éduquer pas de l'éducateur. J'ai toujours voulu mettre les gens en situation. J'ai eu la prétention d'écrire un petit livre sur le Judo, une méthodologie ; la mise en situation, c'est le sens de ma démarche.

Il faut se resituer en 1973, où il n'y avait que des sports « ultra professionnels » à savoir le tennis et le ski alpin, où il y avait des formations au niveau des brevets d'état. Nous sommes la troisième fédération à avoir mis en place le brevet d'état, ce qui a permis d'unifier le Judo, d'élever la qualification des enseignants. C'est lors de l'assemblée générale de la Fédération à La Baule que cette décision a été prise. On avait la possibilité, de donner à titre provisoire des attestations pour que les enseignants puissent continuer à enseigner dans les clubs tout en suivant l'école des cadres. Au bout de deux ans, ils étaient tenus de passer l'habilitation pour enseigner, correspondant à un premier degré du brevet d'état.

Dans ma carrière, à part les sept premières années en lycée, je n'ai enseigné qu'à des adultes, à l'université pendant 17 ans, à l'école centrale ensuite. J'ai enseigné le Judo uniquement à l'université. Quand je m'adressais aux adultes de l'école des cadres je développais des qualités humaines. Lorsque le Judoka monte sur le tatami on n'est plus dans le monde extérieur, on est dans un dojo, on est sur un tatami, l'ambiance est différente : on se respecte, on salue, c'est autre chose. Pour les enfants, le professeur doit être un exemple. Toute la philosophie doit apparaître dans l'enseignement du Judo. Les valeurs, d'autres en ont parlé beaucoup mieux que moi !

Dans le temps, on était davantage canalisés, on était davantage « policés », tandis que maintenant c'est plutôt un monde individualisé, on arrive dans une société dont les valeurs sont mises en échec par l'exemple malheureusement de nos politiques. Les jeunes ne croient plus tellement dans nos politiques, ils se replient sur eux-mêmes par des jeux vidéo, la communication se fait avec des Smartphones de manière de plus en plus impersonnelle avec des textos qui sont pré-écrits, toutes ces choses-là font que l'enfant se retire du monde réel. Maintenant, depuis 12 ans que je suis à la retraite, puis 11 ans avant dans une école d'ingénieurs, j'ai quand même un peu décroché du Judo. Mais il me semble que lorsque les enfants rentrent dans un dojo, ils rencontrent leurs copains, ils retrouvent une ambiance, ils sortent du champ de leurs jeux vidéo, c'est une bonne chose et puis ils retrouvent des valeurs. Si on s'adresse aux adolescents, c'est pire, parce qu'ils sont dans une période d'âge d'instabilité où ils font des choix, d'où l'importance de l'exemple de l'enseignant. Et, s'ils basculent du bon côté de la chose, ils pourront continuer. Par nature un enfant veut toucher à tout, alors qu'un adolescent, s'il a un bon exemple et s'il se plaît dans le dojo il va rester plus longtemps. Quant à l'adulte, dans la situation actuelle, ce serait presque comme les enfants, on retrouve ses copains, on refait du Judo dans la même philosophie dans le même sens, on n'est pas tout seul, on retrouve nos valeurs, c'est presque un bain de jouvence.

Le Judo est un sport individuel, mais j'ai des souvenirs de compétitions par équipe. Lorsque l'on est dans un Dojo c'est un peu la famille. Par exemple lors du décès de M. BOULAT, dont j'ai été prévenu par Pierre ALBERTINI, toute la famille était là ! Même ses adversaires de la création des catégories de poids étaient présents.

Pour la petite histoire, j'ai fait partie de ceux, aux ceintures de l'équipe, qui ont expérimenté les catégories de poids. On était les premiers.

Je ne peux pas dire que les décideurs m'ont permis d'évoluer dans ma carrière, ce sont uniquement les concours et leurs résultats qui m'ont permis d'évoluer. J'ai passé le concours de professeur à Paris en 1969 et j'ai été classé premier, et quand on est major national pour obtenir des postes ça aide. J'ai eu de très bonnes notes en sports de combat et au classement je suis très bien sorti à mon Capes. Ensuite, lorsque l'on passe, coopté par ses pairs dans l'enseignement supérieur, cela se fait sur dossier et d'autres critères.

Bien sûr, j'ai côtoyé les responsables du Comité Olympique puisque je suis allé à deux olympiades et deux championnats du monde comme spectateur, mais avec mes copains de l'équipe de France de Judo et Didier ROUSSEAU, médecin fédéral, j'étais bien placé auprès des décideurs de la Fédération et du Comité Olympique. Lorsqu'il y a eu des réunions internationales ou autres, j'essayais toujours de ne pas me mettre avec des gens que je connaissais, mais avec des gens que je ne connaissais pas. Ce qui fait que je me retrouvais avec des journalistes... cela me permettait d'acquérir d'autres connaissances et de voir les ralentis lors des « pions ».

Marcel PERES, 6^{ème} Dan, né le 13 mars 1950 à Angers.

« J'ai commencé le Judo en 1961 avec M. Jacques FEYOX au Judo Club d'Anjou. Je devais m'inscrire au club de foot du SCO, le jour où j'ai voulu m'inscrire c'était fermé et sur la route du retour j'ai trouvé le Judo Club d'Anjou. Je suis allé voir. Certains membres de ma famille faisaient déjà du Judo et après une concertation familiale ils m'ont engagé dans ce club.

Ce qui m'a attiré, c'est le côté sportif et convivial, la confrontation humaine et la technique.

Avant le Judo, j'ai pratiqué la gymnastique, la natation, du vélo, un petit peu de foot et la gymnastique en club.

À ce moment-là, il ne devait y avoir à Angers qu'un ou deux clubs, donc je n'ai pas eu trop le choix. Il y avait des gens qui venaient s'entraîner, sincères, sans se poser de question, avec un engagement généreux, des gens simples désirant apprendre et progresser, on était pratiquement des pionniers du Judo, on se sentait libres et innovants.

Je suis allé au niveau national plusieurs fois à partir de cadet puis junior et senior, en ceinture de couleurs et en ceinture noire. Je suis monté trois fois sur un podium national. Mon meilleur classement : champion de France universitaire.

« La Ligue des Pays de la Loire est un bel exemple de réussite, elle a énormément évolué. Pour son avenir, je fais confiance aux hommes, aux équipes porteuses de projets pour aller plus loin. Je suis un garçon de terrain : transmettre les connaissances.

L'évolution est un problème de moyens, de temps de formation et de réflexion. Il y a encore beaucoup de facettes à travailler. Un club, c'est 85% à 90% de gens qui ne quittent pas le club, qui ne vont pas à l'extérieur. Donnons plus de moyens aux clubs. Le dernier contact que j'ai eu avec quelqu'un qui est à la section sport études de Bordeaux : il ne connaît pas Jigoro KANO, il ne connaît pas le nom du président de la Fédération, il ne connaît pas le Taïso, il a passé ses Kata à la section sans contrôle sérieux. Donc on ne peut pas être d'accord si nos sportifs ignorent d'où ils viennent. N'oublions jamais que nous sommes des éducateurs à tous les niveaux.

Le Judo est une expression pas obligatoirement tournée vers le grade ou la compétition. Au JAPON, je me suis aperçu que dans les clubs, la moitié des effectifs était constituée de gens de plus de soixante ans, qui pratiquaient le Judo. En France on ne sait pas faire ça ! On ne sait pas faire en dehors du sportif. En dehors de certains cercles privés, seuls les aspects sportifs, grades ou diplômes sont pris en charge.

Sur le plan sportif, je n'ai pas de choses qui m'ont marqué particulièrement. Par contre, je vois l'évolution de la discipline, de l'arbitrage, et, ça j'y suis attaché parce qu'à une époque, on ne faisait plus de Judo sauf les ramassements de jambe, aujourd'hui on retourne aux grandes techniques, ce qui me plaît beaucoup plus.

À voir certains comportements, nos champions ne sont pas toujours des exemples une fois sortis des tatamis ou parfois sur les tatamis ou lorsqu'ils sont à l'échauffement. Quand je discute avec certaines personnes, lorsque les athlètes sont contrôlés, ils ont parfois un comportement dénué d'humilité. Être champion, c'est porter la responsabilité d'un porte-parole de la discipline. Dans la plupart des sections sportives, il y a des petits coqs ! Ce sont des rois ! Le comportement est souvent insupportable et loin de nos valeurs.

Les Présidents de la Ligue m'ont tous marqué, j'ai toujours été intéressé par ce qui se passait dans le monde du Judo : au niveau du département ou régional, j'ai connu pratiquement tous les présidents. André LECLET, c'est quelqu'un qui m'a marqué, car pris au défi. C'était un des présidents qui pratiquait autant qu'il parlait ! Notre département et notre région ont eu de la chance de pouvoir compter sur lui. M. COCHARD qui a assuré une stabilité au 49, Alain HAYS qui a maintenu la convivialité et aujourd'hui M^{me} DUBE qui incarne la sincérité et l'honnêteté. Au niveau régional, le premier président, Jacques SENEAU, puis André LECLET ont donné des structures et cautionné un projet sportif, ont fait connaître le Judo.

Le club, c'est la base, tout part de là. Au niveau départemental, il faut s'imprégner de ce qui se passe dans les clubs, les difficultés et mettre en place ce qui manque : entraînement, technique, arbitrage. Le département doit compenser ce qui manque. Ensuite c'est à la région de prendre le relais, soit c'est la prolongation de ce que fait le département, soit c'est un complément de ce que ne peut pas faire le département. Chaque étage doit être un complément de l'autre. Si on veut tout faire, ça ne peut pas marcher. Le Judo est un grand livre, il faut travailler par chapitre avec le temps pour partenaire.

J'adhère à la Fédération, donc je vais la défendre, la comprendre et faire des propositions. Il suffit de reprendre les thèses de Jigoro KANO : le côté éducatif, l'aspect sportif et la santé. C'est une discipline éducative, c'est pour cela qu'au Japon, tout le monde fait du Judo. Quand on voit le comportement de nos élèves qui ne savent pas saluer, faire un nœud de ceinture, c'est de la présentation, savoir s'habiller, être propre, ensuite savoir parler, savoir faire des recherches, se documenter, échanger et proposer demain. Enseigner le Judo, c'est respecter les textes de Jigoro KANO d'une façon entière. »

J'enseigne aux 4 - 5 ans depuis plusieurs années, j'ai établi un référentiel pour les faire évoluer physiquement et intellectuellement dans la culture Judo. Ce n'est pas une cour de récréation, ce ne sont pas des jeux de ballons, ce sont des exercices pensés et choisis. Il y a une réflexion à conduire de la part des enseignants jusqu'au niveau de la Fédération. Le côté jeux que l'on voit aujourd'hui ne donne pas du tout satisfaction, d'autres disciplines le font. Il faut que l'on se démarque.

Il faut s'inscrire dans un Judo pour faire la discipline à travers une pédagogie adaptée avec des objectifs précis. »

J'ai des projets au niveau des méthodes d'entraînement, de la préparation et de redonner aux autres comme l'ont fait les anciens.

J'ai une famille et quatre enfants auxquels j'essaie d'apporter sur le plan humain, avoir une vie familiale, ce que je n'ai pas pu faire avant. Je suis grand-père d'un petit Sacha.

Après, plus voyager, me mettre très sérieusement à l'anglais et des sujets autres dans le domaine de la santé, aller à des conférences, rencontrer des spécialistes, beaucoup de lecture, je suis abonné à la revue EPS et je lis régulièrement tous les articles ainsi que des revues spécialisées sur la préparation physique, j'essaie de synthétiser mes idées dans l'objectif d'une prochaine revue technique adaptée à l'enseignement.

Ma vie a été faite de rencontres et ce sont ces gens qui m'ont construit. Je les remercie, mais ma dette n'est pas encore réglée.

Aujourd'hui, je suis satisfait de ce que j'ai fait, je suis très heureux, j'ai eu des récompenses que j'ai analysées, je suis médaillé d'or de la Jeunesse et des Sports, je vais recevoir les palmes académiques de l'Éducation Nationale et la Fédération m'a maintes fois récompensé. »

Au niveau des responsabilités administratives j'ai été pendant deux olympiades Président du collège des ceintures noires du département de Maine et Loire. Sur le plan sportif, j'ai eu des responsabilités départementales, régionales et des missions nationales, chargé de travailler sur les progressions de Jujitsu, de Taïso et les méthodes d'entraînement que l'on confrontait en Interrégion.

Très rapidement, j'ai été sollicité pour être le responsable sportif du Maine et Loire, le travail que font aujourd'hui les conseillers techniques fédéraux : programmation des compétitions, des stages, la formation des enseignants, des arbitres, des commissaires sportifs, avec les gens en place. C'était un travail de coordination et formateur sur le management.

Au niveau régional, j'étais chargé des katas, du Jujitsu, du Ne Waza, de l'encadrement des stages sportifs. Je suis intervenu au niveau Interrégion pour le Jujitsu, le Ne Waza et les enseignants.

Aujourd'hui, je suis plus attiré par le Ne Waza brésilien, le Taïso la préparation physique et les méthodes d'entraînement. J'ai adapté mon enseignement aux évolutions techniques préconisées par la Fédération, voir même anticipé, car je pense qu'elle est en retard sur des sujets comme les étirements, les référentiels pour les grades, les approches des katas, le Taïso, le contenu des passages de grade à travers le Judo-jujitsu et aujourd'hui sur le Ne Waza.

La discipline en elle-même est très riche, ce qui explique ma motivation, de tout mettre à l'ordre du jour, de faire ressortir des livres comme celui de Jigoro KANO, qui voulait vraiment faire du Judo un système éducatif, pas uniquement sportif. On a là une énorme richesse qui est encore en voie de développement. La majorité des personnes qui se licencient

ne viennent pas pour faire de la compétition, mais pratiquer pour le plaisir. Le côté podium n'est pas le meilleur aspect de la discipline.

Retransmettre, c'est profiter d'avoir eu des anciens, travailler sur ce qu'ils ont apporté, pouvoir développer, en tenant compte de ce qui s'est fait avant autant en bien qu'en mal, en faire une analyse et essayer de pousser un peu plus loin la culture Judo, humaine et professionnelle. Le Judo m'a enrichi y compris professionnellement, c'est grâce à lui que je suis ce que je suis. Je travaille sur la santé et le sport, le sport dans l'entreprise, les médias et le Judo.

Le Judo permet d'avoir un contact immédiat avec les pratiquants, les parents. Celui qui désire le pratiquer est obligé de tenir compte de l'autre et à partir de là, on est obligé d'avoir un code qui soit respecté de l'un et de l'autre. S'adapter c'est tenir compte des forces et des faiblesses de l'autre. Rien n'est figé, tout est à faire, plus il y a d'échanges, plus c'est riche, il faut être disponible et avoir cette liberté d'esprit et de temps pour pouvoir aller plus loin dans la recherche, le questionnement.

Parmi les valeurs, être courageux, lorsque l'on dit quelque chose, il faut le faire. Quand on projette des idées, il faut les mettre en application. Il faut de la parole, mais aussi du concret, faire la part de ce qui est bon et de ce qui n'est pas bon, savoir revenir en arrière, savoir ce qui peut paraître le plus important et le mettre en application. C'est être juste par rapport aux autres et par rapport à soi et sa discipline proposée par Jigoro KANO.

Depuis 1974, les méthodes de travail ont beaucoup évolué, l'enseignement, les infrastructures. Je fais partie de cette génération où on montait et démontait les tatamis en début à chaque cours, des tatamis en paille de riz, il y avait un engagement très différent. Aujourd'hui, il faut trouver de nouvelles méthodes de travail pour être plus opérationnel. De même, ne comparons pas le champion d'hier avec celui à venir, ils ont des méthodes d'expression très différentes, des moyens très différents. Pour préparer quelqu'un à aimer la technique, il y a l'entraînement seul, avec un partenaire, avec matériel, sans matériel, par rapport à la condition physique, les tests d'efficacité à faire sur le plan physique, technique, droitier, gaucher. Notre discipline est très riche. Il faut une programmation pour des publics différents au départ.

Les relations sociales avec les parents ou les amis, c'est indispensable, la personne ne peut se développer qu'à travers son savoir, son savoir-être, son savoir-faire. L'évolution ne peut se faire qu'au travers d'un projet partagé et renégociable, devenant plus pointu au fur et à mesure du temps. L'enseignant doit se remettre à chaque fois au niveau de l'élève pour avoir le meilleur échange possible : entendre, écouter, proposer et évaluer.

Les premiers liens se sont faits avec mes résultats Judo au niveau national, les références du moment c'était Henri COURTINE, la classe, Bernard PARISSET, le compétiteur, Maurice GRUEL, l'humain entraîneur national, les présidents PFEIFFER, AUDRAN et VIAL, des gens que je voyais. J'ai pu partager également avec Jean-Luc ROUGE et Jean-Jacques MOUNIER, qui sont toujours dans le circuit.

Toutes ces personnes étaient engagées et sincères.

Une personne m'a beaucoup apporté, Pierre ALBERTINI, grand champion, formidable pédagogue, j'ai enseigné grâce et par lui.

Je n'ai pas eu de contacts particuliers avec les structures du Ministère. Ce n'est pas avec eux que j'ai eu beaucoup de rapport pour des explications sur des projets. Pour les projets, je suis toujours passé par des intermédiaires appartenant au Judo. Avec la réussite de certains projets, on a eu des explications. Pour l'ouverture de la section sportive au LEP de NARCE, le dossier a été étudié au niveau du Rectorat, mais je n'ai jamais eu de contact direct avec les décideurs. C'est décevant, car on attend des conseils en retour, on attend d'aller plus loin et de se projeter à plus ou moins long terme. »

J'ai eu la chance de partir en tant qu'athlète sur Paris. J'ai fait des études d'EPS pendant deux ans. Ensuite, en fonction de mes résultats sportifs, je suis allé au Bataillon de Joinville et classé international. Puis, j'ai préparé le professorat de Judo, BE1 et BE2 à l'INSEP. En 1974, j'ai été embauché comme formateur en EPS au centre de formation d'apprentis de MAZE. Cela a été pour moi une grande chance, car j'ai pu m'exprimer à la fois sur les plans humain et professionnel, dans un milieu qui me convenait, confronté à des gens du monde du travail. Après dix ans, j'ai quitté MAZE, mon poste ayant été transféré au lycée des métiers de NARCE à Brain sur l'Authion. Là, j'ai commencé à enseigner comme un instituteur, les maths, le français et l'EPS et terminé par mon activité d'origine, l'EPS. Aujourd'hui, je suis en retraite, après 40 ans d'enseignement.

J'ai toujours vu l'enseignement du Judo comme quelque chose de complémentaire et uniquement pour le plaisir. Je n'ai pas orienté mon activité professionnelle en fonction du Judo. À partir de là, j'ai enseigné dans de nombreux clubs, poussé par des amis et mes élèves. J'ai créé plusieurs clubs : les Ponts de Cé, Brain Andard et l'Alliance Maine et Loire (AML) en 2004, classée 1^{ère} du département depuis 10 années consécutives et 3^{ème} en région, mais j'ai également repris des clubs qui étaient sans professeur. Ce sont les clubs qui sont venus me voir pour que j'y pratique ma politique sportive ».



Marcel PERES et
Alain CARTIGNY

Roger PILI, 6^{ème} Dan, né le 21 novembre 1946, au Pontet dans le Vaucluse.

« J'ai commencé le Judo en 1962 jusqu'en 1965. Après l'installation dans la vie professionnelle et familiale, j'ai repris le Judo en 1973.

Quand j'ai commencé j'étais jeune, il y avait le côté mystérieux, il y avait une philosophie à travers cela, quelque chose qui attirait. J'avais un copain, un voisin, qui m'avait dit : « Il faut faire une activité ! » et nous sommes partis dans un dojo qui était à proximité. J'étais au Judo Club des BATIGNOLLES, sous la houlette de Monsieur Louis CHAPE qui était un partenaire d'entraînement de M Alphonse LEMOINE.

Je n'ai pas pratiqué d'autre sport que le Judo.

Lorsque M. CHAPE enseignait c'était encore l'époque du Judo traditionnel, pas tel qu'il est pratiqué maintenant, c'était une autre forme. C'était la compétition, mais c'était le Judo dans ses traditions avec le respect de tout ce qu'il y a autour même si, ayant enfilé un Judogi, on ne connaissait pas toutes les valeurs que cela véhiculait. C'est quelque chose que l'on ignorait et c'est ce que j'ai appris avec ce Professeur. Le premier dojo que j'ai connu, c'était une bâche pour tatami, un local exigü, il n'y avait pas de douches, un vestiaire minuscule. Quand en 1976 on est arrivés dans le nouveau dojo on avait des douches, un vrai tatami...

« Je suis rentré dans le bureau du club de CARQUEFOU, dans les années 75, puis j'ai été président pendant vingt et un ans. En gros, je dois avoir quarante ans de bureau et là, je viens de laisser ma place. J'occupe la fonction de président du Comité Départemental et ça prend du temps. C'est un métier, un mi-temps.

À l'âge de la retraite, je me suis inscrit à l'école des cadres à Angers pour préparer le BE de Judo que j'ai passé à soixante ans et depuis j'enseigne. J'enseigne encore, mais j'ai laissé une partie de mes heures de cours, j'ai gardé l'éveil Judo et un cours de Judo technique adulte.

On devient président parce que dans le club où on s'implique, on est pris dans l'engrenage et quand on s'implique on a envie de le faire à fond. Les circonstances de la vie du club ou de la vie personnelle font que l'on prend des responsabilités. Le jour où le président a dit j'arrête il m'a dit Roger... Pourquoi moi ? Je vais le faire, mais je ne ferai pas dix ans comme toi. J'ai fait vingt et un ans !

L'enseignement pourquoi ? Parce que je donnais des coups de main aux enseignants du club. Et après je me suis dit pourquoi ne pas préparer un B.E, bien qu'étant parti au début sur quelque chose de plus simple. Marcel ERIAUD m'a motivé "Tu fais le B.E comme tout le monde", mon Professeur, Thierry GUILLON, m'a encouragé et aidé. Pendant deux saisons j'ai rencontré beaucoup de gens et j'ai appris beaucoup aussi. Ça reste aussi un très bon souvenir.

Quand on va au club, c'est pour s'entraîner, mais c'est aussi l'occasion de rencontrer plein de monde et de se faire des amis. Quand j'ai passé mon kata de troisième Dan, mon partenaire habitait à la Montagne, parce que dans mon club, il n'y avait pas de partenaire disponible et on s'entraînait à Saint-Herblain, avec René MABIT.

Ma motivation en tant qu'enseignant c'est de transmettre. Quand j'étais Judoka, j'ai vu la Fédération recommander l'entrée des enfants dès l'âge de sept ans. Quand j'ai préparé mon B.E j'ai fait mon mémoire sur l'éveil Judo. J'ai enseigné ensuite en éveil Judo et aux benjamins et minimes. Autant je fais volontiers mes cours aux adultes et aux adolescents, autant je garderai longtemps l'éveil Judo. J'y prends beaucoup de plaisir.

Dans le département, les circonstances ont fait que je me suis retrouvé à la présidence. Puis, avec une bonne équipe, le département tourne. Mais la disponibilité des uns et des autres fait que l'on ne peut pas tout mettre en place. J'aurai apporté ma pierre à l'édifice du département. Au niveau de la Ligue, je ne peux pas dire que j'interviens. Je participe au CD de Ligue et à la conférence des Présidents.

Les valeurs à transmettre aux ados ? Il faut leur apprendre à bien saluer, le comportement, la tenue, le respect, ça fait partie de l'enseignement. Lors des stages techniques départementaux, Maître LEMOINE leur rappelle la façon de saluer. Chez les ados, il y a toujours un travail à faire. Si on relâche sur ces valeurs de base, on est un peu en difficulté. On peut les recadrer assez facilement.

Dans nos missions, on rencontre les décideurs, Cohésion Sociale ou Conseil Général. Lors de réunions, on fait le point sur les dossiers. Avoir de bons rapports avec nos correspondants, cela facilite la discussion. Lorsque je rencontre mon correspondant à la Cohésion Sociale ou au Conseil Général, je suis capable de développer nos actions.

Au cours de la conférence des présidents en Ligue, j'ai fait remarquer que les dossiers sont de plus en plus pointus et on peut se demander si l'on a la compétence nécessaire pour remplir ces dossiers. On se renseigne d'un côté à l'autre et on passe du temps. Il faut avoir un minimum de culture et de connaissances pour remplir ces dossiers ! Avec le Conseil Général, on n'attend pas la fin de la saison pour faire le point, on le fait à mi-étape, on dégrossit le tout, c'est plus facile, on y voit plus clair, on se comprend mieux lors de la rencontre en fin de saison. »

J'ai pratiqué un peu la compétition. Le problème que j'ai pu rencontrer, ayant commencé en 1962 pour arrêter en 1965 et reprendre en 1973, je n'ai pas pu prétendre aller à un haut niveau, mais je me suis toujours fait plaisir en compétition, championnat honneur et excellence et toutes catégories. Quand je venais en compétition, même si je ne gagnais pas ma place en région, je m'étais fait plaisir.

Aujourd'hui je suis 6^{ème} Dan.

Je travaillais dans les espaces verts, à l'office d'HLM de la ville de Nantes. Donc le Judo était un plaisir et un dérivatif aux problèmes de bureau ou de chantier. »

« Personnellement le travail de la Ligue me paraît phénoménal, c'est là qu'il faut des gens comme le Secrétaire Général de la Ligue et le Président.

De mon temps, les jeunes bougeaient par exemple pour participer à un tournoi en Normandie ou en région parisienne. Maintenant ils se déplacent moins.

Aujourd'hui, qui fait encore de la compétition dans les clubs ? Ce sont les vétérans. Bouger pour aller à un championnat ou un tournoi, c'est quelques fois un problème. Je ne parle pas des jeunes qu'il faut trouver pour faire de l'arbitrage ou du commissariat sportif ! »

« Mes activités en dehors du Judo, dans la mesure du possible c'est voyager, sortir avec les petits enfants, mon jardin le matin à la fraîcheur matinale !

Je ne cherche pas à laisser un souvenir particulier. J'envisage de faire au Comité la galerie des portraits de tous les présidents qui se sont succédé, sans oublier Me LEMOINE. Je voudrais laisser le souvenir de quelqu'un qui a joué son rôle de président en gérant les problèmes, les comportements des uns et des autres, car on n'est jamais d'accord à cent pour cent ! C'est la gestion des problèmes de personnes. C'est aussi, et surtout, la gestion des fonctionnements auprès des collectivités territoriales (subventions), l'aide que l'on peut apporter aux clubs.

Une des priorités du département ça été de chercher où l'on pouvait faire des économies. On peut économiser le papier, les enveloppes et donc les timbres qui vont avec. On n'envoie quasiment plus de courriers papier, on envoie des mails et ça marche très bien. Le mail est devenu légal pour les réunions, y compris les Assemblées Générales.

Pour les clubs, sur le site on peut publier les activités, par exemple l'affichette du prochain stage de rentrée, les résultats des derniers championnats, les articles de presse. Ça part aussi chez tous les licenciés du club. C'est une facilité pour le président qui travaille avec le secrétariat du Comité Départemental : transmission de courriers à diffuser, etc... Je ne pense pas que l'on pourrait maintenant fonctionner sans ces outils informatiques. »

Ce qui m'embêterait ? C'est d'entendre dire " Heureusement qu'il est parti " ! »

Michel PROVOST, 6^{ème} Dan, 1937-2016

« J'ai commencé le Judo en 1961, à 22 ans, en revenant de l'armée.

J'avais fini un stage à l'armée, à ANTIBES, en self défense et j'ai vu ce problème de Jujitsu mélangé au Judo. En revenant de l'armée je me suis inscrit au Club Olympique de PONTLIEUE.

J'ai fait de la boxe avant le Judo, à 18 ans, parce qu'il fallait être un bon sportif pour rentrer à la Régie Nationale des Usines Renault. La boxe était dure à l'entraînement, et quand je suis allé au club de Judo, j'ai trouvé que l'entraînement était pratiquement identique, mais surtout pas de coup frappé, et donc cela m'a beaucoup plu. J'ai pratiqué le Judo au Club Olympique de Pontlieu, le seul club en Sarthe.

Lorsque j'ai commencé, c'était plutôt un club loisirs, et c'est devenu compétition. Je n'en faisais pas trop. J'ai commencé comme tout le monde, ceinture blanche. J'ai eu mon 1^{er} Dan compétition, mon deuxième dan je l'ai passé en technique, avec M^{me} CHALOPIN. Cela permettait d'atteindre un niveau pour l'arbitrage. À l'époque, il fallait déjà avoir un certain niveau en Judo pour arbitrer.

Actuellement je suis 6^{ème} Dan de Judo.

J'ai pratiqué le Judo à titre accessoire, de loisirs. J'avais une activité professionnelle à côté, j'ai été 38 ans à la Régie Nationale des Usines Renault au Mans.

J'ai été sollicité pour rentrer dans le bureau du C.O. PONTLIEUE, et après je suis devenu Président pendant deux ans.

Au Judo, j'ai exercé des fonctions administratives, d'abord comme vice-président du club. J'ai eu Monsieur CREYSTER comme professeur de Judo, j'ai suivi des cours avec Monsieur COURTINE, ça m'a beaucoup apporté et j'ai progressé très rapidement. Je m'occupais davantage du côté dirigeant que sportif. Le sportif n'est venu qu'après. J'ai commencé à m'intéresser à l'enseignement du Judo, parce que j'avais beaucoup de connaissances à l'époque quand j'ai passé mes grades, je suis donc passé dans le domaine de l'enseignement.

J'ai fait également beaucoup d'arbitrage. J'étais arbitre dès mon premier Dan, j'ai monté très vite avec Me ROSSIN dans l'arbitrage. Je suis devenu arbitre par plaisir et non par obligation. J'ai arbitré jusqu'au niveau national, j'ai dû m'arrêter atteint par la limite d'âge.

Pour moi, les rapports avec les autres sont très importants. J'ai choisi l'enseignement parce que je voulais donner, et surtout, ce que j'avais appris, je voulais le retransmettre aux enfants au départ et puis après, comme tous les autres professeurs, aux adultes, mais c'était pour retransmettre. Il n'est pas tout à fait exact de dire que le Judo est un sport individuel.

Je suis sûr d'avoir donné quelque chose au Judo, jusqu'au niveau national, mais au département surtout, j'ai vu la création des comités départementaux, donc je suis un précurseur avec M. DEVARIEUX à l'époque, et Me ROSSIN. On a monté le premier comité départemental sarthois, et de France également. On a essayé de donner quelque chose à la Fédération par ce biais. C'était en 1971 : M. Paul POREZ président, moi-même comme vice-président, secrétaire Alain CARTIGNY, trésorier Émile LABBE.

J'ai eu la chance d'avoir été à l'école des cadres de M. ROSSIN pendant trois ans, il m'a sollicité pour devenir éducateur, moniteur et professeur BE2 degré. Cela m'a permis d'avoir des relations avec le secrétaire aux sports, M. DUMEZ qui voulait que je fasse une carrière Judo, mais, j'ai bien réfléchi. Avec l'activité chez Renault, j'aurais touché beaucoup moins de salaire en démarrant que comme chef d'équipe, donc j'ai choisi de rester chez Renault.

La Ligue a démarré petite, l'arrivée de la Sarthe et de la Mayenne a grossi les effectifs de la Ligue Atlantique. La Ligue des Pays de la Loire a vu ses effectifs augmenter, 30 000 licenciés, c'est une très grosse ligue avec beaucoup de résultats aux compétitions et j'espère que ça va continuer.

L'activité sportive doit continuer pour le prestige de la Ligue.

Ce que je regrette c'est que les jeunes professeurs n'ont pas eu l'enseignement que nous avons eu. À l'époque, on avait des questionnaires sur l'ancienneté du Judo. Les jeunes professeurs n'ont pas le bagage que nous avons eu. Est-ce qu'ils ne veulent pas s'embêter avec les maximes de Jigoro KANO ? Un premier Dan ne sait pas pourquoi on salue, je trouve que c'est grave. La culture Judo n'est pas retransmise comme nous on le faisait à notre époque.

Aujourd'hui, les jeunes n'ont pas le même engagement. À notre époque, ce n'était pas un métier qu'on apprenait, mais le sport avant toute chose. Maintenant on leur dit vous aurez un métier plus tard, vous pourrez gagner de l'argent en faisant du Judo, c'est faux ! On ne

vit pas du Judo parce qu'il faudrait faire des heures impossibles, le Judo se fait tard, le soir, à part le jour de repos pour les enfants. Avec les adultes on peut en faire jusqu'à onze heures du soir ! Cela a été trop mis sur un piédestal : vous allez gagner de l'argent avec le Judo. Je n'ai jamais gagné d'argent avec, ça m'en a mangé plutôt ! On faisait beaucoup de kilomètres, heureusement il y a une évolution de ce côté-là.

De mon point de vue, il y a une grande différence entre les pratiquants d'hier et ceux d'aujourd'hui. Le Judo ne s'arrêtait pas au 1^{er} Dan, maintenant on s'arrête au 1^{er} Dan, pourquoi ? C'est la jeunesse qui veut ça ! Il y a les sorties du samedi soir, le dimanche matin on dort, donc on est moins prompt pour aller s'entraîner. Ils arrêtent au premier Dan, pour qui ? Pour quoi ? C'est un gros problème.

Dans le temps, les gens essayaient toujours de gravir quelques échelons.

Quand j'ai créé mon club, nous étions environ quatre-vingt-dix et deux ans après plus de trois cents ! Il faut savoir qu'il n'y avait que ce club-là. On m'a demandé des ceintures noires et des professeurs. On a formé des professeurs pour pouvoir monter des clubs. M. LABBE, M. LANDEAU, M. TAILLANDIER... On faisait du Judo pour le plaisir.

Il y a eu une alliance entre de COP et le JC Manceau en 1951. À la Régie Renault, il y avait à l'époque plus de 12 000 employés, il y avait de l'argent, on pouvait faire plein de choses. À l'époque, j'avais un véhicule dans lequel on pouvait mettre 8 personnes et on partait faire des compétitions à droite, à gauche, par tous les temps.

Maintenant ce n'est plus du tout ça, les gens arrêtent le Judo au premier Dan et c'est mauvais. »

Les valeurs qu'il me semble utile de retransmettre aux enfants : le salut c'est primordial, on accueille ses camarades par un salut, on a la chance à travers ce sport de demander à quelqu'un s'il veut travailler par le salut. En faisant le salut, on invite la personne. Saluer, cela veut dire aussi je te remercie d'avoir travaillé avec moi, j'ai appris quelque chose en travaillant avec toi, l'honneur aussi d'avoir travaillé avec quelqu'un de plus fort que moi.

En arbitrage, les évolutions sont importantes. Au début il y avait le Ippon et le Waza-Ari, ensuite sont arrivés le Yuko, le Koka et les pénalités. Je pense qu'à l'heure actuelle on en revient à ce que j'ai connu dès le début. L'arbitrage va devenir beaucoup plus simple pour les arbitres et les combattants.

Un jour, Maurice BATAILLE m'a demandé d'aller à une réunion à l'INSEP pour créer le challenge « du meilleur comportement » d'un Judoka sur un tatami. C'est M. Pierre PARIN de la Fédération qui avait pris ces choses-là en main. Par la suite, j'étais invité aux compétitions pour remettre le trophée du « Fair Play » au Judoka ayant eu le meilleur comportement ainsi qu'à son coach. Malheureusement, tout cela s'est terminé lorsque M. Pierre PARIN est décédé.

J'ai été responsable des commissaires sportifs dans l'Interrégion ouest, au niveau de la formation et de l'organisation des compétitions. J'ai passé la main, car l'informatique ce n'est pas mon truc ! C'est l'évolution technologique. Les jeunes ont pris le relais.

Tous ces moments m'ont apporté du bonheur, ça me plaisait, ça m'occupait. J'ai essayé par ce biais d'apporter quelque chose à la Fédération.

Mes relations avec les services du Ministère comme de la Fédération étaient de participer aux récompenses.

Je n'ai pas eu de relation avec les collectivités territoriales ni avec les structures olympiques. Mon implication a été au niveau du Comité Départemental et de la Ligue de Judo. Instructeur pour l'arbitrage pour la Ligue j'étais adjoint de M. LABBE pendant de nombreuses années. »

Je pense que ma place est importante, je suis encore félicité par de nouveaux professeurs, pour leur enseigner la culture Judo. Quand je rentre dans une salle, c'est « Bonjour monsieur Provost ! », et ça, ça reste. C'est bien qu'ils se rappellent, tiens ce monsieur là il a fait ça et ça pour le Judo. C'est dur pour moi, mais quelque part ça me fait plaisir, j'ai eu envie de retransmettre la culture. Quand je monte en Judogi sur le tatami et que je parle culture, je vis et cela me fait plaisir ! Je sers, je leur apprends quelque chose.

La télévision le soir, quand je ne suis pas au Judo, car cela m'arrive d'aller voir les compétiteurs. J'entends même les petits « Bonjour Michel ! ». C'est curieux, car maintenant ils nous appellent par notre prénom, les autres, plus anciens « Bonjour Monsieur PROVOST ! ». C'était ça le Judo : le salut, la propreté. La plupart ne savent pas que le Judogi c'est le vêtement du Judoka, mais par contre le kimono pour eux c'est le vêtement pour faire du Judo. Le Kimono ça se met aussi bien pour faire la fête, aller en réception... mais au Japon, le Judogi c'est le vêtement du Judoka maintenu par une ceinture. Me KAWAISHI avait dit « Les Européens, ce n'est pas comme tout le monde, il leur faut la carotte, donc ce sera la ceinture jaune, orange, verte.... Sinon cela ne va pas évoluer ». Au Japon c'est blanche et marron et après la Noire. Donc cela me fait plaisir de toujours retransmettre un petit peu tout ce que j'ai pu apprendre. Avant nous il y a eu des gens qui ont pratiqué du Judo.

Ça me ferait très plaisir, j'ai formé une vingtaine de ceintures noires, formé des combattants jusqu'au Championnat de France. Voir des « jeunes » de 40 ou 50 ans revenir au Judo avec vous le dimanche matin, nous sommes une trentaine en Sarthe, maintenant c'est Roger LABBE qui reprend les rênes. En plus il connaît l'informatique.

Quelle utilité voyez-vous à ce travail de sauvetage de la mémoire ?
C'est important, beaucoup de personnes devraient s'en imprégner

Je ne regrette qu'une chose, c'est que le meilleur comportement ne soit pas resté au niveau de la Fédération, comme il était à une époque. C'est très important, quand vous voyez un japonais comme YAMASHITA qui vous salue ! »

Aujourd'hui l'équipement n'a absolument rien à voir. Quand j'ai commencé la boxe, on était sur de la sciure couverte par une bâche. Quand j'ai commencé le Judo, c'était pareil. On n'avait pas autre chose. Quand on voit les salles maintenant, c'est fou ! Dans la Sarthe on est dépourvu de dojo, mais la plupart des départements ont leur dojo. Ça devient indispensable pour pouvoir évoluer.

« Moi je ne suis pas un informaticien ! L'informatique c'est très bien, c'est une grande avancée, on peut faire plein de choses avec. Pour celui qui n'est pas organisé, recevoir des mails, je trouve ça très bien. Dans ma famille, les enfants sont tous « Internet » donc lorsque j'ai besoin j'ai recours à eux ».

Alain CARTIGNY, 5^{ème} Dan,

C'est en 1953, à Berlin, qu'Alain CARTIGNY a découvert le Judo. Ce sport est devenu « une passion, comme un rêve d'enfant. »

Revenu en France, il poursuit son apprentissage des arts martiaux avec un grand maître japonais. Il rentre au Prytanée de La FLÈCHE, mais un ennui de santé le détourne d'une carrière militaire. Il devient professeur d'allemand à l'UCO (Université Catholique de l'Ouest) et crée le BUDOKAN à Angers.

Pour perfectionner son art, Alain CARTIGNY n'hésite pas à aller au Japon. En disponibilité de l'éducation nationale, il y passera 30 mois. Auparavant, il a appris les bases de la langue par ses propres moyens avec des méthodes achetées aux USA.

« Je connais environ 800 signes, mais certains dictionnaires en alignent jusqu'à 40 000 ! »

Pour subvenir à ses frais, il traduit une dizaine de livres sur le Judo, et des notices techniques, en Français. Sa connaissance de l'Allemand lui permet de s'imprégner des pratiques sportives d'outre-Rhin. Avant la Fédération Française, il s'intéresse au Judo féminin. « J'ai la satisfaction d'avoir formé deux championnes : Paulette FOUILLET, championne d'Europe et deux fois vice-championne du monde et Véronique ROUSSEAU, championne du monde universitaire. »

Louis RENAUDEAU, 7^{ème} Dan, 1934-2020



« J'ai commencé la pratique du Judo en 1951 à la caserne HASCO, dans la Garde Républicaine. En 1952, le Judo Jujitsu Club Yonnais est créé.

Auparavant j'avais pratiqué le football et le cyclisme, sans être licencié au départ. J'ai gagné deux courses, une à BOIS DE CENE et une à SAINT GERVAIS, ma carrière s'est arrêtée là ! Ensuite, j'ai donc entrepris le Judo - Jujitsu.

Le côté mythique du Judo m'avait fasciné, associé à une grande curiosité, mais peut-être aussi l'enfant turbulent que j'étais avait enfin trouvé sa voie !

À mes débuts, le côté militaire de la Garde Républicaine l'emportait sur les autres aspects de la pratique, le moniteur était tout simplement une ceinture orange ! Le professeur, un policier de Niort, venait tous les quinze jours faire un cours et occasionnellement, il assurait les passages de grades. À l'époque les professeurs diplômés n'existaient pas et les ceintures noires étaient rares.

Sur le plan compétition, j'ai évolué au niveau régional dans les ligues du Poitou, de la Touraine, du Limousin finaliste en 1958/1959, mais aussi dans la Loire Atlantique en 1961/1962.

De 1957, quand j'ai débuté, à 1979, le Judo n'était pas mon activité professionnelle principale. Après avoir passé le 2^{ème} Dan, je suis devenu enseignant bénévole. Mon parcours professionnel a été assez diversifié, j'ai exercé plusieurs métiers : boulanger, fondeur, responsable de réception dans un Prisunic et cadre dans l'industrie. De 1999 à 2000, j'ai

occupé le poste d'éducateur sportif de la ville de La ROCHE-SUR-YON, avec un statut professionnel.

Le Judo est véritablement une passion, ce qui m'a conduit à m'investir au sein du Comité de VENDÉE où j'assume des responsabilités bénévolement, ainsi qu'en Ligue à partir de 2000. »

Au niveau départemental, j'étais vice-président du Comité Départemental de VENDÉE de 1967 à 1971 puis président de 1972 à 1976, président du CDCN de 1976 à 1980, responsable des actions promotion/communication et de l'organisation d'évènements depuis 2005 et, enfin, responsable culture Judo depuis 2012.

J'ai été membre du comité directeur à sa création de la Ligue Atlantique de 1962 à 1965, délégué et président du collège régional des ceintures noires de 1974 à 2000, vice-président de Ligue représentant les ceintures noires de 2000 à 2012, membre de la CORG à sa fondation, responsable de la culture Judo et des hauts gradés de 2004 à 2014 et aussi arbitre interrégional.

Pour l'enseignement et le sportif, j'ai été membre de la commission sportive de la Ligue « Poitou, Touraine, Limousin » entre 1958 et 1961, membre de l'équipe d'animation régionale école des cadres des Pays de la Loire de 1974 à 1988 et à l'organisation de stages sportifs de Ligue avec Maurice VIAUD au départ. J'ai produit des documents : chronique des « rouges et blancs », enfin, j'ai organisé des galas dans le cadre du CNCN.

Les évènements qui m'ont marqué le plus sont d'abord les championnats de France à La ROCHE-SUR-YON en 2014. C'était inespéré ! Jamais je n'aurais pensé, en 1952, qu'on organiserait les championnats de France.

J'ai été professeur diplômé d'Etat au Judo Club de MELLE, directeur technique de 1957 à 1979 et enseignant de 2000 à ce jour, également au Judo Club des HERBIERS de 1974 à 1993, à CHALLANS de 1957 à 1970 et au Judo Club de VALLET (44) de 1999 à 2008. J'ai occupé le poste de Directeur technique du Judo Club Yonnais et les Herbiers pendant dix-neuf ans, j'avais 750 à 800 élèves, une trentaine de bénévoles, on ne peut rien faire seul. J'ai formé 14 professeurs de Judo, 220 ceintures noires, 600 champions départementaux, plus de 150 champions de ligue et trois champions internationaux. J'ai créé une section de Judo handisport en 1984, créé une section self défense au sein de la section sportive des Retraités Yonnais en 2011. Par ailleurs, j'ai créé les clubs de SAINT-GILLES CROIX DE VIE, 1957 à 1970, Judo Club des ESSARTS de 1968 à 1972 et l'ASPTT Judo VENDÉE de 1999 à 2008.

Responsable et organisateur de galas :

En 1965 avec Me FUKAMI, du Bataillon de Joinville,

En 1967 la venue de Me MATSUDA, champion du Monde et Me FUKAMI

En 1977 Me MURAKAMI et Me KATANISHI

En 1980 Thierry REY champion du Monde et Paulette FOUILLET

En 1982 Bernard TCHOULLOUYAN, champion du Monde et Paulette FOUILLET

En 1998 Bernard TCHOULLOUYAN, Stéphane TRAINEAU et Frédéric BOURGOIN

En 1990 Gala des arts martiaux avec Fabien CANU triple Champion d'Europe et double champion du Monde, Laurent THOMAS

En 1993 Cécile NOWAK championne Olympique, Stéphane TRAINEAU champion du Monde, Laurent THOMAS et Florence BAILLY champions du monde de Jujitsu
En 1995 Gala d'arts martiaux avec David DOUILLET champion du Monde
En 1997 Marie Claire RESTOUX championne du Monde et championne Olympique.

Également la création d'un tournoi international avec gala :

En 1993, 7 nations représentées, 29 équipes présentes, gala avec Fabien CANU
En 1985, 6 nations, 29 équipes, gala avec Angelo PARISI et Éric PARISSET
En 1987, 10 nations, 37 équipes, gala avec Yasuhiro YAMASHITA.

Dans l'exercice de ces responsabilités, ce qui m'a motivé, c'est l'envie de retransmettre le Judo et aussi de former un groupe, de créer, de développer, c'est ce que nous avons fait en Pays de la Loire.

Les valeurs qu'il me semble utile de retransmettre ce sont les valeurs éducatives à travers le code moral du Judo et la formation de l'homme. Dans le code moral, il y a tout d'abord l'éthique. Le Judo reflète l'évolution de notre discipline tout d'abord confidentielle, maintenant sport Olympique, acceptation du Judo féminin.

Je pense avoir contribué au développement du Judo de notre ligue :

Lors des stages d'été des arts martiaux organisés à la Baule avec Me FUKAMI, puis Maurice VIAUD, on faisait venir des experts, Kyoshi MURAKAMI, Angelo PARISI...

Les stages à la ROCHE-SUR-YON de 1985 à 1992 comptaient 200 participants issus de 10 pays, encadrés par Fabien CANU double champion du Monde et Marc ALEXANDRE champion Olympique.

Les stages pour enfants et adolescents ont eu lieu de 1975 à 2000 avec, en option principale, le Judo et en découverte, tennis, voile, canoë-kayak, natation, VTT, informatique, perfectionnement en anglais.

Les galas et tournois internationaux ont contribué pour leur part au développement de la Ligue. Je pense avoir apporté ma petite pierre aux Pays de la Loire. »

Sur le plan de la Fédération, j'ai lié des amitiés avec divers présidents principalement le souvenir de M. PFEIFFER et VIAL, et des DTN qui sont tous venus à la ROCHE-SUR-YON, à savoir M. COURTINE, F. CANU, J-L. ROUGE, S. TRAINEAU. Les présidents du CNCN plus particulièrement Christian CERVENANSKY, les entraîneurs nationaux, les champions et Judoka étrangers avec qui les relations perdurent.

Par rapport au comité directeur de la Ligue et au groupe technique qui l'entoure, ils sauront adapter la politique sportive aux besoins. Bien sûr, cela demande beaucoup de temps, mais je pense que ça continuera à se développer sur le plan sportif. Il y a eu un progrès considérable à travers tous les présidents qui ont œuvré pour le développement.

En 1962 on était 2 000, maintenant on est 30 000.

Au départ, le Judo ne comptait que des adultes, maintenant ce sont aussi des enfants très jeunes à partir de quatre ans. Ce n'est pas du tout évident de les fidéliser au club durant des années. Cela demande une pédagogie adaptée. Par rapport au passé, il y a davantage

d'animations, de championnats. Les fidéliser et en conserver une grande partie est une priorité.

La compétition reste un objectif, il y a toujours une image de champion, mais les parents les envoient surtout pour les valeurs éducatives. Il y a aussi le Judo technique et loisir, le Jujitsu, le Taïso. Il y a une palette tellement variée qu'il y a de la place pour tout le monde. Dans toutes ces offres de la Fédération c'est aussi au professeur et au dirigeant de club de les guider vers ce qui semble le meilleur pour eux. »

« Je me sens encore utile au Judo parce que j'ai toujours été élu avec une majorité de voix. Garder le contact avec les jeunes c'est pour moi beaucoup de bonheur. Quand je vais donner un cours aux enfants, j'éprouve beaucoup de bonheur. J'en ai éprouvé également après avoir créé une section de plus de 65 ans.

En dehors du Judo, je m'intéresse à autre chose : à la prévention routière, et puis aux médaillés de la Jeunesse et des Sports, l'ASRY (association des retraités sportifs Yonnais). Avoir le plus d'occupations possible, occuper l'esprit et aussi entraîner physiquement.

« Le confort des Dojo a beaucoup changé depuis que j'ai commencé le Judo. En 1952 même si c'était une salle centrale, c'était moyen, maintenant c'est beaucoup plus confortable, plus attrayant. Il y a eu un progrès considérable dans la rénovation et la construction des dojos. Du côté sanitaire, il n'y a plus de problème comme on pouvait en avoir dans le temps.

À ma grande surprise, sur le plan de la communication il y a plus de facilités pour les clubs : les tracts, affiches.

Les clubs ne vont pas assez à l'extérieur faire des démonstrations, dans les grands magasins ou autres. De la part de certains clubs, il y a un manque et avec notre chère Fédération. Il y a un manque de communication extérieure pour les championnats du Monde, les championnats d'Europe. On n'est pas traité en rapport du nombre de licenciés. Les rapports à l'argent peuvent expliquer cela, mais il n'y a pas que cela, il y a également les relations personnelles et de ce côté-là, des disciplines qui sont en dessous de nous, je les vois plus à la télévision.

Les nouvelles technologies devraient faciliter les contacts au niveau des clubs, c'est indéniable, il y a là un progrès considérable. Quelques clubs ont franchi le pas et ça marche très bien, il n'y a pas de problème là-dessus. Personnellement je n'ai pas Internet, mais mes enfants l'ont ! Le partenariat marche aussi, on fait du porte-à-porte, on prend la liste des entreprises et là ça marche très bien. Je pense que c'est mieux de voir la personne physiquement que par Internet. La voir et discuter avec elle, c'est mieux, mais ce n'est peut-être pas suffisant. Pour un club, le rapport humain est le plus important depuis le début du monde. Il faut utiliser les deux méthodes. »

Je voudrais que l'on parle de moi en retenant : beaucoup d'humour, une détermination pour atteindre les objectifs. Ma succession étant assurée je pense avoir rempli ma mission.

J'ai accepté de témoigner parce que, de par le passé, d'avoir vécu sur les Tatami, d'être toujours présent encore, peut-être qu'il y aura quelques références pour l'avenir. »

Ma toute première licence, je l'ai prise au JC Anjou en octobre 1956, j'avais donc été reçu par Monsieur et madame FEYOX.

C'est l'un des tout premiers clubs du Maine et Loire créé en 1953. À l'occasion du cinquantenaire du club le 21 juin 2003, les anciens se sont retrouvés : Jacky MOHAMED, René DESCLAUDURE, Jacques HOUEBINE, M. BRIAND, Miguel PLUMEJEAN.

La salle se trouvait près de la cathédrale d'Angers au 1^{er} étage. Les cours avaient lieu le jeudi après-midi et le dimanche matin. M. FEYOX avait une aide pour ses cours, une ceinture marron qui s'appelait « Amédée ». La méthode d'enseignement était la méthode dite « KAWAISHI ». Chaque technique avait un numéro « 1^{er} de jambe, 2^{ème} d'épaule, 4^{ème} immobilisation, etc.. » C'était plus compliqué pour les clés de bras, car il y avait plusieurs séries en fonction de la position de départ et plusieurs clés par séries. Pas toujours facile de se souvenir pour les passages de grades.

Puis après deux années au JCA, je suis parti à La Rochelle et je prenais des cours à Poitiers à la faculté avec Bernard SAPIN qui m'a fait passer la ceinture marron. Il me reste une phrase de lui « l'emblème du Judo est la fleur du cerisier, car elle tombe sans faner comme on perd un combat sans déchoir.

Puis je commence à passer ceinture noire où les passages se faisaient en ligne sans catégories de poids ...

De retour dans le Saumurois en 1963, je m'inscris au Judo club de Saumur avec Gil MERCK comme professeur. Gil MERCK enseignait le Judo à SAUMUR depuis le début des années 50 à l'école de cavalerie.

Avec lui, j'ai terminé mon 1^{er} Dan puis mon diplôme d'état en 1968 au CREPS de Boivre.

Mon diplôme en poche, j'ai créé le club de MONTREUIL BELLAY que j'ai animé de 1969 à 2004. J'y ai modestement formé une douzaine de ceintures noires dont deux sont devenus professeurs : Jean Gilles CHENU et Michel CESBRON.

Maintenant je fréquente le club de Doué la Fontaine. Celui de Montreuil Bellay a disparu pour des raisons que je n'évoquerai pas ... Je pense que la fréquentation de plusieurs clubs est bénéfique. Montaigne n'écrivait-il pas « il faut froter et limer sa cervelle à celle d'autrui » Enfin je terminerai en conseillant à nos amis Judoka la lecture du livre de Thierry FREMAUX « Judoka » paru cette année.

Annexe : les chiffres de la Ligue Pays de la Loire

Saison 2021/2022

Les licenciés

Total Licenciés Judo JuJitsu	Total féminines	% Féminines	Total Masculins	% Masculins
25 669	8 255	32,16%	17 414	67,84%

- ☞ Par rapport à la saison précédente, marquée par le Covid : + 20,8%
- ☞ Par rapport à la dernière saison « normale », 2019/2020 : - 10%

Les différentes pratiques

	Kyu Féminines	Kyu Masculins	CN Féminines	CN Masculins	Total
Judo Jujitsu	7 804	15 365	353	1 655	25 177
Kendo	48	146	14	61	269
Jodo	2	3	0	1	6
Iaïdo	18	49	7	24	98
Kyudo	14	13	11	18	56
Sport Chanbara	7	49	1	6	63
	7 893	15 625	386	1 765	25 669

- ☞ 2% de nos licenciés pratiquent une activité autre que le Judo Jujitsu, mais ils représentent 6,6% de nos Ceintures Noires !
- ☞ Le Naginata est la seule discipline fédérale qui n'est pas pratiquée dans la Ligue.

Les Ceintures Noires

		2019/2020	2021/2022	Evolution
Ligue	Masculins	1850	1765	- 4,6%
	Féminines	396	386	- 2,6%

☞ La population « Ceintures Noires » a mieux résisté à la crise Covid !

	Loire-Atlantique	Maine et Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Ligue		
N1 masculins	358	293	89	119	216	1 075	1 320	N1
N1 féminines	85	69	26	22	43	245		
N2 masculins	116	87	38	46	75	362	450	N2
N2 féminines	29	23	4	13	19	88		
N3 masculins	76	32	5	20	26	159	192	N3
N3 féminines	7	10	2	3	11	33		
N4 masculins	32	13	7	17	21	90	103	N4
N4 féminines	9	1	0	1	2	13		
N5 masculins	12	19	1	5	10	47	52	N5
N5 féminines	2	1	0	0	2	5		
N6 masculins	5	7	2	3	7	24	26	N6
N6 féminines	0	1	0	0	1	2		
N7 masculins	1	1	1	1	3	7	7	N7
N8 masculins	0	0	0	0	1	1	1	N8
	732	557	175	250	437	2 151		

☞ 2 151 Ceintures Noires dont 386 féminines (17,9%).

☞ Les Ceintures Noires représentent 8.4% de nos licenciés.

La répartition hommes/femmes de nos licenciés

	Masculins	Féminins	Total	% de Féminines
Moins de 5 ans	103	52	155	33,55%
Eveil Judo	2 813	985	3 798	25,93%
Mini-poussins	3 711	1 290	5 001	25,79%
Poussins	2 737	1 041	3 778	27,55%
Benjamins	1 792	754	2 546	29,62%
Minimes	1 057	435	1 492	29,16%
Cadets	990	505	1 495	33,78%
Juniors	461	239	700	34,14%
Seniors 21-34	973	551	1 524	36,15%
Seniors 35-45	1 079	1 024	2 103	48,69%
Seniors 46-65	1 392	1 164	2 556	45,54%
Seniors +65	306	218	524	41,60%
Total	17 414	8 258	25 672	32,17%

Les féminines représentent plus d'un quart des effectifs des enfants licenciés en Pays de la Loire. Chez les adolescentes, elles représentent plus du tiers des licenciés, et près de la moitié dans les catégories seniors.

L'analyse des effectifs dans les clubs indique la présence importante des femmes dans les cours de Taïso ou Jujitsu, plus qu'en Judo proprement dit.

Répartition par catégories d'âges :

Ages		Catégories	Nombre de licenciés	Pourcentage
4 5	ans ans	Eveil Judo	1 770	6,9%
6 7	ans ans	Mini poussins	4 665	18,2%
8 9	ans ans	Poussins	4 530	17,6%
10 11	ans ans	Benjamins	3 209	12,5%
12 13	ans ans	Minimes	1 850	7,2%
14 15 16	ans ans ans	Cadets	1 778	6,9%
17 18 19	ans ans ans	Juniors	979	3,8%
20 ans 30 ans		Seniors	1 196	4,7%
Plus de 30 ans		Vétérans	5 663	22,1%

Le nombre de jeunes Judoka décroît rapidement au fil des catégories : l'âge du passage au collège, puis au lycée marquent pour nombre d'entre eux la fin de la pratique sportive.

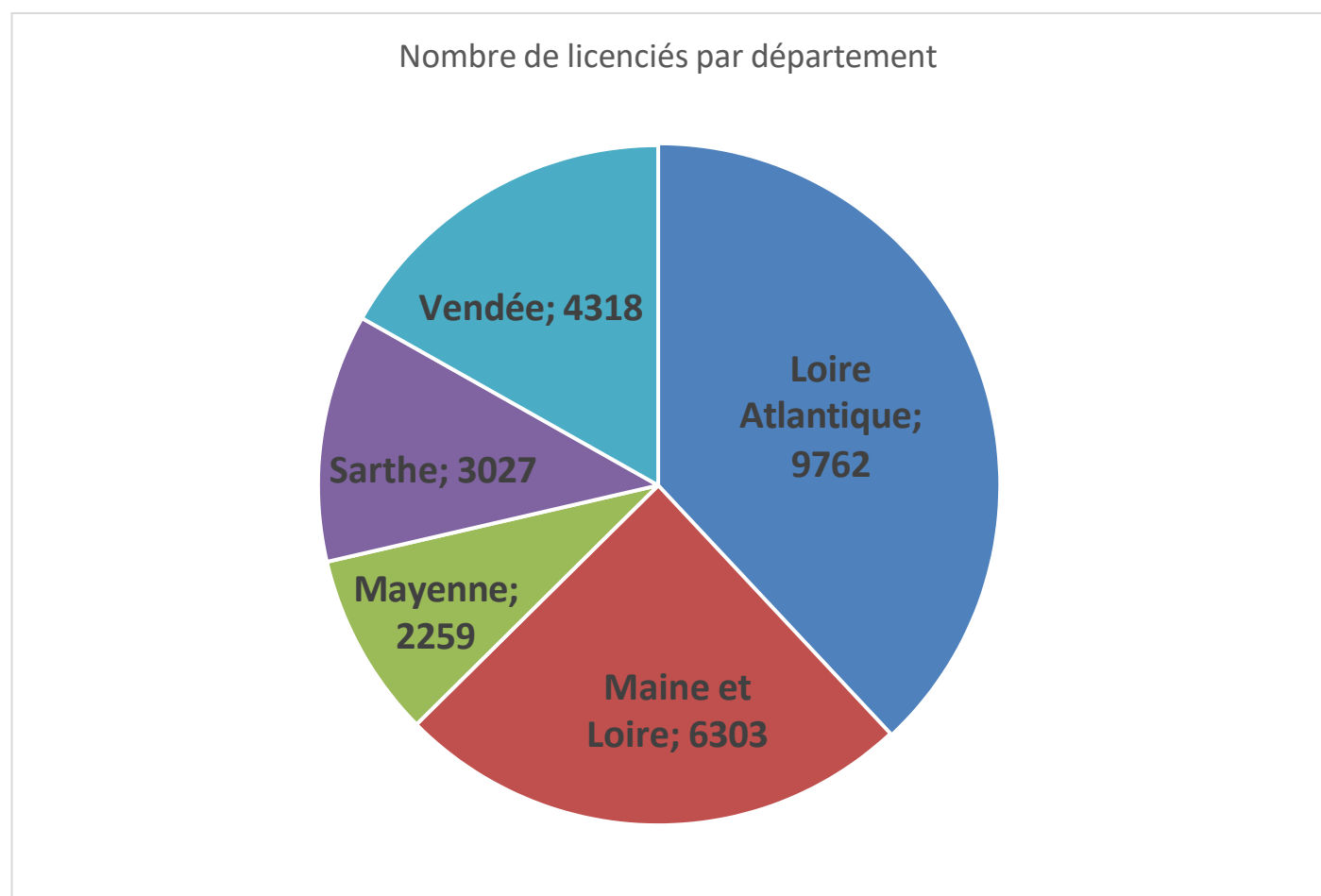
Heureusement, certains retrouvent le chemin du Dojo à la fin de leurs études !

Les populations d'âge scolaire

Maternelle	2018	3 ans	12	1 782	6,9%
	2017	4 ans	123		
	2016	5 ans	1 647		
Élémentaire	2015	6 ans	2 151	10 930	42,6%
	2014	7 ans	2 514		
	2013	8 ans	2 487		
	2012	9 ans	2 043		
	2011	10 ans	1 735		
Collège	2010	11 ans	1 474	4 038	15,7%
	2009	12 ans	1 072		
	2008	13 ans	778		
	2007	14 ans	714		
Lycée	2006	15 ans	589	1 495	5,8%
	2005	16 ans	475		
	2004	17 ans	431		
Études supérieures ou monde du travail	2003	18 ans	341	548	2,1%
	2002	19 ans	207		

- ☞ Le pic du nombre de licenciés se trouve à l'âge de 7 ans. Il n'y a pas d'évolution en ce domaine depuis près de quinze ans.
- ☞ Les moins de dix ans (enfants scolarisés en primaire) représentent la moitié de nos licenciés (49,5%),
- ☞ Les moins de vingt ans représentent les trois quarts de nos licenciés (73,3%),

La part des Comités départementaux :



Deux départements, la Loire Atlantique et le Maine et Loire, regroupent plus de 60% des licenciés ligériens.

Annexe : évolution chronologique de 1962 à 2022

Les personnalités qui ont marqué la vie de la Ligue, les évènements marquants

	Direction	Siège administratif	Cadres Techniques	Champions	Vie de la Ligue	Chiffres clés
1962	Président : Denis COULLAUD	Nantes		Alphonse LEMOINE	Création de la Ligue Atlantique de Judo et disciplines associées	1 000 licenciés 23 clubs
1963						
1964						
1965	Président : Antoine RICHARD	Nantes				
1966	Président : Jacques SENEAU					
1967						8 000 licenciés
1968			Maurice VIAUD (C.T.R)			
1969	Président : Jacques SENEAU	Nantes				
1970						10 000 licenciés
1971				Georges BENOIT	Passage à 5 départements École des cadres	
1972						
1973	Président : Jacques SENEAU	Nantes			Assemblée Générale Fédérale à la Baule	
1974				Paulette FOUILLET	Décès de Maurice VIAUD	

1975			Serge RULLEAU (C.T.R)			
1976						
1977	Président : Jacques SENEAU	Nantes	Georges BENOIT C.T.D 53 / C.T.R			
1978				Yannick VIAUD		
1979			Marcel ERIAUD (C.T.R)		Mise en place des premières commissions	15 000 licenciés
1980				Annie BECHEPAY		16 413 licenciés
1981	Président : Jacques SENEAU	Nantes				
1982						17 000 licenciés
1983						
1984				Véronique ROUSSEAU		
1985	Président : Jacques SENEAU	Angers			Inauguration du Dojo Régional à Angers	19 900 licenciés
1986						
1987				Sophie BRUNET		22 200 licenciés
1988						24 300 licenciés 240 clubs
1989	Président : André LECLET	Angers		Laurence SIONNEAU		24 078 licenciés
1990				Stéphane TRAINEAU Éric SALLE		
1991			Yannick VIAUD (S.S.R)		Création d'une S.S.R à Nantes	
1992						22 247 licenciés

1993	Président : André LECLET	Angers		Christiane DAVID (Kendo)		
1994				Laëtitia TIGNOLA	Dominique PINTIAUX (secrétaire)	24 286 licenciés
1995						
1996						26 278 licenciés 234 clubs
1997	Président : Yunsan MEAS	Angers	Laurent COMMANAY (Pôle Espoirs)		Ouverture du Pôle Espoirs Christelle LANIS (secrétaire)	27 501 licenciés
1998			Cyril PAGES (Pôle Espoirs)	Karine RAMBAULT Géraldine THIBAUD	Passage à 5 surfaces de combat au Dojo Régional	28 081 licenciés 251 clubs
1999				Marc SEMONIN		27 401 licenciés
2000			Franck COURTOIS (Pôle Espoirs)	Barbara HAREL Emmanuelle TOUCANNE		27 099 licenciés 246 clubs
2001	Président : Yunsan MEAS	Angers		Cyril SOYER Éric POULCALLEC		28 265 licenciés
2002			Arnaud GENDRE (Pôle Espoirs - SSU)	Jacky HERSANT (Judo adapté)	Champ. d'Europe de Kendo Gala du 40 ^{ème} anniversaire	30 316 licenciés 265 clubs
2003						
2004						
2005	Président : Christian LE CRANN	Angers				
2006						
2007					Alphonse LEMOINE premier 8 ^{ème} Dan de la Ligue	
2008			Départ en retraite Georges BENOIT			29 250 licenciés 272 clubs
2009	Président : Christian LE CRANN	Angers			Marcel ERIAUD 7 ^{ème} Dan	30 080 licenciés 270 clubs
2010						
2011			Romain BACHA (Pôle Espoirs)	Christèle GARRY		
2012				Joris GUILLOT ROSSELOT	Denis RINCK 1 ^{er} arbitre Continental de la Ligue	

2013	Président : Raynal COSTANTINI	Angers			Delphine FERRE 1 ^{ère} arbitre Continentale de la Ligue	31 753 licenciés 280 clubs
2014			Départ en Retraite Marcel ERIAUD		Championnat de France 1 ^{ère} division par équipes de clubs au Vendéspace	
2015			Frank VUILLEMEINEY (C.T.R)		Paulette FOUILLET 8 ^{ème} Dan	
2016						
2017	Président : Raynal COSTANTINI (8 mois) puis Christian LE CRANN	Angers			Georges BENOIT 8 ^{ème} Dan	
2018						
2019			Joris GUILLOT ROSSELOT (Pôle Espoirs)	Joris GUILLOT ROSSELOT	Championnat de France 1 ^{ère} division par équipes de clubs à Trélazé	28 670 licenciés 279 clubs
2020						Crise Covid
2021	Président : Christian LE CRANN	Angers			Vincent LANDAU et Michel VINCENT 7 ^{ème} Dan Ludivine RABU (Secrétaire comptable)	21 500 licenciés 270 clubs
2022				Yahn MOTOLY BONGAMBE et Zacharie DIJOL	Marion COTMEUR Responsable Administrative Delphine FERRE 1 ^{ère} arbitre Internationale de la Ligue	25 669 licenciés
2022					Denis RINCK 7 ^{ème} Dan	
2023					Championnat de France 1 ^{ère} division par équipes de clubs à Laval	
2024					Luc LAUNAY 7 ^{ème} Dan	



Marcel ERIAUD – Sami ELIAS – Christophe NAIL - Delphine DURAND – Denis RINCK – Roger PILI – Georges BENOIT – Louis RENAUDEAU
Michel ADOLPHE – Luc BELAUD – Christian LE CRANN – Raynal COSTANTINI – Annick TROUILLET

CONCLUSION

Je tiens à remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de cet ouvrage.

Il n'est jamais facile de compiler les témoignages, de retrouver les documents et photos qui illustrent ceux-ci. Le groupe de travail initié par **André LECLET** avait fourni les bases pour que ce document voie le jour. L'équipe « Culture Judo », sous la direction de **Denis RINCK**, a approfondi, complété et mis en page de celui-ci.

Nous espérons que vous aurez eu du plaisir à le parcourir et, pour les plus anciens, à revivre des moments de vie à travers les témoignages de nos anciens.

Les pionniers ont progressivement laissé la place à une nouvelle génération qui a su faire évoluer notre Ligue sans oublier les valeurs que leurs prédécesseurs avaient défendues, sans dénaturer notre discipline. Nous restons les héritiers de Jigoro KANO et devons préserver notre culture tout en accompagnant les évolutions du XXI^{ème} siècle.

Nous venons de vivre une saison 2021/2022 exceptionnelle sur le plan sportif pour nos jeunes Judoka avec, en point d'orgue, l'exploit de **Yahn MOTOLY BONGAMBE** et de **Zacharie DIJOL** au mois d'août lors des Championnats du Monde cadets. Ils sont à l'image de ce que nous attendons de notre relève : courageux, brillants techniquement, respectueux de leurs partenaires et de leurs enseignants. Ils ont fait notre fierté cette année, ils seront, à l'image de tous leurs camarades d'entraînement, les enseignants et les dirigeants de demain.

Nous avons écrit les pages pour les soixante premières années : nous leur faisons pleinement confiance pour remplir avec brio celles des années à venir.

Christian LE CRANN
Président de Ligue